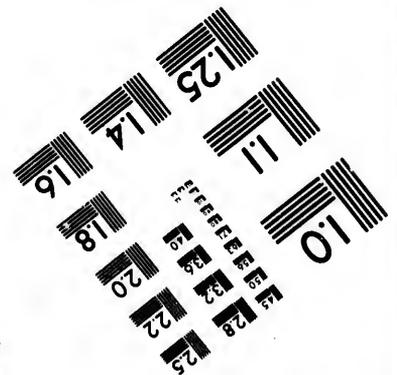
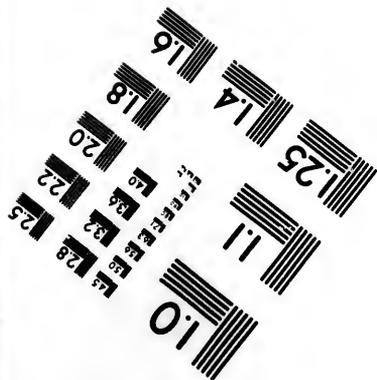
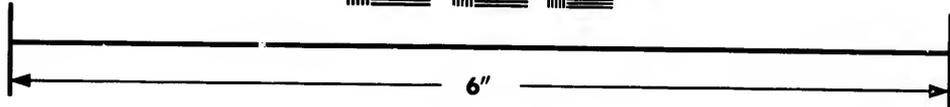
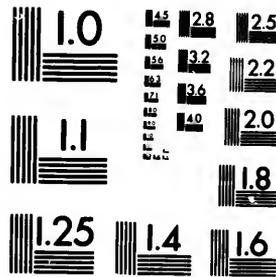


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
16
18
20
22
25
28
32
36

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

01
10
11
12
13
14
15

© 1983

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

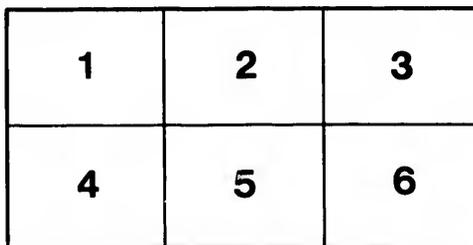
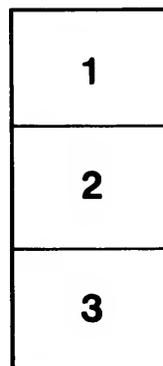
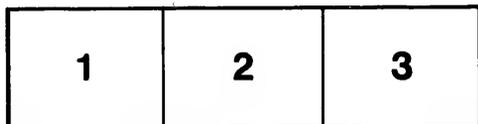
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
l to
t
e pelure,
on à



I

Apostolat

PETIT MANUEL

DE

4032

L'APOSTOLAT

DE LA PRIERE

PAR LE

R. P. H. RAMIERE, S. J.

PREMIÈRE ÉDITION CANADIENNE

d'après la 4e édition française.

AVEC L'APPROBATION DE

M^{gr}. L'ÉVÊQUE DE MONTREAL.

M^{gr}. Jean
Olivier

241.535

R. J.

Ex-Libris

7160

MONTREAL:

J. B. ROLLAND ET FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

Rue Saint-Vincent, No. 8.

1864

ENRÉGISSTRÉS
l'année mil
& Fils, au B.
Canada.

Provinciale, en
I. B. Rolland
Province du

Montréal.—Imprimerie Eusèbe Senécal rue St. Vincent, 4.

M
A
di
ci
l'2
qu
pr
pu
da
de
les
Co
de
en
me

APPROBATION

DE

MONSEIGNEUR DE MONTREAL.

IGNACE BOURGET, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique,

A tous ceux qui les Présentes verront, salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le 25 décembre dernier, après avoir signalé les principales erreurs de ces *temps mauvais*, Nous proclamâmes l'*Apostolat de la Prière*, comme un moyen nouveau, que nous ménageait la Divine Providence, pour nous préserver de leur funeste contagion.

Car Nous voyons, dans cette belle Association, une puissante *Auxiliatrice* de toutes les œuvres existantes dans ce diocèse. Aussi, est-ce notre intention spéciale de l'établir en tous lieux, en y agrégeant régulièrement les Paroisses et les Missions, les Séminaires et les Colléges, les Communautés d'hommes et les Couvents de Religieuses, pour que par là le diocèse tout entier en fasse partie.

C'était dans cette vue que Nous l'érigions canoniquement, par Indult du Souverain Pontife, et que Nous

l'inaugurons solennellement, le jour de la bienheureuse naissance du Fils de Dieu fait homme ; parce que ce fut à sa crèche que ce divin Pontife commença à exercer l'*Apostolat de la Prière*, en s'offrant à son adorable Père, pour exécuter toutes ses volontés, et en s'immolant à sa plus grande gloire, pour le salut du genre humain.

Nous voulons toutefois faire, pour l'*Apostolat de la Prière*, ce que Nous fîmes dans le temps, pour l'*Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie*, c'est-à-dire que Nous voulons l'affilier, selon les formes ordinaires, à l'Association-Mère et en obtenir des diplômes authentiques d'aggrégation. En attendant, Nous comptons sur le zèle des Pasteurs et autres chargés de la conduite des âmes, pour bien faire connaître cette grande œuvre. Ils auront pour les aider le *Petit Manuel de l'Apostolat de la Prière*, que Nous avons vû et approuvé ; et qui doit être publié à la suite du présent décret. Chacun comprend que l'on ne saurait trop resserrer les liens qui doivent unir tant de membres, destinés à ne faire qu'un seul et même corps.

En introduisant ainsi, dans toutes les parties de notre diocèse, cet admirable *Apostolat de la Prière*, non comme une œuvre spéciale, distincte et indépendante de toute autre, mais comme une *Auxiliatrice* bienfaisante, qui s'allie à toutes celles qui y existent déjà, pour leur communiquer son esprit et sa vie, Nous entendons lui conserver toute son importance, en la laissant à son action propre et naturelle, qui est de répandre le souffle divin, qui lui est communiqué par le Sacré Cœur de Jésus, dont il est comme la respiration, et dont il exprime si bien les doux et ineffables soupirs.

Il nous faut ici, pour mieux faire comprendre notre pensée en mettant sur ce pied l'*Apostolat de la Prière*, dire quelque chose de l'origine de cette Association, de sa fin et de ses moyens.

I.—*Son origine.* Elle est divine. L'*Apostolat de la Prière* a été annoncé par les prophètes longtemps d'avance, comme un des plus beaux présents du Ciel. *Effundam spiritum gratiae et precum.* (Zach. 10, 12.) Le Père éternel a envoyé son Fils sur la terre, pour former cet *Apostolat*, en formant un peuple d'adorateurs en esprit et en vérité. *In spiritu et veritate oportet adorare.* (Joan. 4, 24.) Ce divin Fils a accompli cette grande mission en priant lui-même la nuit comme le jour. *Erat pernoctans in oratione Dei.* (Luc. 6, 12.) Les Apôtres se sont formés à son école, à ce sublime ministère de la prière. *Domine, doce nos orare.* (Luc. 11, 1.) Ce maître incomparable a daigné se charger d'enseigner lui-même cet art divin à ses chers disciples. *Cum oratis dicite, Pater noster qui es in caelis, etc.* (8, Math. 6, 9.) (Luc. 11, 2.) L'Esprit Saint a été donné à l'Eglise et demeure continuellement avec elle, pour apprendre à ses enfants à prier avec des gémissements ineffables. *Ipsse spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* (Rom. 8, 26.) Enfin les Apôtres déclarent à la face de l'Eglise naissante, dont ils sont les fondateurs, que leur *Apostolat* se réduit à la prière et à la parole. *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.* (Act. 6, 4.) Comme on le voit, tous les hommes sont appelés de Dieu à l'*Apostolat de la Prière*, à être, comme dit Dieu, des Cieux vivants qui annoncent la gloire de Dieu, et un Firmanent qui publie la grandeur de ses œuvres. *Caeli enarrant gloriam Dei,*

et opera manuum ejus annuntiat Firmanentum, etc. In omnem terram exivit sonus eorum, etc. (Ps. 18, 1, 5. Rom. 10, 13.) L'*Apostolat de la Prière* ne saurait donc être renfermé dans les bornes nécessairement trop étroites d'une Association particulière et locale. Mais il lui faut, pour se dilater et s'exercer, comme il doit l'être, les limites du monde entier ; et c'est chez tous les peuples, dans tous les pays et dans tous les siècles qu'il doit faire entendre sa voix puissante.

II.—*Sa fin.* Elle est noble et sublime, la fin de l'*Apostolat de la Prière*. Car sa mission est de glorifier Dieu et de sauver les âmes, et par conséquent il continue l'œuvre du Fils de Dieu, sur la terre. Il est chargé d'apporter du Ciel, le feu du divin amour et d'en embraser le monde entier ; et ses lèvres, comme celles du Prophète, sont pour cela purifiées par le charbon ardent que l'Ange prend sur l'autel, dressé devant le trône de Dieu. Il est la parole du Verbe éternel, qui se fait entendre d'un bout du monde à l'autre. Il est le souffle du St. Esprit, qui remplit tous les cœurs. Il est un vase d'élection qui porte le S. Nom de Jésus devant les rois et les nations. Il affermit les Justes dans les sentiers de la justice. Il fait sortir les pécheurs des voies de l'iniquité. Il assiste les moribonds pour les faire mourir dans le baiser du Seigneur. Il répand une rosée rafraîchissante sur les brasiers ardents qui purifient les saintes âmes du Purgatoires. Il annonce la bonne nouvelle de l'Évangile aux nations ensevelies dans les ombres de la mort. Il fait briller les vérités de la foi aux yeux des hérétiques, pour les ramener dans le sein de la véritable Église. Il découvre aux schismatiques les beautés ravissantes de l'unité catholique, pour

les faire sortir des voies damnables dans lesquelles ils se sont égarés. Avec une mission si vaste et si importante, il est évident que l'*Apostolat de la Prière* ne saurait s'astreindre à des règles trop strictes qui entraveraient nécessairement sa marche, et gêneraient ses opérations. Et voilà pourquoi Nous lui donnons toute sa liberté d'action, pour qu'il l'emploie, selon l'esprit de Dieu, à la plus grande gloire de sa divine Majesté et au plus grand bien des âmes.

III.—*Ses moyens.* Les moyens qu'emploie l'*Apostolat de la Prière*, pour arriver à sa fin, sont dignes de toute notre attention. Il exploite, à toutes les heures du jour et de la nuit, les trésors infinis du divin Cœur de Jésus dont il a la clef, et dont il répand les inépuisables bénédictions par toute la terre. Il fait sortir à chaque moment, du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie, des torrents de grâces, pour la conversion des pécheurs. Il fait connaître, aimer et pratiquer les vertus qui ornent ces deux aimables Cœurs. Il applique à ses fins les mérites infinis que Jésus-Christ a acquis par sa mort, et qu'il a légués à son Eglise. Pour rendre à Dieu une louange parfaite, il s'unit à toutes les adorations que rend à son divin Père cet adorable Fils. Il entre en participation des hommages continuels que rendent à la Très-Sainte Trinité, la glorieuse Vierge Marie, Mère de Dieu, tous les Anges et tous les Bienheureux qui sont au Ciel. Il s'associe à tous les honneurs que l'Eglise militante et tous les Justes qui sont sur la terre, ne cessent d'offrir au Seigneur trois fois Saint, le Père tout-puissant et Dieu éternel. Il s'unit enfin à toutes les messes qui se célèbrent, à toutes les prières qui se disent et à toutes les bonnes œuvres qui

so font, dans toute l'Eglise catholique, du matin au soir et du soir au matin.

C'est avec tant de biens célestes, dont il est enrichi, que l'*Apostolat de la Prière* s'incorpore toutes les saintes institutions, que l'Eglise approuve et bénit. Il s'infiltré, pour ainsi dire, dans toutes ces œuvres diverses, qui brillent dans le monde, pour leur communiquer la vie de grâce qu'il puise dans les SS. Cœurs de Jésus et de Marie, comme un tronc fort et sain communique sa sève vigoureuse à toutes les branches qui lui sont inséparablement unies.

L'*Apostolat de la Prière*, en s'affiliant ainsi à toutes nos autres associations, va donc, il faut l'espérer, répandre, sur elles toutes, une rosée abondante, qui les ranimera, les fécondera et leur fera produire les plus heureux fruits. Car son action divine est un souffle de vie, qui réchauffe ce qui languit, guérit ce qui est malade, fortifie ce qui est faible, et embrase ce qui est froid ou tiède. Ainsi, notre Propagation de la Foi, nos sociétés de tempérance et de charité, nos pieuses confréries, qui, par suite de la fragilité humaine, sont exposées à tant de vicissitudes fâcheuses, trouveront, dans cet *Apostolat* vivifiant, un ferme appui.

Or, rien de plus facile que d'obtenir ces heureux et immenses résultats. Car tout se réduit à une pratique bien simple, qui est de s'unir d'intention, au moins une fois par jour, à tout ce qui se fait de prières et de bonnes œuvres par l'*Apostolat de la Prière*, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes. Comme donc nous devons tous nous empresser de nous enrôler sous ce puissant étendard, afin d'avoir part à tant de trésors spirituels ! A cette fin, attachons-

nous aux pratiques suivantes, qui nous feront participer abondamment aux délicieuses jouissances de cet *Apostolat*.

1^o En donnant notre cœur à Dieu, tous les matins offrons nos actions de la journée au Divin Cœur de Jésus, en union avec toutes les saintes affections de l'Immaculé Cœur de Marie. C'est déjà la pratique de tous les bons chrétiens, et nous l'avons sucée avec le lait de nos mères.

2^o Renouvelons souvent, durant le jour, cette intention, par de pieuses aspirations, par exemple, chaque fois que l'horloge sonne. C'est un moyen facile de devenir saint en marchant toujours en la présence de Jésus.

3^o Ajoutons au *Pater*, *Ave* et *Credo* de notre prière du matin ou du soir, cette courte invocation : *Cœur aimable de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus*. Pour cela agrégeons-nous à la Confrérie du Sacré Cœur de Jésus, et soyons fidèles aux pratiques qu'elle recommande. C'est là le trésor des trésors.

4^o Ajoutons à la Salutation Angélique, que nous récitons si souvent, cette dévote aspiration : *Marie, refuge des pécheurs, priez pour nous*. C'est un moyen facile de remplir toutes les obligations de l'*Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie*, à laquelle nous devons tous appartenir, pour participer plus abondamment aux grâces de l'*Apostolat de la Prière*.

5^o Faisons l'*Offrande du saint sacrifice de la messe*, dans les intentions de la très-sainte Vierge, en y assistant dévotement tous les jours. Prenons la même intention pour toutes celles que nous célébrons ou que nous faisons dire. De plus, unissons-nous de cœur à

toutes celles qui se célèbrent, dans l'univers entier, à toutes les heures du jour. Que de grâces sont attachées à une pratique si facile !

6° Confessons-nous tous les mois, et faisons, avec piété, la communion de la *Couronne d'Or*, qui est cette belle association tant recommandée par Sa Sainteté Pie IX, pour honorer l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu. C'est là un excellent moyen de ne jamais tomber dans le péché mortel, ou d'en sortir bientôt, si on a le malheur d'y tomber. Il est si facile, ce moyen : pourrait-on le négliger ?

7° Montrons-nous de plus en plus zélés pour l'Association de la Propagation de la Foi, cette grande et belle œuvre qui doit être si chère au cœur de tout bon catholique. Car elle est, pour l'*Apostolat*, une alliée inséparable et une amie sincère.

8° Favorisons de tout notre cœur, surtout par notre exemple, les sociétés de tempérance et de charité, ainsi que toutes les confréries, et pratiques pieuses approuvées par l'Eglise, telles que la Bonne Mort, l'Adoration Perpétuelle, la Ste. Famille, la Ste. Anne, les congrégations d'hommes et de filles, le St. Scapulaire, le Chemin de la Croix, les Quarante-Heures et autres, qui produisent partout tant et de si précieux fruits. Que de secours mutuels vont nécessairement se prêter l'*Apostolat de la Prière* et toutes ces œuvres sanctifiantes, en se donnant la main pour travailler d'un commun accord à la gloire de la divine Majesté, et à la sanctification des âmes.

9° Ayons intention, dans toutes nos actions, 1° d'honorer les saints qui règnent au Ciel ; 2° de secourir

les hommes qui vivent sur la terre; 3° de soulager les âmes qui souffrent dans le purgatoire. Ces rapports avec le Ciel, la terre et le purgatoire nous rendront la communion des saints bien délicate, si nous faisons attention qu'il y a dans l'Eglise triomphante et souffrante, aussi bien que dans la militante à laquelle nous appartenons, des âmes de notre famille, de notre paroisse, de notre diocèse, aussi bien que de toutes les autres parties de la sainte Eglise catholique. Qu'il y a, dans cette pensée, de pressants motifs de resserrer de plus en plus les liens qui nous attachent à ses frères, que la religion nous fait ainsi apercevoir, soit dans un état de si grand bonheur dans le Paradis, soit dans les dangers de ce monde, soit dans les souffrances de l'autre vie !

10° Travaillons sans cesse à mener une vie sainte, c'est-à-dire, faisons habituellement toutes nos actions, en état de grâce, et avec l'intention pure et droite de procurer la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Oh ! qu'une telle vie serait méritoire et pleine de bonnes œuvres ! Pourquoi donc ne pas tenir invariablement à une pratique si salutaire ?

11° Faisons nos délices de la lecture du *Petit Manuel de l'Apostolat de la Prière*, dans lequel nous trouverons tout ce qui peut favoriser ces pratiques si nourrissantes pour la piété et la dévotion.

12° Abonnons-nous au *Messager du Sacré-Cœur de Jésus*, qui, chaque mois, nous donne des nouvelles intéressantes de l'*Apostolat de la Prière*, et nous invite à prier pour les divers besoins des âmes que nous avons à secourir. Que de délicieuses soirées les familles pieuses pourraient passer, en lisant et relisant souvent

ce religieux journal! Que d'argent on dépense, et que de temps l'on sacrifie, pour des journaux qui ne nous entretiennent que des choses du monde qui ne sont après tout que *vanité des vanités*, en comparaison des vérités et des biens de l'éternité. Pourrait-on, à cette vue, demeurer indifférent pour les intérêts de la Divine Majesté et la gloire du Fils de Dieu qui s'est sacrifié pour notre amour? Hélas! les impies attaquent sa divinité, outragent sa glorieuse Mère, méprisent sa sainte Religion, avec une fureur infernale, dans leurs journaux; et ces journaux sont lus avec avidité. Quelle honte donc pour nous, si les écrits qui nous tiennent au courant des grandes nouvelles de la religion, n'obtenaient parmi nous aucun encouragement! Que les SS. Cœurs de Jésus et de Marie répandent sur ce livre, destiné à les glorifier, une onction toute céleste, pour que ceux qui le liront soient attirés avec force et suavité à l'amour de Dieu et à la pratique de leurs devoirs religieux! Que sous leur divine influence, ce livre embrase tous les cœurs de zèle pour la gloire de la Divine Majesté et le salut des âmes!

Donné à Montréal, le trentième jour du mois de mars, consacré au glorieux St. Joseph, en l'année mil huit cent soixante-quatre.

† IGNACE, Evêque de Montréal.

nse, et que
qui ne nous
qui ne sont
raison des
on, à cette
e la Divine
est sacrifié
aquent sa
prisent sa
dans leurs
e avidité.
qui nous
de la reli-
agement !
épandent
ion toute
irés avec
atique de
fluence,
la gloire
mois de
née mil

tréal.

PREMIERE PARTIE.

BUT, ESPRIT, ORGANISATION, AVANTAGES

DE

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.



10. Je suis venu répandre le feu sur la terre, et que veux-je' sinon qu'elle en soit embrasée ? (Luc, 12.)

20. Voyez ces contrées couvertes d'une moisson déjà blanchissante. (Joan., 6.) Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour la recueillir. (Matth., 9.)

30. Je vous le dis encore une fois : si deux personnes s'accordent sur la terre à demander quoi que ce soit, cela leur sera accordé par mon Père qui est aux Cieux. (Matth., 18.)

40. Je vous conjure par dessus tout d'offrir des supplications, des prières, des intercessions pour tous les hommes... car cela est bon et agréable à Dieu notre Sauveur, qui désire que tous les hommes soient sauvés et arrivent à la connaissance de la vérité. (1 Tim., 2.)

50. Priez pour le salut l'un de l'autre ; car la prière constante d'un juste a beaucoup de pouvoir. (Jac., 5.)

60. Celui qui fera revenir un pécheur de ses égarements, sauvera son âme et couvrira une multitude de péchés. (Jac., 5.)

CHAPITRE I.

BUT DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

L'Œuvre de *l'Apostolat de la Prière*, approuvée d'abord par Monseigneur Darcimoles, alors évêque du Puy, (France,) en 1846, et ensuite par Monseigneur de Morlhon, son successeur, en 1848 ; enrichie, en 1849, par Sa Sainteté le Pape Pie IX, de nombreuses indulgences renouvelées à perpétuité en 1861, a pour but de faire autant d'apôtres qu'il y a de chrétiens capables de prier. (1)

Elle est fondée sur cette vérité de foi, trop souvent oubliée des chrétiens, qu'outre l'Apostolat de la parole, qui a fait l'occupation de notre divin Maître durant les trois années de sa vie publique, et que ses ministres continuent d'exercer en son nom, il est un autre Apostolat bien plus méritoire par lui-même, d'où l'Apostolat de la parole tire toute son efficacité, l'Apostolat de la Prière, auquel notre divin Sauveur a exclusivement consacré les *trente* premières années de sa vie mortelle, qu'il continue encore dans sa vie glorieuse au ciel, et dans sa vie de sacrifice au Saint Tabernacle. Ce fut là l'Apostolat de Marie, de Saint Joseph et de cette foule innombrable d'âmes cachées aux yeux des hommes, mais puissantes auprès de Dieu, qui n'ont pas moins fait pour

(1) Les personnes qui désireront un développement complet des grands principes indiqués dans ce chapitre et les deux suivants, liront avec intérêt et avec fruit le *Livre de l'Apostolat de la Prière*, par le R. P. Ramière, S. J. ; 1 vol. in-12 de plus de 400 pages. On le trouvera à la librairie ROLLAND ET FILS, Montréal. Prix, \$0.50 ; broché

la défense de l'Eglise et le salut des hommes que tous les docteurs n'ont fait par leurs écrits, et tous les prédicateurs par leur éloquence.

L'Œuvre de l'Apostolat de la Prière appelle donc tous les chrétiens à s'unir à cette vie intime, à cet Apostolat divin du Cœur Sacré de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie. Elle les pousse à s'approprier toutes les intentions de ces Divins Cœurs et à prier avec eux pour tous les intérêts qui sont l'objet de leurs prières : pour l'extension de la divine gloire, la conversion des pécheurs, le progrès des justes, le triomphe de l'Eglise. Elle les invite à s'élever un peu au dessus de ces intérêts matériels, de ces préoccupations du moment, qui absorbent et dévorent toute l'activité de leur âme immortelle, et à prendre une part active aux luttes de l'Eglise, aux efforts des ministres du Seigneur, à la grande œuvre de la Providence, au salut des âmes. Elle les presse de se dévouer, avec plus de fruit que les hommes purement politiques ne peuvent le faire, à la régénération de cette Europe, qui ne semble tomber en dissolution que parce qu'elle a perdu l'élément vital de la foi. Enfin, elle étend encore plus loin leurs pensées, et elle leur fait comprendre qu'il ne tient qu'à eux de faire descendre les lumières et les grâces du ciel sur tant de nations assises à l'ombre de la mort.

On ne saurait douter, en effet, que les promesses faites par Jésus-Christ lui-même aux prières offertes en son nom à Dieu son Père, ne se réalisent pleinement en faveur des prières par lesquelles nous demanderons ce qu'il nous a lui-même ordonné de demander : la sanctification du nom de son Père, le plein avènement de son règne sur la terre, le parfait accomplissement de sa

volonté, le pain de la vérité et de la grâce pour tant d'âmes qui meurent de faim, et la délivrance de tout mal pour tous nos frères aussi bien que pour nous. Si, en nous oubliant nous-mêmes pour songer aux besoins des autres, nous sommes moins assurés d'obtenir l'effet dernier de nos prières, parce que nous ne saurions contraindre ceux pour qui nous prions à accepter la grâce, nous sommes assurés du moins de leur obtenir cette grâce et de l'obtenir avec une abondance proportionnée à la ferveur, à la confiance, et à la persévérance de nos prières. Cette consolante certitude s'accroît encore quand nous unissons nos prières à celles de nos frères ; car alors nous avons en quelque sorte le droit de sommer le divin Sauveur d'accomplir l'engagement qu'il a pris d'exaucer toutes les prières qui lui seraient offertes par plusieurs de ses disciples intimement unis ensemble.

CHAPITRE II.

ESPRIT DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Par ce qui vient d'être dit, on peut comprendre que l'Apostolat de la Prière n'est pas tant un exercice de piété qu'un esprit qui tend à animer tous nos exercices et notre vie tout entière.

Cet esprit est précisément celui dont la *dévotion au Sacré-Cœur* bien comprise doit nous remplir.

Il y a, en effet, deux manières d'entendre cette dévotion : on peut y chercher son propre avantage spirituel, et considérer uniquement le Cœur de Jésus comme une source de grâces et de consolations. On peut aussi l'envisager comme un modèle de dévouement, et, dans le culte qu'on lui rend, se proposer surtout les divins

intérêts de sa gloire. On peut songer uniquement à *recevoir* les biens du Cœur de Jésus, ou s'occuper plus encore à lui *donner*, en retour de ses infinies libéralités, la gloire qu'il veut bien recevoir de nous.

Cette seconde manière d'entendre la dévotion au Sacré-Cœur est évidemment la meilleure ; car le divin Maître, lui-même à dit : "*Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.*" C'est la règle qu'il a toujours suivie lui-même à notre égard ; la reconnaissance ne nous permet pas d'en suivre une autre dans nos rapports avec lui.

Or, la dévotion au Sacré-Cœur ainsi entendue, c'est précisément l'*Apostolat de la Prière* ! Cet apostolat en effet nous pousse à faire de toutes nos œuvres autant de prières, et de toutes nos prières autant de moyens efficaces pour glorifier Jésus-Christ, non seulement en nous, mais encore dans le cœur de tous les hommes. Pour cela il suffit d'une simple direction d'intention.

En unissant, au moins chaque jour, et, si c'est possible, plusieurs fois par jour, nos intentions à toutes les intentions du cœur de Jésus, nous donnons à toutes nos œuvres la vertu de mériter les grâces divines, non seulement pour nous, mais pour toutes les âmes pour lesquelles le cœur de Jésus prie sans cesse : pour les pécheurs, pour les justes, pour l'Eglise entière. Et l'abondance de ces grâces est proportionnée, non à la dignité des œuvres, mais à la ferveur de l'intention.

CHAPITRE III.

AVANTAGES DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Le 1^{er} avantage est cette *efficacité apostolique* qu'elle donne à toutes les prières et à toutes les œuvres qu'elle

anime de son esprit. Pouvoir sauver les hommes par de simples élans du cœur, quelle joie pour un vrai chrétien.

Le 2^e avantage, c'est le *mérite que l'apostolat ajoute à toutes les œuvres qu'il anime de ses intentions* ; car ces intentions sont les plus excellentes que puisse se proposer le chrétien ; c'est la charité dans son exercice le plus parfait. Et puisque le mérite des œuvres naît de la charité avec laquelle elles sont faites, on ne saurait douter que les actions accomplies dans l'esprit de l'Apostolat n'acquiescent par là même une très-grande valeur. Ainsi, en nous oubliant pour songer au salut du prochain et à la gloire du Sacré-Cœur de Jésus, nous travaillons bien plus utilement pour nous que si nous songions uniquement à nous.

Le 3^e avantage est *l'assurance d'obtenir avec d'autant plus d'efficacité les grâces dont nous aurons besoin pour nous-mêmes*, que nous mettrons plus soigneusement les intérêts de Dieu au dessus des nôtres. C'est ce qu'il nous fait faire lui-même dans l'Oraison dominicale, modèle divin auquel l'Apostolat de la Prière nous apprend à conformer notre vie toute entière.

Le 4^e avantage est *le courage et l'ardeur que nous puissions dans la pensée des immenses intérêts qui sont sans cesse entre nos mains*. Comment reculer devant un sacrifice, alors que l'on songe qu'il peut sauver une âme ? Comment se permettre une vile satisfaction défendue par la loi de Dieu, quand on songe qu'elle peut priver un mourant, prêt à tomber dans l'enfer, de la grâce que nous pourrions obtenir, en nous surmontant nous-même ?

Le 5^e avantage est *le bonheur de nous unir avec un*

nombre très-considérable et toujours croissant de saintes âmes qui sont entrées dans cette ligne de zèle. Déjà l'Apostolat compte des Associés dans toutes les contrées du monde. Nous ne saurions en supputer le nombre, même approximativement. Pour en donner une idée, il suffira de dire que, dans l'espace de huit mois, il a été distribué 80,000 billets d'agrégation.

Le 5^e avantage est *la participation spéciale aux prières et bonnes œuvres de plusieurs ordres religieux et congrégations apostoliques* ; et en particulier de la Compagnie de Jésus, de la Société de Marie, des deux Sociétés des Sacrés-Cœurs (dites de Piepus.) des Clercs réguliers Théatins, et des Religieux et Religieuses de la Trappe. Cette participation a été authentiquement accordée à tous les Associés de l'Apostolat. De plus, en entrant dans cette Association on est par là-même agrégé à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur établie à Rome. (1)

Le 7^e avantage résulte des *Indulgences nombreuses accordées directement ou indirectement à l'Apostolat de la Prière*, et dont on trouvera plus bas le catalogue complet, (page)

Enfin un 8^e et inestimable avantage, c'est que les *promesses faites aux personnes et aux communautés qui adopteraient la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, se réalisent surtout*, comme l'expérience l'atteste en faveur

(1) On aurait tort de conclure de là qu'on fait partie de l'Apostolat, par cela même que l'on fait partie de l'Association du Sacré-Cœur ; car c'est l'Apostolat qui a été agrégé avec tous ses membres à cette Association, et non pas cette Association qui a été agrégée à l'Apostolat de la Prière.

de celles qui pratiquent cette dévotion sous la forme de l'Apostolat de la Prière.

Or, si nous voulons connaître ces promesses magnifiques, écoutons celle, qui reçut de Notre-Seigneur lui-même, le titre glorieux de "*Disciple bien-aimée de son cœur*," et la mission non moins glorieuse de propager le culte de ce cœur adorable, la Vénérable Marguerite Marie. (1) " Que ne puis-je raconter, dit-elle, tout ce que je sais de cette aimable dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, et découvrir à toute la terre les trésors de grâce que Jésus-Christ a dessein de répandre avec profusion sur ceux qui la pratiqueront : 1° *Les simples fidèles*, obtiendront, par le moyen de cette aimable dévotion, la paix dans leurs familles, le soulagement dans leurs travaux, les bénédictions du ciel dans toutes leurs entreprises, la consolation dans leurs misères. 2° *Les personnes religieuses* retireront tant de secours de la dévotion au Sacré-Cœur, qu'il ne faudrait pas d'autre moyen pour rétablir la première ferveur et la plus exacte régularité dans les communautés les moins bien réglées, et pour porter au comble de la perfection celles qui vivent dans la plus grande régularité. 3° *Les prêtres, tous les hommes apostoliques* auront l'art de toucher les cœurs les plus endurcis, et travailleront avec un succès merveilleux, s'ils sont pénétrés d'une tendre dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. 4° *Les propagateurs de cette dévotion* ; Notre Seigneur réserve des trésors incompréhensibles pour ceux qui s'emploieront à établir

(1) La Vénérable Marguerite Marie Alacoque, Religieuse de la Visitation, morte au couvent de Paray-le-Monial (France) en l'année 1690. On travaille activement à sa Béatification.

" cette dévotion. Leur ministère produira, même en
 " ce qui regarde le salut et la perfection personnelle de
 " chacun d'eux, des fruits au-delà de leurs espérances.
 " 5° *Tout chrétien* trouvera dans ce divin cœur un lieu
 " de refuge pendant la vie, et principalement à l'heure
 " de la mort. Ah ! qu'il est doux de mourir, après
 " avoir eu une constante dévotion au Cœur-Sacré de
 " celui qui doit nous juger !

CHAPITRE IV.

CONDITIONS A REMPLIR POUR JOUIR DES AVANTAGES DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Ces conditions sont aussi faciles que les avantages qu'elles procurent sont précieux.

10. Les personnes légitimement agrégées à l'Apostolat en la manière indiquée au chapitre suivant, ne sont tenues à aucune pratique spéciale, à aucune œuvre de surrogation.

20. La seule condition imposée aux Associés, pour jouir des avantages accordés à l'Apostolat de la Prière, par le Siège Apostolique, est de s'approprier les intérêts du Sacré Cœur de Jésus, en offrant, *au moins une fois par jour*, les prières, les œuvres et les souffrances de la journée selon les intentions pour lesquelles ce Divin Cœur prie et s'immole sans cesse, et en particulier selon certaines intentions plus pressantes, recommandées par le Directeur de l'Association.

30. Il est bien clair que cette *offrande générale*, *n'exclut pas les intentions particulières* que la règle imposerait ou que la charité suggérerait ; ces intentions, par cela seul, qu'elles sont dans l'ordre, sont renfermées

dans celles du Cœur de Jésus : en y joignant les autres intentions de ce Divin Cœur, on ne fait que lui imposer une sorte de nécessité de s'occuper plus spécialement et plus efficacement des nôtres.

40. A plus forte raison, l'offrande de ses actions pour les intentions de l'Apostolat ne nuit en rien au don qu'on a pu faire aux âmes du Purgatoire du mérite *satisfactoire* de ces mêmes actions. Ce que l'Apostolat nous demande dans nos œuvres, ce n'est pas leur mérite satisfactoire, c'est leur vertu *impétratoire*.

50. Bien que cette *offrande quotidienne* soit certainement suffisante pour faire jouir les associés des privilèges de l'œuvre, et pour donner à leurs actions une efficacité vraiment apostolique, il n'est pourtant pas douteux que cette efficacité croîtra en raison de la ferveur plus grande et du renouvellement plus fréquent de cette offrande.

60. Un moyen facile de la renouveler, sans s'imposer aucun nouvel assujettissement serait de réciter avec attention et ferveur la première partie de l'Oraison Dominicale, que nous répétons si fréquemment tous les jours : *Que votre Nom soit sanctifié ! Que votre Règne arrive ! Que votre volonté soit faite sur la terre, comme dans le Ciel !* N'est-ce point là en abrégé tout l'Apostolat de la Prière ? On pourrait encore diriger vers ce but, la récitation de l'*Angelus*. Cette prière, en effet, que l'Eglise a instituée pour remercier Dieu de l'Incarnation de son Verbe, est parfaitement propre à implorer les grâces du Ciel en faveur de ceux, pour qui ce grand mystère, n'a pas encore porté tous ses fruits, et à demander que la grande œuvre de la Rédemption s'accomplisse dans toute son étendue.

70. Nous le répétons : *aucune prière, ou formule particulière n'est exigé* : et si nous recommandons le *Pater, l'Ave, le Credo* avec l'invocation : *cœur aimable de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus*, c'est uniquement parce que la récitation de cette formule est nécessaire, pour gagner quelques unes des Indulgences accordées à l'archiconfrérie du Sacré Cœur, à laquelle l'Association entière de l'Apostolat de la Prière est agrégée.

CHAPITRE V.

PRATIQUE DE L'APOSTOLAT.

10. Nous venons d'indiquer les conditions dont l'accomplissement suffit pour assurer la jouissance de tous les avantages propres à l'Apostolat de la Prière. On voit que ces conditions sont d'une simplicité extrême, et qu'il n'est pas de position tellement occupée à laquelle elles ne puissent s'adapter, sans entraîner la moindre gêne.

Mais si l'Apostolat de la Prière n'impose par lui-même aucune pratique, il n'est pas de pratique qu'il n'aspire à vivifier de son esprit, et dont il ne puisse par là-même accroître de beaucoup le mérite. S'il *n'impose* aucune charge, il *propose* une grande perfection à acquérir et en rend l'acquisition bien facile.

Il n'est pas de bonne œuvre, soit de piété, soit de mortification, soit de charité spirituelle ou corporelle, il n'est pas de devoir d'état, ou même de récréation légitime qui, animée des intentions de l'Apostolat, c'est-à-dire, des intentions mêmes du Cœur de Jésus,

ne devienne par là même une œuvre apostolique, et n'acquière la vertu de sauver les âmes.

Il n'est point d'exercice de piété que l'on ne soit assuré de faire beaucoup mieux et avec beaucoup plus de mérite, si, en l'accomplissant, on se pénètre des nobles et touchants motifs que l'Apostolat nous présente : Dieu à glorifier, le sang de Jésus-Christ à féconder, l'agonie de son cœur à soulager, ses désirs les plus ardents à combler, l'Eglise notre Mère à défendre contre ses ennemis, les âmes à sauver, l'enfer à fermer et le ciel à ouvrir.

Il n'est pas de faute que nous n'évitons plus facilement, il n'est pas de défaut que nous ne corrigions avec plus d'énergie, si nous permettons à l'Apostolat de nous rappeler plus habituellement qu'en nous privant de très grands mérites, ces fautes et ces défauts privent de malheureuses âmes des grâces avec lesquelles elles se sauveraient peut-être, et sans lesquelles elles se perdront. Si donc on veut recueillir dans toute leur étendue les fruits de l'Apostolat de la Prière, il faut en faire l'œuvre de toute notre vie : il faut s'en revêtir comme d'un vêtement qui ne nous quitte jamais, en faire notre pain quotidien, l'aspirer et le respirer comme on aspire et on respire l'air. Puisque les intentions de l'Apostolat ne sont autres que les intentions mêmes du Cœur de Jésus, le pratiquer de la sorte ce sera remplir dans toute sa perfection le grand précepte de l'Apôtre : *Ressentez en vous-même les sentiments de Jésus-Christ.*

2o. Il est des personnes, amies de la simplicité, auxquelles la pratique que nous venons d'indiquer suffit, et qui ne pourraient même s'enrôler dans l'Apostolat si on leur demandait davantage. Ce sont surtout

les personnes pieuses déjà chargées de diverses bonnes œuvres qui absorbent tout leur temps, ce sont encore les Religieux ou Religieuses auxquels l'esprit ou même la lettre de leur règle, interdit l'adoption de pratiques plus ou moins compliquées et l'entrée dans les Associations qui imposent ces pratiques.

Quand donc on désirera faire entrer dans l'Apostolat ces deux classes de personnes, qui en seront incontestablement les membres les plus utiles, il faut avoir soin de leur faire bien saisir ce caractère tout spécial de notre œuvre. Il n'est sûrement pas de règle si étroite qui puisse interdire à des âmes religieuses d'entrer dans une grande ligue de prières en faveur de l'Eglise, et de s'engager à unir tous les jours leurs œuvres aux intentions du Cœur de Jésus. Il n'est pas de vraie Religieuse qui ne s'impose spontanément cette douce obligation. Il n'y a donc pour elles, en entrant dans l'Apostolat, *absolument aucune charge nouvelle à subir* ; il n'y a que de nouvelles grâces à gagner. Aussi les Communautés les plus attachées à leurs règles, comme celles de la Visitation et du Carmel, qui avaient pu être d'abord arrêtées par la crainte dont nous venons de parler, n'ont pas plutôt connu la vraie nature de l'Apostolat qu'elles se sont empressées de s'y enrôler. Il en sera de même, nous n'en doutons pas, de toutes les communautés auxquelles on réussira à bien faire comprendre les précautions qui ont été prises de ce côté pour que l'Apostolat puisse s'adapter à toutes les conditions, et embrasser dans la largeur de ses cadres tous ceux qui désirent l'avènement du règne de Dieu.

30. Cependant il est d'autres classes de personnes auxquelles cette extrême simplicité de notre œuvre ns

conviendrait pas également, et qui seraient exposées à oublier la direction d'intentions qui en constitue l'essence, si quelque signe sensible ne venait chaque jour la leur rappeler. Ce sont surtout les enfants, les personnes moins accoutumées à la réflexion et occupées d'œuvres manuelles etc. Il en est d'autres encore, qui aiment qu'on leur fixe certaines pratiques, par lesquelles elles puissent réaliser les bonnes pensées qu'on leur suggère. Pour ces âmes, la multiplication de ces pratiques est bien moins à craindre que le vague dans lequel elles resteraient, si on ne déterminait avec précision ce qu'elles ont à faire.

En faveur de ces deux classes de personnes, nous avons indiqué dans la 2^e et la 3^e partie de ce Manuel les pratiques et prières qui nous semblent les plus utiles, pour entretenir et accroître l'esprit dont l'Apostolat doit nous animer.

CHAPITRE VI.

ORGANISATION DE L'APOSTOLAT.

1^o L'organisation de l'Apostolat n'est pas plus compliquée que sa pratique. De même, que celle-ci s'adapte avec la plus grande facilité, à toutes les pratiques imposées à chaque chrétien par les devoirs de son état, de même celle-là peut, sans difficulté aucune se plier aux organisations déjà en vigueur dans les Communautés et les Associations qui adopteront l'Apostolat.

Il est important qu'on le comprenne bien : L'Apostolat de la Prière n'est pas une œuvre à part, qui cherche à se substituer aux autres œuvres, ou même à marcher parallèlement avec elles ; ce n'est pas même une Archi-

confrérie, ayant sa constitution propre et s'affiliant des Confréries locales ; c'est *une ligue de zèle et de prières* dans laquelle sont appelées à entrer, sans changer à rien leur organisation, et sans compliquer leurs pratiques, toutes les Communautés religieuses, aussi bien que les personnes zélées qui, dans le monde, s'occupent de diverses bonnes œuvres, soit de piété, soit de charité. On connaîtra facilement la vérité de ce que nous venons d'avancer en lisant attentivement le *plan d'organisation définitive*, tel qu'il a été publié dans *Messenger du Sacré Cœur*, (Janvier 1864.) et dont nous allons reproduire les principaux statuts.

1° L'Apostolat de la Prière, n'est ni une Congrégation, ni une Confrérie proprement dite, mais une ligue de zèles et de Prières.....Pas plus que l'Association de la Propagation de la Foi, dont elle est l'auxilliatrice, cette œuvre n'est assujettie aux formalités requises pour l'établissement des Confréries.

.....
 “ 3° Les Communautés Religieuses.....sont spécialement invitées à s'y agréger. Cette agrégation peut se faire *collectivement*, par un diplôme, envoyé par le Directeur de l'Apostolat et par l'inscription de la Communauté agrégée sur le Régistre Général de l'Œuvre.....

“ 4° Les congrégations, confréries et associations de Piété ; les séminaires, pensionnats, hospices, et même les paroisses entières pourront également être agrégées collectivement à l'Apostolat ; mais chacun des membres de ces différentes Institutions, qui voudra participer aux avantages de l'Œuvre, devra recevoir un billet d'agrégation et dans ce cas, il continuera à faire

“ partie de l’Apostolat, alors même qu’il viendrait à
 “ sortir des Maisons ou Paroisses, au sein desquelles il
 “ avait été agrégé.

“ 5^o Dans toutes les Paroisses et dans toutes les com-
 “ munautés agrégées à l’Apostolat, on pourra ouvrir un
 “ registre, pour y inscrire même les personnes étran-
 “ gères qui désireraient faire partie de l’Apostolat, et
 “ auxquelles on donnera en les inscrivant un billet
 “ d’agrégation. Les zélateurs et zélatrices de l’Associa-
 “ tion pourront également délivrer de ces billets ; et ils
 “ auront soin de faire inscrire les personnes qui les ont
 “ reçus dans un des registres, dont il vient d’être ques-
 “ tion. Mais il ne sera pas nécessaire d’inscrire *nomi-*
 “ *nativement* les membres des Communautés Religieuses
 “ inscrites *collectivement* sur le Régistre Général de
 “ l’Œuvre.

“ 6^o Le Directeur Général de l’Association nommé
 “ par Monseigneur l’Evêque de Puy aura seul le pou-
 “ voir d’émettre des billets d’agrégation, et d’autoriser
 “ les Directeurs locaux à en émettre en son nom un nom-
 “ bre déterminé.”

Ces Règles si claires et si précises, n’ont pas besoin
 d’explication, ni de commentaire, elles montrent avec
 quelle facilité, on peut enrôler dans les rangs de l’A-
 postolat, soit des Communautés, soit des individus (1)

(1) Pour obtenir des Diplômes ou des billets d’agrégation, on s’adresse par lettre affranchie au R. P. H. Ramière, (Vals près-le-Puy, Haute-Loire, France.) Aucune rétribution n’est requise pour les billets eux-mêmes ; il suffit de rembourser les frais de transport. On espère que bientôt il y aura en plusieurs endroits du Canada et des Etats-Unis, des dépôts où l’on pourra se procurer des Diplômes et billets d’agrégation, en français et en anglais.

7° Quand à la manière de faire fonctionner l'Apostolat de la Prière, une fois légitimement établi, et d'en assurer la conservation et le progrès, rien de plus facile, puisque l'Article second des Statuts que nous venons de citer, déclare expressément *qu'on laisse à la sagesse et au zèle des Directeurs locaux, le soin de déterminer les pratiques particulières, qui leur paraîtront devoir rendre le but de l'Œuvre plus accessible à chaque classe d'Associés.*

Toutefois malgré le soin que nous devons prendre de sauvegarder la pleine liberté de nos Associés, il était pourtant indispensable de prendre quelque moyen pour entretenir une union constante entre les divers membres de l'Association. Il fallait aussi approprier l'Apostolat aux besoins des localités qui demandaient une organisation plus complète. L'expérience a prouvé que les moyens suivants sont très-propres à atteindre ce double but.

ARTICLE I.

PREMIER MOYEN D'ORGANISATION DE L'APOSTOLAT, LE MESSAGEUR DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

Le premier et le plus simple des moyens qui servent à maintenir et à resserrer l'union des membres de l'Apostolat est le petit journal qui se publie depuis deux ans, sous le titre de *Messageur du Sacré-Cœur de Jésus*. Chaque mois, ce journal va remettre sous les yeux de nos associés, les grands intérêts confiés à leur zèle. Il leur présente sous tous ses aspects cette belle dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, qui ne constitue pas seulement le fond même de notre œuvre, mais qui est encore, sui-

vant la parole d'un grand Prélat, la *quintessence de la Religion*. Tous les sujets qui peuvent servir à développer la piété, tous les devoirs de la piété chrétienne et religieuse, tous les intérêts de l'Eglise et des âmes, la doctrine catholique tout entière, l'histoire du passé et les événements présents, en un mot tout ce qui peut intéresser un chrétien est traité tour à tour dans les pages du *Messageur* ; mais tout y est ramené au Cœur de Jésus comme au centre de la religion, de l'humanité, de la création entière. Chaque livraison contient, outre un article de doctrine, un bulletin des faits religieux accomplis pendant le mois, des lettres des missions, des traits édifiants, des pièces de poésie, etc. Sans être de rigueur pour faire partie de l'Apostolat, la réception et la lecture de ce journal ne peut qu'être très-utile aux associés. C'est là qu'ils trouveront développées les intentions générales recommandées chaque mois. Le *Messageur* ouvre de plus ses colonnes à toutes les intentions que les associés désirent se recommander les uns aux autres. Quand on songe au grand nombre de saintes âmes et de ferventes communautés qui unissent leurs prières aux nôtres, on ne peut que s'estimer heureux d'avoir un moyen d'obtenir dans ses nécessités des secours aussi puissants. (1)

(1) Le *Messageur du Sacré-Cœur*, se publie en France, sous la direction du R. P. Ramière, directeur de l'association. Il paraît quelques jours avant la fin de chaque mois, en livraisons de 60 pages in-12, formant à la fin de l'année deux beaux volumes de chacun 360 pages. On s'abonne pour un an entier, à partir de janvier ou de juillet. Le prix de la souscription, pour le Canada et les Etats-Unis, est de 4 francs, 20 centimes français. Moyennant le même prix, on peut se procurer chacune des premières années, à partir de juin 1861,

ARTICLE II.

SECOND MOYEN D'ORGANISATION: LE ROSAIRE DE
L'APOSTOLAT.

S'il est des communautés ou des paroisses, où toute organisation propre serait un motif pour repousser l'Apostolat, ailleurs, au contraire, on sent la nécessité d'organiser cette œuvre. Un des moyens les plus faciles pour atteindre ce but, est d'appliquer à l'Apostolat l'organisation du Rosaire vivant.

Personne n'ignore que la Dévotion du Saint Rosaire, institué par St. Dominique, au milieu de l'une des crises les plus dangereuses que l'Eglise ait traversées, a eu dès son origine un caractère tout apostolique. On sait aussi avec quel succès cette pratique a été employée, depuis son institution, pour écarter de l'Eglise de nouveaux dangers. Le Rosaire Vivant, établi dans ces derniers temps, hautement approuvé par Grégoire XVI, enrichi par ce saint Pontife de faveurs spirituelles que son successeur a confirmées, doit, sans doute, ces privilèges à son admirable organisation, qui le rend parfaitement propre à devenir l'instrument du zèle. Nous sommes donc assurés d'entrer dans les vues de l'Eglise,

époque où le *Messenger* a commencé à paraître. Chaque nouvel abonné reçoit un *Petit Manuel de l'Apostolat de la Prière*. Tous ceux qui recueillent 10 abonnements, et se chargent d'en recouvrer et en acquitter le prix, reçoivent un abonnement gratuit et le *Livre de l'Apostolat de la Prière*, in-12 de 400 pages. Pour ce qui concerne l'abonnement, on peut s'adresser au R. P. Ramière, à Vals près-le-Puy, (Haute-Loire, (France) ; ou à la Librairie J. B. Rolland et Fils, rue St. Vincent, Montréal. (Prix de l'abonnement une piastre.)

en indiquant cette organisation aux Associés de l'Apostolat, qui chercheraient un moyen sûr et facile de s'unir ensemble.

Nous ne pouvons guère douter que les Associés du Rosaire Vivant, ne trouvassent un égal profit à joindre à cette pratique, l'esprit et les intentions de l'Apostolat; mais nous devons abandonner ce point au zèle et à la sagesse des Directeurs de cette belle œuvre. C'est à eux qu'il appartient de faire participer, s'ils le jugent convenable, les Associés du Rosaire Vivant, aux avantages spirituels de l'Apostolat; pour nous, nous n'hésitons pas à recommander aux Associés de l'Apostolat la pratique et l'organisation du Rosaire Vivant.

On sait en quoi consiste cette organisation. Quinze personnes se réunissent ensemble et se partagent chaque mois les quinze mystères du Rosaire. Chacune d'entr'elles s'engage donc à réciter, chaque jour, une dizaine en méditant sur le mystère qui lui est échu. A la tête de ces quinze personnes est placé un zéléteur qui peut avoir avec lui deux sous-zéléteurs, auxquels il remet, chaque mois, les mystères que chacun d'eux distribue à cinq Associés. Lorsque l'Association est nombreuse, on forme plusieurs divisions, à la tête desquelles on place des conseillers, dont chacun a sous ses ordres onze zéléteurs. Enfin, au-dessus des conseillers on établit un président. On a de la sorte une hiérarchie parfaitement graduée, et dès qu'il y a une bonne œuvre à faire ou une bonne pensée à communiquer, il est facile de transmettre le mouvement du centre aux extrémités, par le moyen des conseillers, des zéléteurs et des sous-zéléteurs.

Pour appliquer cette organisation à l'*Apostolat de la*

Prière, on a publié, sous le titre de *Rosaire de l'Apostolat*, une exposition des Mystères du Rosaire propre à exciter le zèle de nos associés. A chaque mystère on a joint une intention de l'Apostolat, de manière à ce que, en se partageant chaque mois les feuillets de ce livre, les Associés parcourent, tous ensemble, le cercle entier des Mystères de Jésus-Christ, et des intentions de son Cœur. (1)

Le Directeur-Général de l'Apostolat fait aussi imprimer tous les mois des *Billets du Rosaire Vivant*, portant l'indication de l'intention principale recommandée pour ce mois aux Associés de l'Apostolat dans le *Messager du Sacré Cœur*. (2)

On comprendra par ce qui va suivre l'avantage principal qu'offrent ces billets.

Cet avantage consiste dans la pratique du *Trésor du Sacré Cœur*. Nous nommons ainsi, un tableau exposé auprès d'un autel ou d'une image du Sacré Cœur, dans lequel on inscrit chaque mois la somme des œuvres offertes au Sacré Cœur de Jésus, durant le mois, par les Associés de l'Apostolat. Afin de faciliter cette pratique, on imprime, sur le revers des billets mensuels du *Rosaire de l'Apostolat*, une petite liste des œuvres que chaque associé peut offrir. Chacun d'entre eux a soin d'y marquer le nombre de ces œuvres qu'il veut faire

(1) Cet Opuscule se trouve dans la 3e partie de ce volume on peut se le procurer aussi séparément à la Librairie de J. B. Rolland et Fils.

(2) Les Billets mensuels du Rosaire sont envoyés chaque mois par la poste à toutes les Paroisses, communautés et zélateurs qui en font la demande.

ou qu'il a faites, durant le mois, aux intentions de l'Apostolat, et, à la fin du mois, il dépose son billet dans une corbeille disposée à cet effet. Il est facile ensuite aux Zélateurs ou Zélatrices de faire le relevé de ces œuvres, et de l'inscrire sur le tableau.

ARTICLE III.

AUTRES MOYENS D'ORGANISATION.

L'Apostolat, s'adapte, avec une égale facilité, à la dévotion des *Neuf offices du Sacré Cœur*, déjà établie dans un grand nombre de Communautés Religieuses. Cette dévotion, qui paraît dater de l'origine même de la Dévotion au Sacré Cœur, consiste à partager entre neuf personnes les principales fonctions que le Divin Cœur remplit pour nous et que nous avons nous-mêmes à remplir à son égard. Pendant un mois, chacun des Associés s'applique spécialement à remplir, au nom de tous, l'office qui lui est échu, et, à la fin du mois il échange cet office contre un autre. On se partage également les heures du jour, de manière à ce que durant le jour entier, l'un des Associés soit spécialement chargé de rendre ses hommages au Cœur toujours adorable et toujours aimant de Jésus. L'Apostolat complète très-heureusement cette pratique, en joignant à chacun des offices l'une des intentions principales du Divin Cœur, de manière à ce que, en remplissant successivement les neuf offices, on s'approprie l'une après l'autre ces divines intentions.

Une organisation non moins simple que celle dont on vient de lire l'exposé, est l'organisation du *culte perpétuel du Sacré Cœur*. On distribue, chaque mois ou

seulement chaque année, aux Associés, des Billets qui portent, avec l'énumération des Indulgences accordées à cette pratique et des conditions à remplir, l'indication du jour, du mois ou de l'année que chacun doit spécialement consacrer à honorer le Divin Cœur. Des Billets publiés en France et réimprimés à Montréal, faciliteront l'adjonction de l'Apostolat de la Prière à cette excellente pratique. (1)

C'est aux Supérieurs et Directeurs des diverses communautés, qu'il appartient de déterminer la méthode la plus avantageuse et la plus facile, pour allier l'exercice de l'Apostolat avec les devoirs et la vocation particulière des personnes qu'ils dirigent. Nous nous sommes très-bien trouvés, jusqu'à ce jour, d'avoir laissé beaucoup à faire à l'initiative individuelle, et d'avoir conservé, avec le soin le plus jaloux, à cette œuvre l'élasticité de son organisation.

ARTICLE IV.

ORGANISATION DE L'APOSTOLAT DANS LES PAROISSES.

Par ce qui vient d'être dit, on peut comprendre combien il est facile à un Pasteur zélé d'établir *l'Apostolat de la Prière* dans sa paroisse. Il peut se servir pour cela de plusieurs méthodes.

1o. S'il n'y a pas déjà, dans la Paroisse, un nombre suffisant d'Associations pieuses, on pourra faire de l'Apostolat une œuvre à part et lui assigner, chaque

(1) On trouvera dans la 3e partie de ce Volume la reproduction de l'un de ces Billets. On peut se les procurer à la Librairie J. B. Rolland et Fils ; sur des demi-feuilles séparées.

mois, une réunion générale qui sera précédée de la réunion particulière des zélateurs ou zélatrices. C'est surtout dans de semblables circonstances qu'on pourra adopter avec avantage, l'organisation du Rosaire de l'Apostolat. Dans la réunion des zélateurs, on leur distribuera les feuilles du Rosaire qu'ils devront ensuite diviser entre les Associés de leurs sections respectives. On profitera de cette occasion pour s'informer des besoins spirituels de la Paroisse, afin de pouvoir les recommander ensuite à la réunion générale. S'il y a une bonne œuvre à faire, c'est surtout parmi les zélateurs et zélatrices qu'on trouvera des personnes de bonne volonté, disposées à l'accomplir. En un mot, on pourra traiter dans ces réunions de tous les intérêts du Cœur de Jésus dans la Paroisse ; et les zélateurs devront être, entre les mains d'un Pasteur zélé, des instruments toujours prêts à accomplir les desseins de ce Divin Cœur. La distribution des billets aux Associés fournira une occasion très favorable, pour répandre dans l'Association entière les bonnes inspirations suggérées dans la réunion des zélateurs.

2o. S'il y a déjà dans la paroisse assez d'Associations et de Confréries, l'Apostolat pourra être établi au sein de ces mêmes Associations ou de quelqu'une d'entre elles ; et alors, au lieu de vivre de, sa propre vie, il servira à accroître la vie dont ces Associations étaient déjà douées. Rien n'empêche que, même dans ce cas, on n'adopte l'organisation que nous venons d'indiquer. (1)

(1) Quoi de plus aisé et en même temps de plus utile, que de rattacher l'*Apostolat de la Prière* à l'Archiconfrérie du Sacré Cœur de Marie, ou à l'Association de la Propagation

Cette organisation ne sera pas moins utile pour ranimer et entretenir la ferveur d'une Congrégation que d'une paroisse entière.

C'est là, en effet, le grand secret du zèle et la condition infaillible du succès de toutes les bonnes œuvres : l'*Organisation*, c'est-à-dire, le choix de quelques âmes d'élite qui communiquent aux extrémités le mouvement parti du centre. Mais cette organisation, toujours si efficace, ne peut manquer de l'être encore bien plus, lorsqu'elle obéira à un moteur invisible aussi puissant que l'est le Cœur de Jésus.

ARTICLE V.

ORGANISATION DE L'APOSTOLAT DANS LES SÉMINAIRES.

Parmi tous les établissements chrétiens, ceux auxquelles l'Apostolat de la Prière convient le mieux sont, sans contredit, les grands Séminaires. Le nombre de ceux qui l'adoptent va toujours croissant, et, partout où il a été établi il a récompensé, par les fruits les plus consolants, la faveur que de zélés Directeurs lui ont accordée. Nous voudrions pouvoir transcrire en entier le règlement adopté dans ces Séminaires ; nous en donnerons du moins un aperçu, qui suffira pour faire comprendre l'utilité de cette pratique.

Déjà, dans la plupart de ces pépinières du sacerdoce, existait certaines pieuses institutions sur lesquelles l'A-

de la Foi? Ce sera un moyen de conserver et d'augmenter la ferveur de ces pieuses Associations, qui sans ce secours sont exposées à s'affaiblir et à tomber en décadence.

postolat s'est greffé, avec la plus grande facilité : Nous voulons parler des Réunions ou Conférences hebdomadaires, que les élèves forment spontanément entre eux, afin de s'avertir mutuellement et de s'exciter à avancer dans la vertu. Ces réunions, composées de cinq ou six Séminaristes, à la tête desquels est placé un zéléteur, ont fourni à l'Apostolat de la Prière des cadres tout formés, en même temps qu'elles lui ont emprunté de précieuses grâces spirituelles, et un nouvel aliment pour la piété et le zèle de leurs membres. Chaque semaine les diverses conférences se réunissent au moment qui paraît le plus favorable ; c'est ordinairement à la Maison de campagne, les jours de promenade. Dans ces réunions, on élève son cœur à Dieu, on se donne mutuellement, avec une simplicité toute fraternelle, les avis que suggère la charité, et on s'entretient de quelque sujet capable d'enflammer le zèle des Associés. Dans certains Séminaires, ces sujets ont été choisis d'avance, dans une réunion de zélateurs, présidée par le Zélateur-Général qui est à la tête de l'Association entière. Ailleurs cette réunion fournit aux Associés l'occasion de remettre aux Zélateurs la liste cachetée des pratiques que le zèle leur a suggérées. On proclame ensuite la somme de toutes ces pratiques, dans une réunion générale qui a lieu le premier vendredi, ou le premier dimanche du mois. Dans cette même réunion, le Directeur de l'Œuvre, ou l'un des zélateurs, prononce une allocution pour exciter tous les membres de l'Association à redoubler de zèle, pour accomplir, dans toute leur étendue, les désirs du Cœur de Jésus.

Dans tous ces pieux exercices, les Directeurs des Séminaires laissent l'initiative à leurs élèves, et se con-

tentent d'approuver, ou, au besoin, de modérer leur zèle. Ceux-ci trouvent de la sorte, dans les murs même du Séminaire, l'occasion de s'exercer aux œuvres qu'ils devront faire plus tard sur une plus vaste échelle ; et cet exercice est d'autant plus fructueux qu'il a pour objet, non des âmes vulgaires, mais des âmes d'Apôtres. Dans ces entretiens fraternels, le zèle s'embrase, les défauts se corrigent, l'esprit d'une maison entière s'épure, toutes les vertus ecclésiastiques se développent, les âmes des Ministres de Jésus-Christ apprennent à vivre de plus en plus de la vie de ce Divin Sauveur.

L'Apostolat de la Prière, n'est au fond autre chose que la reproduction de l'*Intérieur de Jésus-Christ*, que le vénérable Monsieur Olier, regardait comme l'essence de la vie chrétienne et sacerdotale. On ne saurait donc douter que l'adoption de l'Apostolat, dans les Séminaires, ne contribue efficacement à y développer cet esprit, dont les respectables successeurs de Monsieur Olier ont reçu l'héritage, et qui a été le principe de la régénération du sacerdoce en France.

ARTICLE VI.

ORGANISATION DE L'APOSTOLAT DANS LES MAISONS D'ÉDUCATION.

L'Apostolat de la Prière peut produire des effets également salutaires dans les établissements d'éducation. Il n'est pas de plus cruel sujet de douleur, pour les personnes qui s'adonnent, par dévouement, à cette œuvre si difficile de l'éducation de la jeunesse, que de voir les dispositions les plus heureuses, cultivées avec

des peines et des soins infinis dans les cœurs des enfants qui leur étaient si chers, s'effacer peu à peu, au contact du monde, et faire place à cet esprit payen qui tue notre société. Qu'avons-nous à faire pour obvier à cet affreux danger, si ce n'est de nous appliquer beaucoup moins à développer, dans le cœur de ces enfants, une piété toute de sentiment, qu'à leur inculquer profondément l'esprit catholique, l'estime pour leur dignité d'enfants de l'Eglise, un dévouement sans bornes pour cette unique Mère des enfants de Dieu? Il importe donc souverainement de les habituer de bonne heure à s'unir à toutes les joies et à toutes les douleurs de l'Eglise, à considérer tout ce qui la touche comme une affaire propre. Or, c'est là précisément le but de l'Apostolat. Il semble donc qu'aucune œuvre ne s'adapte mieux aux besoins spéciaux d'une maison d'éducation.

C'est surtout dans les congrégations qui réunissent, dans la plupart de ces maisons, l'élite des élèves, que l'Apostolat pourra s'établir avec fruit. On y lira le *Messenger*, on y mettra en honneur la communion du mois, pour la *Couronne d'Or*, et la Messe entendue chaque semaine pour l'Eglise et la conversion des âmes. Cette messe pourra être celle du samedi, qui est déjà appropriée à ce but, partout où est établie l'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie.

Parmi les Congréganistes eux-mêmes, on en choisira un petit nombre, pour être les zélateurs ou les zélatrices de l'Apostolat, et on les réunira, tous les mois, pour les exciter et les accoutumer à soutenir les intérêts de Dieu, et à promouvoir parmi leurs condisciples, les désirs du Sacré-Cœur de Jésus; leur zèle s'exercera d'abord par la propagation du petit journal, qui a pour

but de faire connaître les prérogatives et les intentions de ce Divin Cœur. Comme l'abonnement, quelque modique qu'il soit, pourrait être au-dessus des ressources d'élèves isolés, les zélateurs pourront réunir plusieurs cotisations et faire passer chaque mois le journal à chacun des abonnés. Mais les zélateurs de l'Apostolat ne devront pas se borner à la propagation de cette œuvre. Toutes celles qui peuvent intéresser la gloire de Dieu : *l'Association pour la propagation de la Foi, la Ste. Enfance, etc.*, devront trouver parmi eux, leurs membres les plus dévoués et leurs plus ardents promoteurs. C'est ainsi qu'il se disposeront à combattre utilement un jour pour la cause de Dieu, dans les diverses positions où il plaira à la Providence de les placer.

ARTICLE VII.

MOYEN UNIVERSEL ET PRINCIPAL D'ORGANISATION DE L'APOSTOLAT DE PRIÈRE, LES ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES.

Par ce qui précède, il est facile de voir que l'organisation de l'Apostolat repose principalement sur les zélateurs et les zélatrices qui, dans chaque localité, *feront leur affaire* de la propagation de cette œuvre. Grâce à Dieu, cette ressource ne nous a pas fait défaut jusqu'à ce jour, et nous savons qu'elle ne nous manquera pas à l'avenir. Il n'est pas de ville, il n'est presque pas de village, où ne se rencontrent quelques âmes dévouées, qui n'aspirent qu'à s'employer utilement à promouvoir les desseins et la gloire du Cœur de Jésus. L'Apostolat de la Prière fournira à ces âmes le moyen de satisfaire leurs pieuses aspirations. Il leur servira de lien,

et en les unissant étroitement ensemble, il centuplera leur force.

Comme les personnes dont il s'agit sont, dans chaque localité, les membres les plus actifs des différentes associations de piété et de charité, leur réunion en un seul corps aura de plus l'avantage d'éviter des froissements qui compromettent quelquefois le bien opéré par ces diverses œuvres.

Ces zélateurs et zélatrices devront, autant que possible, se réunir tous les mois, sous la présidence du Directeur local de l'Apostolat, afin de se concerter ensemble sur les moyens les plus propres à promouvoir les désirs et les intérêts du Cœur de Jésus. Ils recueilleront les noms des personnes qui désirent entrer dans l'association, et leur distribueront des billets d'agrégation, dont chacun d'entre eux aura un petit dépôt. C'est par eux que les livraisons mensuelles du *Messenger du Sacré-Cœur* pourront être distribuées aux associés. S'il est possible d'avoir de temps en temps des réunions générales, et d'y mettre en vigueur le *Trésor du Sacré-Cœur*, les zélateurs et zélatrices, feront le relevé des offrandes. Ce sont eux encore qui iront recueillir dans les communautés les offrandes mensuelles, pour les porter au Directeur et les faire parvenir ensuite, au centre de l'association. Mais leur zèle ne devra pas se borner là ; nous l'avons dit : il devra s'étendre à tout ce qui, dans la localité, intéresse la gloire de Dieu : ignorants à instruire, âmes exposées à éloigner du danger, pécheurs à convertir, fondations utiles à favoriser ou même à procurer. Tous ces sujets et autres semblables, devront être traités dans les réunions des zélateurs et des zélatrices. Ils n'oublieront pas que, en mettant

ainsi toute leur influence au service du Cœur infiniment reconnaissant de leur Dieu, ils lui imposent une sorte de nécessité de s'occuper d'autant plus activement de leurs intérêts, qu'ils les oublient eux-mêmes, d'avantage pour son amour. (1)

L'expérience a démontré la puissance, pour le bien, d'un corps de Zélateurs ou de Zélatrices animés de cet esprit, quelque petit que puisse être leur nombre. Il n'est point d'heureux résultat qu'on ne puisse attendre, dans une paroisse, dans une ville entière, de l'action combinée de ces âmes intimement unies dans le Cœur de leur Dieu, et uniquement désireuses de s'entr'aider, pour la réalisation de tous ses desseins! Ce Divin Cœur n'est-il pas tout-puissant, et pour accomplir le désir qu'il a de nous faire du bien, demande-t-il autre chose que notre coopération? Toutes les fois donc, qu'il trouvera des instruments parfaitement dociles, il n'est pas de merveille qu'il ne puisse accomplir par leur entremise. C'est à lui procurer ces instruments, que l'*Apostolat de la Prière* aboutira partout où il sera complètement réalisé. Tous ceux qui l'auront bien compris, et que la divine influence du Cœur de Jésus aura unis ensemble dans une parfaite communauté de désirs et de prières, sont amenés naturellement à s'unir dans une parfaite communauté d'action, à se concerter et à s'entr'aider pour promouvoir

(1) Partout où le corps des Zélateurs ou Zélatrices est solidement établi et a donné, au moins par six mois d'épreuve, des garanties de durée, les Directeurs sont autorisés à nous demander, pour chacun des membres de ce corps un Diplôme, en vertu duquel ils gagnent des Indulgences précieuses dont la liste se trouve ci-après. (p.)

tous les intérêts de ce Divin Cœur, ils deviennent, en un mot, par les œuvres aussi bien que par les prières les APÔTRES DU CŒUR DE JÉSUS ! (1)

CHAPITRE VII.

INDULGENCES QUE PEUVENT GAGNER LES ASSOCIÉS
DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. (2)

N. B.—Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoires.

ARTICLE I^{er}.

INDULGENCES ACCORDÉES A TOUS LES ASSOCIÉS.

1^o *Indulgences plénières.* — 1^o Le jour de la réception. — 2^o Le jour de la fête du Sacré-Cœur. — 3^o Le jour de la fête de l'Immaculée Conception de la B. V. M. — 4^o Un vendredi de chaque mois. — 5^o Un autre jour de chaque mois, à leur choix.

Pour gagner ces indulgences, il faut remplir les conditions ordinaires, c'est-à-dire, se confesser, communier, visiter une église ou oratoire public, et y prier quelque temps, aux intentions du Souverain Pontife.

(1) On prépare actuellement en France, la 2^e Edition d'un livre destiné aux *Zélateurs du Cœur de Jésus*.

(2) Nous ne mentionnons ici que les Indulgences accordées *directement* à l'Apostolat de la Prière ; mais il y en a d'autres très-abondantes que les Associés peuvent, en vertu de l'affiliation de l'Œuvre à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Jésus. On en trouvera la liste complète dans la III^e partie de ce Manuel. Chap. 1^{er}, p.

II^o *Indulgences partielles.*— Une indulgence de 100 jours est attachée à toutes les prières et bonnes œuvres, que les associés offriront suivant les recommandations, faites par le Directeur de l'association, au commencement de chaque mois. (1)

ARTICLE II.

INDULGENCES PROPRES AUX ZÉLATEURS ET ZÉLATRICES.

I^o *Indulgences plénières.*— (Aux conditions ordinaires mentionnées ci-dessus.)

DEUX FOIS PAR MOIS, savoir : aux fêtes des *Saints Protecteurs de l'Association.*

En janvier . . .	{ le 3, Ste. Geneviève ; le 29, St. François de Sales ;
En février . . .	{ le 1 ^{er} , St. Ignace, martyr ; le 13, Ste. Catherine de Ricci ;
En mars	{ le 9, Ste. Françoise, veuve ; le 19, St. Joseph, époux de la B.V.M. ;

(1) C'est dans le *Messageur du Sacré-Cœur*, qu'on trouvera les recommandations et les intentions du mois. Les *Billets du Rosaire Vivant* contiennent aussi l'indication de l'intention principale du mois. Pour gagner l'indulgence susdite de 100 jours, il suffit de s'unir aux intentions du Directeur-Général, quand bien même on ne les connaîtrait pas d'une manière explicite.

Toutefois, dans les localités où l'on ne reçoit les livraisons du *Messageur* ou les *Billets du Rosaire*, qu'après le commencement du mois auquel ils sont destinés, (comme il arrive en Canada) il serait plus à propos de réserver les intentions pour le mois suivant. (*Réponse du Directeur-Gérant.*)

En avril.....	{ le 5, St. Vincent Ferrier ; le 30, Ste. Catherine de Sienne ;
En mai.....	{ le 4, Ste. Monique ; le 25, St. Grégoire VII, pape ;
En juin.....	{ le 3, Ste. Clotilde, reine ; le 29, SS. Pierre et Paul, apôtres ;
En juillet....	{ le 22, Ste. Marie Madeleine ; le 31, St. Ignace de Loyola ;
En août.....	{ le 4, St. Dominique ; le 21, Ste. Jeanne de Chantal ;
En Septembre	{ le 15, Ste. Catherine de Gênes ; le 29, St. Michel, archange ;
En octobre...	{ le 4, St. François d'Assise ; le 15, Ste. Thérèse ;
En novembre.	{ le 11, St. Martin de Tours ; le 19, Ste. Elizabeth de Hongrie ;
En décembre..	{ le 13, Ste. Lucie, vierge et martyr ; le 27, St. Jean l'Évangéliste ;

II^o *Indulgence partielle.* — Une indulgence de 300 jours, chaque fois qu'ils se réunissent, pour aviser ensemble, aux moyens de procurer le progrès de l'œuvre.

CHAPITRE VIII.

INVITATION PRESSANTE A TOUS LES CHRÉTIENS DE
S'ENROLER DANS LES RANGS DE L'APOSTOLAT
DE LA PRIÈRE. (1)

Nous avons exposé notre pensée ; notre tâche est remplie. Ames fidèles, arrachez-vous donc un instant aux illusions des sens, et recueillies, loin du bruit du

(1) Extrait du *Livre de l'Apostolat*, conclusion.

monde et du tumulte des créatures, considérez le malheur affreux de tant d'âmes qui se perdent : prêtez l'oreille aux pressantes sollicitations des dignes ouvriers qui travaillent à les sauver et qui implorent votre secours.

O Dieu ! quelles voix plaintives se font entendre et viennent affliger mon cœur !

C'est *la voix de ces généreux apôtres*, qu'un sublime dévouement transporte tous les jours jusqu'au bout du monde. Du milieu des flots de l'Océan dont ils bravent les tempêtes, du sein des nations barbares qu'ils s'efforcent de gagner à Jésus-Christ, de toutes les contrées de l'univers, ils tournent leurs regards vers leurs dévoués frères d'Europe ; et sans cesse aux prises avec l'erreur et l'infidélité, en proie à toutes les privations, là, sur le théâtre de leurs combats, champ d'honneur souvent teint de leur sang, il répètent avec le grand St. Paul : *Frères bien-aimés, priez pour nous.* ⁽¹⁾ Ils s'écrient avec l'Apôtre des Indes, François-Xavier : " Pourquoi l'Europe qui surabonde de prêtres et de secours spirituels est-elle si avare et si dure envers ces contrées, où périssent chaque jour tant de milliers d'âmes, faute d'une voix qui les éclaire, d'une main qui les baptise ? "

C'est *la voix de l'Eglise* elle-même qui gémit et qui pleure. Elle pleure comme Rachel sur ces pauvres petits enfants qui meurent au jour de leur naissance, avant qu'elle ait pu les régénérer à la grâce, victimes infortunées d'une cruauté inconnue aux tigres eux-mêmes : ou qui, plus malheureux encore, tombent à la fleur de leurs ans, déjà consumés par une corruption précoce,

(1) 1 Cor., 1, 5.

comme la fleur délicate qu'a flétrie et desséchée le souffle brûlant du désert.

Elle pleure sur ces innombrables esclaves du péché, qui, morts à la vertu, morts à la foi, morts à tout sentiment honnête, portent déjà gravé sur le front, le sceau ignominieux de la réprobation.

Elle pleure sur ces infortunés que le schisme et l'hérésie ont ravis à son amour, et qui, semblables à la branche séparée du tronc, n'ont en partage que la malédiction, en perspective que le feu et d'épouvantables supplices.

Elle pleure sur cette multitude plus considérable encore d'idolâtres et d'infidèles de toutes sortes, qui méconnaissent ou blasphèment le Nom de Jésus, et, prosternés aux pieds d'infâmes idoles, prostituent aux démons les hommages dûs au seul Dieu immortel.

Elle pleure..... mais arrêtons-nous. O Eglise sainte ! O mère tendre des fidèles, c'est en vain que nous entreprendrions d'énumérer tous les maux qui vous affligent, de rappeler les causes trop multipliées de vos douleurs, de compter les plaies que vos ennemis, que vos propres enfants, hélas ! vous font tous les jours. Nous, du moins, nous mêlerons nos larmes à celles que vous répandez ; les coups qui déchirent votre sein perceront auparavant nos cœurs, et nous partagerons des maux qu'il ne nous est pas donné de guérir.

C'est *la voix de Jésus-Christ* ; du fond de ces tabernacles où le retient jour et nuit captif son incomparable tendresse pour nous, un cri s'échappe de son divin Cœur : *Je suis venu apporter le feu de l'amour sur la terre, et que désirai-je autre chose, sinon de l'en voir embrasée ?* Puis, nous montrant ces générations innom-

brables qui, comme des vagues pressées, vont se précipiter l'une après l'autre dans l'éternel abîme : O mes enfants, nous dit-il, me laisserez-vous seul travailler et souffrir pour ces âmes ? Mon sang a coulé pour elles n'y aura-t-il aucun d'entre vous qui veuille joindre au moins ses prières aux miennes pour les sauver ?

Qui de vous restera insensible aux ardents et si justes désirs du divin Sauveur ?

Que de maux ! que de crimes ! que de souffrances ! O Dieu ! où courent ces multitudes aveugles ? Elles se lassent, elles s'épuisent dans les voies de l'iniquité, et il ne se trouve personne qui vienne leur porter secours, ni leur tendre une main charitable pour les soutenir, ni leur faire entendre la voix amie qui console, instruit et encourage !

O Seigneur, qui aimez les enfants des hommes jusqu'à dire que vous faites vos délices d'habiter parmi eux, dilatez le sein de votre miséricorde, afin que les brebis errantes y trouvent leur asile et leur repos, nous vous en conjurons par votre propre amour. Vous exaucerez des vœux que vous seul avez pu nous inspirer ; et réunis tous ensemble par les doux liens de votre plus tendre charité, nous trouverons accès et grâce auprès de votre Cœur.

Voyageurs sur cette terre misérable, nous sommes tous si faibles, que nous avons besoin de nous appuyer mutuellement sur les bras de nos frères, pour ne pas succomber dans la route. Mais, c'est surtout dans l'ordre de la grâce et du salut que Dieu a voulu que nous fussions unis. La *Prière*, tel est le lien qui de tous les cœurs ne fait qu'un cœur, de toutes les voix, qu'une seule voix. C'est la prière commune qui

fait notre force, c'est elle qui nous rendra invincibles.

Elle est comme le pont jeté sur les abîmes que le pauvre voyageur doit franchir pour arriver aux termes heureux de son pèlerinage. Elle est l'échelle mystérieuse attachée à la voûte du firmament. Les anges y montent et descendent incessamment pour nous montrer la route et porter nos vœux au pied du trône de l'Éternel. Nous devons nous élever après eux de degrés en degrés ; les uns précèdent, les autres suivent ; tous doivent s'encourager et se soutenir.

Elle est le levier tout-puissant remis entre nos mains, pour soulever le monde affaissé sous le poids de ses crimes et le porter jusqu'au ciel.

Elle est la chaîne par laquelle la misère attire à elle la bonté ; déjà elle a fait descendre le verbe de Dieu sur la terre ; déjà elle l'a contraint d'envoyer aux hommes son Esprit ; c'est elle encore qui doit nous procurer une plus abondante effusion de ses grâces.

Hâtons-nous donc d'unir ensemble nos désirs, nos prières et nos efforts ; puissants par eux-mêmes, ils formeront par leur union un irrésistible faisceau.

O Jésus, vous avez dit, aux jours de votre vie mortelle : *Là où plusieurs seront réunis en mon nom, je serai au milieu d'eux ;—et ailleurs : Lorsque deux ou trois s'accorderont à me demander une grâce, si grande qu'elle puisse être, je la leur accorderai.* Il est temps de vous souvenir de ces promesses. Soyez donc au milieu de nous par cette infinie tendresse, comme nous sommes nous-mêmes unis et confondus en une même prière. Nous vous solliciterons, nous vous importunerons de nos vœux. D'un bout du monde à l'autre un

concert unanime de gémissements et de désirs montera jusqu'à votre cœur. Nous recuillerons toutes les gouttes de votre sang, pour les porter jusqu'aux nations lointaines qui ne connaissent point encore votre nom béni, comme à ces générations plus voisines qui demeurent aveugles au milieu des torrents de votre lumière. Nous vous les présenterons sans cesse, ces frères, infirmes, malades, mourants de la lèpre du péché, et des plaies honteuses de l'infidélité, et nous ne cesserons de vous adresser nos demandes et de pousser des cris de détresse, que lorsque nous aurons recueilli dans votre cœur et conduit au port de l'éternité bienheureuse ces âmes créées à votre image et rachetées de votre sang !

adra invin-
âmes que le
aux terme
elle mysté-
Les anges y
nous mon-
du trône de
eux de de-
es suivent ;

nos mains,
de ses cri-

attire à elle
e de Dieu
aux hom-
ous procu-

désirs, nos
es, ils for-

e vie mor-
n nom, je
e deux ou
si grande
est temps
donc au
me nous
ne même
opportune-
autre un

DEUXIEME PARTIE.

Prières à l'usage des Associés de l'Apostolat
de la Prière.

CHAPITRE I.

PRIÈRES LITURGIQUES CONSACRÉES PAR LA SAINTE
ÉGLISE CATHOLIQUE A L'APOSTOLAT DE LA
PRIÈRE.

ARTICLE I.

PRIÈRES RÉCITÉES DANS L'OFFICE DU VENDREDI
SAINT.

I. Pour toute l'Église.

Prions, nos très-chers Frères, pour la sainte Eglise de Dieu, afin que le Seigneur notre Dieu daigne lui donner la paix, la maintenir dans l'union, et la garder par toute la terre, lui assujettissant les principautés et les puissances ; et qu'il nous donne dans cette vie, avec la paix et la tranquillité, de glorifier à jamais Dieu le Père tout-puissant.

PRIONS: *Fléchissons les genoux.* R. *Levez-vous.*

Dieu tout-puissant et éternel, qui avez révélé en Jésus-Christ votre gloire à toutes les nations, conservez

les ouvrages de votre miséricorde ; afin que votre Eglise, qui est répandue par tout le monde, persévère avec une foi inébranlable dans la confession de votre nom. Par le même J. C. N. S., etc.

II. Pour le Pape.

Prions aussi pour notre Saint-Père le Pape N., afin que le Seigneur notre Dieu, qui l'a élu dans l'ordre de l'Episcopat, le conserve sain et sauf pour le bien de la sainte Eglise, et pour la conduite du peuple de Dieu.

PRIONS : *Fléchissons les genoux.* R. *Levez-vous.*

Dieu tout-puissant et éternel, qui soutenez et faites subsister toutes choses par votre sagesse, recevez favorablement nos prières, et conservez par votre bonté le Pontife que vous avez choisi pour nous conduire ; afin que le peuple chrétien, qui est gouverné par votre autorité, accroisse de plus en plus, sous un si grand Pontife, les mérites de sa foi. Par Notre Seigneur, etc.

III. Pour tous les Ordres de l'Eglise.

Prions aussi pour tous les Evêques, Prêtres, Diacres, Sous-Diacres, Acolytes, Exorcistes, Lecteurs, Portiers, Confesseurs, Vierges, Veuves et pour tout le saint peuple de Dieu.

PRIONS : *Fléchissons les genoux.* R. *Levez-vous.*

Dieu tout-puissant et éternel, dont l'Esprit sanctifie et gouverne tout le corps de l'Eglise, exaucez les très-humbles prières que nous vous faisons pour tous ses Ordres ; afin que, par l'assistance de votre grâce, ils

puissent tous vous servir fidèlement. Par Jésus-Christ Notre Seigneur, etc.

IV. Pour les Cathéchumènes.

Prions aussi pour nos Cathéchumènes, afin que le Seigneur notre Dieu leur ouvre les oreilles du cœur et la porte de sa miséricorde ; afin qu'ayant reçu la rémission de tous leurs péchés dans le bain de la régénération, ils soient incorporés avec nous en Jésus-Christ Notre Seigneur, etc.

PRIONS : *Fléchissons les genoux.* R. *Levez-vous.*

Dieu tout-puissant et éternel, qui donnez sans cesse de nouveaux enfants à votre Eglise, faites croître de plus en plus la foi et l'intelligence dans nos Cathéchumènes ; afin qu'étant régénérés par l'eau du baptême, ils soient admis dans la société de vos enfants adoptifs. Par Notre Seigneur, etc.

V. Pour tous les besoins des Fidèles.

Prions Dieu le Père tout-puissant, mes très-chers Frères, qu'il lui plaise de purger le monde de toute erreur, dissiper les maladies, chasser la famine, ouvrir les prisons, rompre les liens des captifs, accorder aux voyageurs un heureux retour, rendre la santé aux malades, et conduire au port les navigateurs.

PRIONS : *Fléchissons les genoux.* R. *Levez-vous.*

Dieu tout-puissant et éternel, consolation des affligés et la force de ceux qui sont dans la peine et dans le travail, faites monter jusqu'à vous les cris et les prières

de ceux qui vous invoquent dans leurs afflictions : afin qu'ils jouissent tous, dans leurs besoins, du secours de votre miséricorde. Par Notre Seigneur, etc.

VI. Pour les Hérétiques et les Schismatiques.

Prions pour les hérétiques et les schismatiques, et demandons au Seigneur notre Dieu qu'il dissipe toutes leurs erreurs, et qu'il daigne les faire rentrer dans le sein de notre Mère la sainte Eglise catholique et apostolique.

PRIONS : *Fléchissons les genoux.* R. *Levez-vous.*

Dieu tout-puissant et éternel, qui sauvez tous les hommes, et ne voulez pas qu'aucun périsse, jetez les yeux sur les âmes séduites par les artifices du démon ; afin que tous ceux qui se sont égarés renoncent de cœur à l'obstination de l'hérésie, et retournent à l'unité de votre vérité. Par Notre Seigneur, etc.

VII. Pour les Juifs.

Prions pour les perfides Juifs, et demandons au Seigneur notre Dieu qu'il lève le voile de dessus leurs cœurs, afin qu'ils reconnaissent avec nous Notre Seigneur Jésus-Christ.

(On ne fléchit point le genou avant cette Oraison.)

Dieu tout-puissant et éternel, qui ne refusez pas votre miséricorde aux Juifs même, après leur perfidie ; exaucez les prières que nous vous adressons, pour vous conjurer de les faire sortir de leur aveuglement, afin que, reconnaissant la lumière de votre vérité, qui est Jésus-

Christ, ils soient enfin tirés de leurs ténèbres. Par le même Jésus-Christ Notre Seigneur, etc.

VIII. Pour les Païens.

Prions pour les païens, et demandons au Dieu tout-puissant qu'il ôte l'iniquité de leurs cœurs, afin qu'ils renoncent à leurs idoles pour se convertir au Dieu vivant et véritable, et à son Fils unique Jésus-Christ, notre Dieu et notre Seigneur.

PRIONS : *Fléchissons les genoux.* R. *Levez-vous.*

Dieu tout-puissant et éternel, qui voulez toujours la vie des pécheurs et non leur mort, exaucez la prière que nous vous faisons en faveur des idolâtres ; faites les renoncer aux cultes des idoles, et donnez-leur place dans votre sainte Eglise, pour l'honneur et la gloire de votre nom. Par Notre Seigneur Jésus-Christ, etc.

ARTICLE II.

ORAISONS EXTRAITES DE LA MESSE POUR LA PROPAGATION DE LA FOI.

1e. *Collecte.*

O Dieu, qui voulez que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la Vérité : envoyez, nous vous en conjurons, des ouvriers pour recueillir votre moisson, et donnez-leur la grâce d'annoncer votre Evangile avec un courage invincible, afin que cette divine parole se répande rapidement et glorieusement, et que toutes les nations connaissent le seul vrai Dieu qui est Vous-même, et votre Fils que vous avez envoyé

en ce monde, Jésus-Christ Notre Seigneur, lequel vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

2e. Secrète.

O Dieu, notre protecteur, daignez tourner vos regards et les fixer sur le visage de votre Christ, qui s'est livré comme la rançon de tous les hommes, et faites que, de l'Orient à l'Occident, votre Nom soit glorifié parmi les nations, et qu'en tout lieu, l'on sacrifie et l'on offre en votre honneur l'oblation pure et sans tache. Par le même J.-C. N. S.

3e. Postcommunion.

Fortifiés et nourris des fruits de votre Rédemption nous vous supplions, Seigneur, de faire que par la vertu de ce moyen inépuisable de salut, la Foi véritable fasse sans cesse de nouveaux progrès. Par J.-C. N. S.

CHAPITRE II.

AUTRES PRIÈRES QUE LES ASSOCIÉS DE L'APOSTOLAT
POURRONT UTILEMENT RÉCITER.

I. Prière à Jésus Crucifié.

O bon et très-doux Jésus ! je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de Foi, d'Espérance et de Charité, un vrai repentir de mes égarements, et une volonté très ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même, et que je contemple en esprit vos cinq plaies, avec une grande affection et une grande

douleur, ayant devant les yeux ces paroles prophétiques que déjà David prononçait de vous, o bon Jésus : *Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os.*

Une Indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire, est accordée à ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, récitent avec un cœur contrit, cette prière devant *une image quelconque de Jésus Crucifié*, pourvu qu'ils prient aux intentions du Souverain Pontife.

II. Prière de Saint François-Xavier, adaptée aux intentions de l'Apostolat de la Prière.

Indulg. de 300 jours, chaque fois qu'on récite cette prière.
(Pie IX.)

O Dieu Eternel ! créateur de toutes choses, souvenez-vous que les âmes des infidèles (des hérétiques et des pécheurs) sont l'ouvrage de vos mains, et qu'elles sont faites à votre image et à votre ressemblance. Voilà cependant, Seigneur, qu'à la honte de votre nom, l'enfer se remplit de ces âmes ! Souvenez-vous que Jésus-Christ votre Fils a souffert pour leur salut une mort très-cruelle. Ne permettez pas, nous vous en conjurons, que votre divin Fils soit plus longtemps l'objet du mépris de ces infidèles (et de ces ingrats.) Laissez-vous fléchir par les prières des saintes âmes et de l'Eglise la très-sainte épouse de votre Fils ; souvenez-vous de votre miséricorde ; oubliez leur idolâtrie et leur infidélité, et faites qu'ils connaissent et qu'ils aiment enfin celui que vous avez envoyé au monde pour être notre salut, notre vie, notre résurrection, par qui nous avons été délivrés de l'enfer, Jésus-Christ Notre Seigneur, à qui soit la gloire durant les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

III. Priere tres-pieuse de St. Ignace de Loyola a
l'humanité sainte de Jésus-Christ.

Ame de Jésus-Christ, sanctifiez-moi !
 Corps de Jésus-Christ, sauvez-moi !
 Cœur de Jésus-Christ, vivifiez-moi !
 Sang de Jésus-Christ, enivrez-moi !
 Eau du côté de Jésus-Crist, purifiez-moi !
 Passion de Jésus-Christ, fortifiez-moi !
 O bon Jésus, exaucez-moi !
 Dans vos divines plaies, cachez-moi !
 De la malice de satan, défendez-moi !
 Ne souffrez pas que je m'éloigne de vous !
 A l'heure de ma mort, appelez-moi à vous,
 Afin qu'avec vos Saints je vous loue !
 Dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il !

1o. Indulgence de 300 jours chaque fois qu'on récite cette prière.

2o. Indulgence de 7 ans après la communion. Indulgence plénière une fois le mois, pour ceux qui la récitent tous les jours.

IV. Acte de Réparation envers le Cœur de Jésus.

Cœur de Jésus, humblement prosternés devant vous, nous venons renouveler notre Consécration, et la ferme résolution de réparer par un redoublement d'amour et de ferveur, les outrages qui sont faits à votre Divinité, dans votre personne adorable, par les paroles impies et blasphématoires de tant de bouches qui devraient vous bénir !

V. Plus on blasphêmera
vos mystères,

V. Plus l'impiété s'ef-
forcera de nous ravir nos
immortelles espérances,

V. Plus les cœurs résis-
teront à nos divins attraits,

V. Plus on attaquera
votre Divinité,

V. Plus vos saintes lois
seront oubliées et trans-
gressées.

V. Plus vos sacrements
seront méprisés et aban-
donnés,

V. Plus vos admirables
vertus seront méconnues,

V. Plus l'enfer travail-
lera à la perte des âmes,

V. Plus le sensualisme
et l'orgueil tendront à dé-
truire l'abnégation et l'a-
mour du devoir,

R. Plus nous les croi-
rons, o Divin cœur de Jé-
sus ;

R. Plus nous espérons
en vous, o cœur, salut de
ceux qui espèrent en vous ;

R. Plus nous vous ai-
merons, o cœur, infiniment,
aimable, de Jésus ;

R. Plus nous l'adore-
rons, o divin cœur de Jé-
sus ;

R. Plus nous les obser-
verons, o cœur très-saint
de Jésus ;

R. Plus nous les rece-
vrons avec amour et res-
pect, o cœur liberal de
Jésus ;

R. Plus nous nous effor-
cerons de les pratiquer, o
cœur, exemplaire de toutes
les vertus ;

R. Plus nous nous en-
flammerons du désir de
leur salut ;

R. Plus nous nous atta-
cherons au renoncement et
à l'esprit de sacrifice, o
cœur de Jésus, rassasié
d'opprobres.

O cœur de notre Dieu, donnez-nous une grâce forte et puissante, afin que nous soyons toujours, au milieu du monde, de vrais apôtres, qui fassent connaître les trésors de miséricorde et d'amour, réservés à vos fidèles adorateurs. Ainsi soit-il.

CHAPITRE III.

MÉTHODE D'ENTENDRE LA SAINTE MESSE EN L'HONNEUR DU SACRÉ-CŒUR.

(Extraite du *Livre des Ames Pieuses.*)

Prière avant la sainte Messe.

O Père éternel, permettez que je vous offre le Cœur de Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé, pour suppléer à mon insuffisance ; recevez-le comme le seul hommage digne de vous, le seul moyen que j'aie de vous rendre une gloire infinie ; recevez-le en satisfaction de tous nos péchés, et accordez-moi par ses mérites les grâces qui me sont nécessaires.

O divin Cœur de Jésus, daignez m'accorder un profond respect, une foi vive, une tendre dévotion pendant cet adorable sacrifice ; rendez mon Cœur la victime de votre amour, afin qu'il puisse être uni au vôtre et participer à tous ses mérites.

Au commencement de la Messe.

Cœur de Jésus, adorable sanctuaire de Dieu pour les hommes, pourrai-je assez déplorer l'excès de mon ingratitude à votre égard ? O Dieu, vous m'avez aimé de toute éternité, vous m'avez créé à votre image,

vous ne m'avez donné l'être que pour répandre sur moi les biens dont vous êtes la source, et vous sstisfaire en me rendant pleinement heureux.

Quand l'homme, en devenant coupable, a méconnu votre amour, alors plus libéral et plus miséricordieux que jamais, vous avez daignez vous anéantir pour nous racheter. Vous avez pris un cœur comme le nôtre pour forcer nos cœurs à vous aimer.

Cœur divin, Cœur embrasé des plus vives flammes de la charité, vous avez réuni en vous-même nos misères et nos douleurs; Cœur infiniment saint, source très-pure de la justice et de l'innocence, vous avez porté les iniquités du monde, vous en avez épuisé l'amertume, vous avec été percé pour nos crimes, et, avec votre sang adorable, vous avez répandu sur la terre les grâces qui les purifient. Rien n'a pu ralentir votre charité, ni les souffrances et les travaux de votre vie entière, ni l'ingratitude monstrueuse dont les hommes ont payé vos bienfaits; vous avez mis le comble à tant de merveilles en renouvelant pour moi tous les jours sur l'autel le sacrifice auguste du Calvaire.

Adorable Sauveur, je vous demande pardon pour tant d'outrages. Acceptez tout ce que je ferai désormais comme autant d'actes d'expiation, d'amende honorable et de sacrifice continué à votre Cœur outragé.

Au Kyrie.

Père saint, ayez pitié de l'ouvrage de vos mains. Cœur de Jésus, ayez pitié d'une âme qui vous a coûté si cher. Esprit-saint, ayez pitié d'un cœur qui est votre sanctuaire et que vous avez rempli de vos dons.

Au Gloria in excelsis.

Quel bonheur pour nous, ô Jésus ! vous avez bien voulu habiter au milieu de nous et nous offrir un asile dans votre divin Cœur. Souffrez, Seigneur, que nous mêlions nos voix à celles des anges pour reconnaître un si grand bienfait, et que nous disions avec eux :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté ! Nous vous louons, nous vous bénissons, nous vous adorons, nous vous glorifions, nous vous rendons grâces, à cause de votre grande gloire, Seigneur Dieu, Roi céleste, Dieu Père tout-puissant ; Seigneur Jésus-Christ, Fils unique, Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père. Vous qui ôtez les péchés du monde, recevez notre humble prière. Vous qui êtes assis à la droite du Père, ayez pitié de nous. Car vous êtes le seul Saint, vous êtes le seul Seigneur, vous êtes le seul Très-haut, ô Jésus-Christ, avec le Saint-Esprit, dans la gloire de Dieu le Père. Amen.

Aux Oraisons.

Seigneur Jésus, qui, par un nouveau bienfait, avez daigné ouvrir à votre Église le trésor des ineffables richesses de votre Cœur, faites que nous puissions rendre amour pour amour à ce Cœur adorable, et par de dignes hommages réparer les outrages qu'il a soufferts et qu'il souffre encore tous les jours de l'ingratitude des hommes : vous qui, étant Dieu, vivez et réglez avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

A l'Épître et à l'Évangile.

Jésus venait d'expirer en jetant un grand cri, comme pour appeler à lui tous les hommes. Un soldat, d'un coup de lance, lui fit au côté une large blessure d'où coula du sang et de l'eau. Jésus ne fut blessé par l'arme cruelle dirigée par la férocité, dit saint Bernard, que parce que déjà son Cœur avait été blessé de l'amour le plus ardent pour le salut des hommes.

O aimable plaie, s'écrie saint Bonaventure, c'est par vous que je suis entré jusque dans les entrailles les plus intimes de la charité de Jésus-Christ. Voilà la porte du paradis ouverte : le glaive qui en fermait l'entrée a été écarté par la lance qui a mérité de faire une telle ouverture. Oh ! si j'avais été à la place de cette lance, je n'aurais jamais voulu sortir du côté de Jésus-Christ, et j'aurais dit : voici le lieu de mon repos pour toujours ; j'y demeurerai parce que je l'ai choisi.

O plaie d'amour, que vous êtes adorable ! O sang précieux, que vous me remplissez d'espérance ! C'est là, oui, c'est là que j'irai me désaltérer et étancher cette soif de bonheur dont je suis dévoré. J'ai trouvé, ô mon Jésus ! j'ai trouvé le Cœur le plus aimant, le Cœur qui m'a aimé à l'excès, votre Cœur percé pour moi et toujours ouvert pour me recevoir : Cœur du meilleur des pères, Cœur du pasteur le plus tendre, de l'ami le plus fidèle que je puis désirer. Permettez-moi, ô mon Sauveur, de m'approcher de Cœur pour me purifier dans ce sang réparateur qui en sort ; laissez-moi entrer dans ce port de salut... O Jésus, l'amour m'a ouvert votre Cœur, l'amour m'y convie, l'amour m'y recevra, l'amour m'y mettra à l'abri des coups de la justice divine. C'est là que je veux vivre, là que je

veux mourir, afin de mourir de la mort précieuse de ceux qui meurent dans le Seigneur. Amen.

Au Credo.

Je m'offre à vous, ô Cœur de mon Jésus, avec l'intention que tout mon être, toute ma vie, toutes mes souffrances, toutes mes actions, soient employés pour vous aimer, vous glorifier dans le temps et dans l'éternité.

Puisse mon cœur se consumer et se réduire en cendres par la véhémence de son amour pour vous ! Que ne suis-je tout cœur pour vous aimer, et tout esprit pour vous adorer ! Faites, je vous en conjure, que je ne puisse plus rien aimer que vous, en vous et pour vous ! Que ma mémoire ne se ressouvienne plus que de vous ; que je n'aie plus d'entendement que pour vous connaître, plus de volonté et d'affection que pour vous aimer, plus de pieds que pour vous chercher, plus de langue que pour vous louer, plus d'yeux que pour vous regarder, plus de mains que pour vous servir, afin que je puisse vous aimer dans l'éternité. Ainsi soit-il.

A l'Offertoire.

“ Mon Dieu, je vous offre le Cœur de votre Fils bien-aimé, pour me servir d'action de grâces pour tous les biens que vous m'avez faits, pour ma prière, pour mon offrande, pour mon adoration et pour toutes mes résolutions. Recevez-le, Père éternel, pour suppléer à tout ce que vous désirez de moi, puisque je n'ai rien à vous offrir qui ne soit indigne de vous, si ce n'est Jésus, mon Sauveur, dont vous me donnez la possession et la puissance (1).”

(1) La vénérable Marguerite-Marie employait cette formule dans toutes ces oraisons.

Je vous offre, ô mon Seigneur et mon Dieu, je vous offre mon cœur avec tous les sentiments dont il est capable. O mon Dieu, que vos miséricordes sont grandes envers moi ! Dieu de Majesté, qui suis-je pour que vous daigniez agréer le sacrifice de mon cœur ? Toute ma peine est de vous l'offrir si peu digne de vous, couvert de tant de blessures, profané par tant de passions, souillé par tant de péchés.

Je vous le donne sans retour, sans réserve ; et peu content de vous donner tout mon cœur, ô mon Dieu, que n'ai-je les cœurs de tous les hommes pour vous les offrir ? que n'ai-je les ardeurs, les transports de tous les anges, de tous les bienheureux pour vous les consacrer ? Recevez-le donc, ce cœur, ô mon Dieu, ou plutôt prenez-le vous-même, changez-le et rendez-le digne de vous. Prenez mon cœur et donnez-moi le vôtre, divin Jésus ; donnez-moi un cœur reconnaissant de vos dons, pénitent et contrit de ses péchés, fidèle à votre grâce, résigné à vos volontés adorables, rempli, animé, embrasé de votre amour ; prenez-le ce cœur, et quand vous en aurez pris possession, gardez-le, seigneur, conservez-le à jamais, cachez-le dans votre propre cœur.

Au Canon.

O mon aimable Sauveur, je vous conjure, par votre divin Cœur que vous m'avez ouvert comme un asile pour me servir de retraite, de m'appliquer si fortement à votre sacré côté que je n'en sorte jamais. Conservez-moi dans la possession des biens célestes, et disposez comme il vous plaira des biens de la terre.

Souvenez-vous, ô très-doux Jésus, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à

je vous
t il est
nt gran-
our que
Toute
us, cou-
assions,

et peu
n Dieu,
vous les
de tous
s con-
u plutôt
ligne de
re, divin
os dons,
e grâce,
mé, em-
nd vous
nservez-

vous
ait été abandonné. Rempli et animé
de la même confiance, ô Cœur, Roi de tous les cœurs,
je cours à vous, et gémissant sous le poids de mes péchés,
je me prosterne devant vous ; ne méprisez pas mes faibles
prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les
exaucer. Faites voir que vous êtes le Cœur du meilleur
des pères ; et que celui qui, pour nous sauver, a
bien voulu vous donner à nous, reçoive par vous nos
prières.

Au Memento des vivants.

Au nom de la passion et de la mort de votre Fils
bien aimé, au nom de son Cœur blessé par amour pour
nous, souvenez-vous, ô Père très-clément de votre sainte
Eglise sortie du Cœur de Jésus, daignez la protéger, la
sanctifier et l'exalter comme l'épouse de votre divin Fils.

Souvenez-vous aussi, Seigneur, de mes parents, de
mes frères, de mes amis N. N ; protégez-les et faites-
les avancer par votre grâce dans la voie du salut. O
divin Jésus, cachez dans la plaie de votre Cœur sacré
tous ceux qui lui sont dévoués ; multipliez-en le nombre,
augmentez en eux la foi, l'espérance et la charité, afin
qu'ils vous dédommagent, par leur fidélité, des outrages
dont vous affligent ceux qui ont le malheur de ne pas
vous aimer.

A l'Élévation.

O Jésus, mon Sauveur et mon Dieu infiniment aimable,
qui avez bien voulu être crucifié pour l'amour de
moi et permettre que votre Cœur fut percé par la lance
afin de me découvrir la blessure invisible que l'amour

y avait déjà faite, je vous adore, je vous aime, je vous glorifie avec le Père et avec le Saint-Esprit ; je désire de toute mon âme que vous soyez adoré, aimé et glorifié sans mesure par toutes les créatures, et par tous les moyens possibles, maintenant, toujours et dans l'éternité. Je crois en vous, j'espère en vous, je vous aime, et tout ce que j'aime c'est pour vous que je l'aime.

Père saint, regardez votre Fils bien-aimé, que je vous offre en sacrifice de louanges, d'action de grâces et de propitiation. Je vous en supplie par ses larmes, ses sueurs et son sang, par les gémissements et les soupirs de son Cœur sacré, ayez pitié de moi et de mes frères. Accordez-nous la grâce de vous aimer parfaitement, dans le temps comme dans l'éternité. Amen.

Au Memento des morts.

Au nom de votre Fils bien-aimé, ô Père très-miséricordieux, ayez pitié des âmes des fidèles défunts, et principalement des Associés du Sacré-Cœur N. N. ; accordez-leur dans votre clémence le pardon et le repos éternel, afin qu'ils vous bénissent, qu'ils vous louent et vous glorifient éternellement dans les splendeurs des saints.

Au Pater.

O Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui n'avez point épargné votre Fils unique pour nous rendre le titre d'enfants de Dieu que nous avons perdu, laissez-vous toucher en notre faveur par les supplications de ce divin Sauveur, qui vient de s'immoler pour nous sur l'autel.

O Jésus, que votre divin nom soit béni et sanctifié

par toutes les créatures intelligentes ; que votre précieux sang, répandu pour nous dans le cruel couronnement d'épines que vous avez enduré, nous obtienne la céleste patrie où nous serons environnés d'honneur et de gloire.

O Jésus, obéissant jusqu'à la mort de la croix, je vous sou mets ma volonté, je vous la consacre ; que la vôtre se fasse et non la mienne. Accordez moi cette grace, ô Jésus, par votre sueur de sang.

O Jésus, rendez-moi digne de recevoir souvent votre divin corps, qui a été flagellé et déchiré pour moi pendant votre passion.

O Jésus, modèle d'une héroïque patience, qui avez prié pour vos bourreaux, rendez-moi doux et humble de cœur comme vous. Que votre sang, ô Jésus, purifie ma conscience des œuvres de mort, pour que je puisse servir le Dieu de vie.

O Jésus, ouvrez-moi votre divin Cœur ; qu'il me serve d'asile dans la tentation, afin qu'aucune créature ne puisse me séparer de votre amour.

O Jésus, le sang et l'eau sortis de votre Cœur sacré ont servi à laver tous les crimes, à fortifier les faibles, à guérir les malades, à nous raffermir contre tous les périls du salut. O Jésus, délivrez-nous de tout mal en nous ouvrant avec bonté le sein de votre amour. Amen.

A l'Agnes Dei.

Faites entendre à mon cœur, ô divin Jésus, cette parole si consolante que vous adressâtes à vos disciples au jour de votre résurrection : *La paix soit avec vous !* Donnez-nous cette paix qui surpasse tout sentiment et toute consolation ; effacez, ô divin Agneau, par votre

sang précieux, ces innombrables iniquités qui mettent entre vous et nous une si grande division.

A la Communion.

O Jésus, Roi de tous les cœurs, mettez-vous comme un cachet sur mon cœur et sur mon bras : sur mon cœur, pour le fermer à tous les objets de la terre, pour en diriger toutes les affections, tous les mouvements vers le vôtre ; sur mon bras, pour que toutes mes actions n'aient point d'autre fin que la gloire et l'amour de votre Cœur-

Que mes yeux et mon cœur, ô Jésus, demeurent sans cesse attachés à la plaie de votre Cœur.

Jésus, donnez-moi de cette eau dont votre Cœur est la source, afin que je n'aie plus soif.

J'ai trouvé le Cœur de mon Roi, de mon frère, de mon très-doux ami Jésus : que puis-je désirer au ciel et chercher sur la terre ?

(Vous pouvez vous servir de ces différentes aspirations pour faire la communion spirituelle, si vous n'avez pas le bonheur de communier réellement.)

Après la Communion.

Ame de Jésus, sanctifiez-moi. Corps de Jésus, sauvez-moi. Sang de Jésus, enivrez-moi. Eau du côté de Jésus, lavez-moi. Passion de Jésus, fortifiez-moi. O bon Jésus, exaucez-moi ; cachez-moi dans vos plaies ; ne permettez pas que je sois jamais séparé de vous ; défendez-moi de la malice de mon ennemi ; appelez-moi à l'heure de ma mort, et ordonnez-moi de venir à vous, afin que je vous loue avec vos Saints, dans les siècles des siècles. Amen.

Aux dernières Oraisons.

Honorant la mémoire de votre Cœur humble et plein de douceur, faites, ô Jésus, que nous apprenions de vous, à pratiquer la douceur et l'humilité, afin d'obtenir la paix que vous nous avez promise et de trouver le repos de nos âmes : vous qui, étant Dieu, vivez et réglez avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

A la Bénédiction.

Louange, honneur et gloire à vous, ô Jésus, qui, après avoir béni vos disciples, êtes monté glorieux au ciel, où vous êtes assis à la droite du Père ; daignez nous bénir aujourd'hui vous-même, comme vous bénirez vos élus au dernier jour. Amen.

Au dernier Evangile.

O Dieu tout-puissant et éternel, qui, par une bonté infinie, avez établi votre Fils unique médiateur entre vous et le monde, je vous prie de recevoir favorablement cet adorable sacrifice. Oubliez mon peu de ferveur et ma négligence à vous l'offrir. Seigneur, ne souffrez pas que je sois jamais séparé de vous. Bénissez-moi, accordez-moi la grâce de vous servir fidèlement en toutes choses jusqu'à la fin, et faites qu'après cette vie je mérite de vous louer et de vous glorifier éternellement avec tous les bienheureux. Ainsi soit-il

CHAPITRE IV.

CHEMIN DE LA CROIX A L'USAGE DES ASSOCIÉS DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

N. B. Pour gagner les indulgences nombreuses attachées au pieux exercice du Chemin de la Croix, on se sert de diverses méthodes et formules très-recommandables, mais qui pourtant ne sont pas de rigueur. Il suffit pour cela de médier quelques instants devant chacune des quatorze Stations, érigées par l'autorité compétente, en faisant quelque mouvement pour passer de l'une à l'autre, là du moins où l'on n'en est pas empêché par la foule. Du reste, le genre de réflexions à faire sur chaque Station n'est pas fixé, non plus que les prières vocales qu'on peut, si on le juge convenable, ajouter à ces réflexions. Nous avons cru rendre service aux Associés de l'Apostolat de la prière en leur suggérant, pour chacune des Stations, quelques pensées propres à exciter leur zèle. Ces pensées ne seront qu'indiquées; nous laissons au cœur de chacun des lecteurs le soin de les développer

PREMIÈRE STATION.

Jésus est condamné à mort par Pilate.

Nous vous adorons, Seigneur, et nous vous bénissons.

Parce que par votre sainte Croix vous avez racheté le monde.

Jésus, l'innocence même, est condamné par un juge inique.... Il accepte pourtant cette sentence et il baisse la tête comme un criminel. C'est qu'il se considère comme le représentant de tous les pécheurs; et la honte qu'il éprouve pour tous les crimes dont il s'est miséricordieusement chargé, le porte à appeler sur sa tête tous les châtimens et toutes les douleurs. Il voudrait

par sa propre condamnation écarter celle qui pèse sur la tête de ses frères... Hélas! combien ils sont nombreux ceux qui, rachetés par le sang du divin Agneau, sont pourtant encore soumis à l'anathème!... Qui les délivrera?... Ce sera moi, si je veux m'unir aux expiations de Jésus.

Pater... Ave...

Daignez, ô Mère toute aimable,
Imprimer dans mon cœur coupable,
Les blessures de mon Sauveur.

Et que les âmes des fidèles défunts, par la miséricorde de Dieu, reposent en paix. Ainsi soit-il.

DEUXIÈME STATION.

Jésus est chargé de sa croix.

Nous vous adorons, etc.

Le nouvel Isaac prend sur ses épaules le bois de l'holocauste. Le divin Agneau, comme jadis le bouc émissaire, est chargé des péchés de tout le peuple. Ce sont les crimes de l'humanité entière qui, plus que la croix, l'accablent de leur poids intolérable..... O charitable Sauveur, quel intérêt aviez-vous donc à vous substituer ainsi à de misérables pécheurs?..... Notre damnation, si bien méritée, aurait-elle diminué votre bonheur?.... — Et lorsque je vous vois, sans aucun autre motif que votre amour, souffrir aussi cruellement pour moi, je refuserais de souffrir un peu avec vous pour le salut de mes frères! Votre gloire à augmenter, mes propres mérites à accroître, les âmes à sauver, ne sont-ce pas là des motifs suffisants pour animer ma générosité?

Pater... Ave... Daignez, etc.

TROISIÈME STATION.

Jésus tombe sous le poids de sa croix.

Nous vous adorons, etc.

Voilà la vertu de Dieu qui succombe!... Quelle est donc la force capable de triompher ainsi d'un Dieu? Ah! c'est la force de l'amour. Ce Dieu s'est fait homme par amour pour les hommes; et parmi ces hommes qu'il aime, il en voit un grand nombre se perdre malgré tous les efforts qu'il fait pour les sauver! Parmi les millions d'infidèles et d'hérétiques qui périssent misérablement, combien se convertiraient s'il se trouvait un plus grand nombre de saints apôtres disposés à tout souffrir pour leur salut! Mais les ouvriers manquent à la moisson que Satan ravage au gré de sa haine. Compatissons à la douleur que la perte de tant d'âmes cause au Cœur de Jésus, et prions Dieu pour qu'il suscite à ce Sauveur si charitable de zélés coopérateurs.

Pater... Ave... Daignez, etc.

QUATRIÈME STATION.

Jésus rencontre sa sainte Mère.

Nous vous adorons, etc.

Comment comprendre la douleur de Marie, voyant Jésus dans un si triste état?..... Et pourtant elle n'essaie pas de l'arrêter, dans la voie qui le conduit à la plus ignominieuse de toutes les morts... Elle l'encourage au contraire à poursuivre jusqu'au bout... Nouvel Abraham, elle prête sa coopération au sacrifice de ce Fils si tendrement aimé. C'est qu'il est quelque chose qu'elle préfère à la vie corporelle de Jésus; c'est

la vie de nos âmes, qui devait être le fruit de la mort de Jésus... O Marie, puisque vous avez tant estimé et tant aimé les âmes des pécheurs, obtenez-nous la grâce de les estimer comme vous et de ne reculer devant aucun sacrifice pour les sauver.

Pater... Ave... Daignez, etc.

CINQUIÈME STATION

Simon le Cyrénéen aide Jésus à porter sa croix.

Nous vous adorons, etc.

Quelle gloire pour cet homme d'avoir été choisi pour prêter ses épaules au glorieux fardeau de la croix, et pour coopérer ainsi à la rédemption du monde!... Il passait indifférent; mais la croix n'a pas plutôt touché ses épaules que son cœur est changé, et qu'il devient le disciple de Celui dont il partage le supplice... Telle est la vertu des actes faits en union avec le Cœur de Jésus pour le salut des âmes. Ils participent à la vertu de la croix de Jésus-Christ... ils font de nous d'autres sauveurs... ils nous attachent à Jésus-Christ et nous donnent une large part à ses mérites.

Pater... Ave... Daignez, etc.

SIXIÈME STATION.

Une femme pleuse essuie la face de Jésus.

Nous vous adorons, etc.

La compassion de cette femme forme avec la dureté des bourreaux et l'indifférence des spectateurs un trop doux contraste pour que le Cœur si reconnaissant de Jésus n'en ait point été touché... Aussi récompense-t-il par un miracle cet acte de charité. Ses traits bénis

s'impriment sur le voile qui a essuyé sa face... Une grâce plus précieuse encore est réservée à tous ceux qui s'uniront à Jésus-Christ pour sauver les âmes par la prière, l'action et le sacrifice. Ils deviendront eux-mêmes les images du Sauveur crucifié ; et cette ressemblance attirera sur eux toutes les prédilections de Dieu le Père.

SEPTIEME STATION.

Jésus tombe pour la seconde fois.

Nous vous adorons, etc.

Quelle est donc cette nouvelle douleur, contre laquelle le Cœur de Jésus est incapable de lutter ? C'est la coupable infidélité de ces âmes qui ,longtemps unies à lui par la grâce sanctifiante, l'abandonnent lâchement et préfèrent la honteuse servitude de Satan aux douceurs de son service ! Combien plus coupables que les infidèles et les hérétiques sont ces catholiques ingrats qui connaissent si bien leur Dieu, et qui l'offensent si gravement ! Combien plus terrible sera leur condamnation ! et combien plus amère est la douleur dont leur trahison accable le Cœur de Jésus ! Ayons pitié de cette douleur, et prions pour le retour des enfants prodigues qui en sont la cause.

Pater... Ave... Daignez, etc.

HUITIÈME STATION.

Jésus s'adresse aux filles de Jérusalem.

Nous vous adorons, etc.

Jésus ne veut pas qu'on le plaigne... Il est à ses yeux un sujet bien plus digne de larmes, qui seul l'occupe

et
so
su
est
ins
elle
fro
mo
en

N
T
l'écr
qu'i
à un
gnes
des
vin.
mole
qui,
Héla
supp
qu'il
le C
tion.

P

et lui fait oublier ses immenses douleurs : c'est le triste sort des pécheurs qui, comme un bois desséché, sont sur le point d'être jetés au feu... Ce même spectacle est là sous mes yeux ; comment puis-je y être aussi insensible ? Comment mes moindres douleurs peuvent-elles occuper toute mon attention, tandis que je vois froidement les âmes périr éternellement à côté de moi ?... Il faudrait pourtant de bien légers efforts pour en sauver plusieurs...

Pater... Ave... Daignez, etc.

NEUVIÈME STATION.

Jésus tombe pour la troisième fois.

Nous vous adorons, etc.

Troisième chute du Sauveur ; troisième douleur qui l'écrase sous son poids. C'est la défection des âmes qu'il a favorisées de grâces de choix et qu'il a appelées à une perfection plus haute ; ce sont ces Religieux indignes, ces prélats et ces prêtres infidèles qui sont devenus des chefs d'hérésie, les Nestorius, les Luther, les Calvin. Ce sont tous ces successeurs de Judas qui l'immolent avec des mains souillées ; ces pères des âmes, qui, au lieu de leur donner la vie, leur donnent la mort. Hélas ! dans tous les siècles, Satan a trouvé ainsi des suppôts parmi les ministres de Dieu. Prions pour qu'il n'en trouve aucun dans notre siècle, et pour que le Cœur de Jésus soit délivré de cette immense affliction.

Pater... Ave... Daignez, etc.

DIXIÈME STATION.

Jésus est dépouillé de ses vêtements.

Nous vous adorons, etc.

De rapaces bourreaux arrachent au pauvre Jésus la seule chose qu'il pût dire sienne sur la terre, cette tunique que lui avait tissée sa Mère. Semblable au Sauveur, l'Eglise, son épouse, possède quelques biens qui lui sont nécessaires pour paraître avec décence au milieu des hommes. Et voilà que de cupides envahisseurs, sans égards pour les bienfaits dont l'humanité est redevable à cette sainte Eglise, portent sur elle des mains violentes et s'efforcent de la réduire à une honteuse nudité!... Bien plus coupables encore sont ceux qui déchirent par des schismes cette unité de la foi dont la tunique sans couture du Sauveur est le symbole. Prions pour les uns et pour les autres, comme Jésus-Christ sur la croix pria pour ses bourreaux.

Pater...Ave... Daignez, etc.

ONZIÈME STATION.

Jésus est attaché à la croix.

Nous vous adorons, etc.

Voilà que les mains du Sauveur, ces mains qui ont répandu sur le monde tant de bienfaits, sont attachées à la croix par des clous aigus : mais c'est au moment où elles semblent privées de leur liberté qu'elles accomplissent une plus grande œuvre, et qu'elles achèvent la rédemption du monde... L'Eglise aussi a vu plus d'une fois sa liberté assaillie par de cruels tyrans qui ont voulu l'empêcher de faire l'œuvre de Dieu. Prions pour

cette sainte Eglise et pour tous ses pasteurs, afin que rien ne puisse leur enlever la vraie liberté de leur saint ministère.

Pater... Ave... Daignez, etc.

DOUZIÈME STATION.

Jésus meurt sur la croix.

Nous vous adorons, etc.

Tout est consommé... La Vie vient de subir la mort temporelle, à laquelle elle s'était condamnée pour nous sauver de la mort éternelle... Le grain de froment tombé en terre y meurt... C'est donc maintenant qu'il va porter beaucoup de fruit. C'est de ce moment en effet que date la résurrection de l'humanité entière... le ciel s'ouvre et l'enfer est vaincu. Voulons-nous être féconds comme Jésus-Christ? Sachons mourir avec lui et en lui. Nous porterons d'autant plus de fruit que nous mourrons plus complètement à nous-mêmes.

Pater... Ave... Daignez, etc.

TREIZIÈME STATION.

Jésus est descendu de la croix.

Nous vous adorons, etc.

Contemplons encore une fois la douleur de la divine Mère à la vue du corps mort de son Fils... Comme elle le baigne de ses larmes, et couvre ses joues livides de tendres baisers!... Ce qui rend ses larmes plus amères, c'est que, dans ce corps sans vie, elle voit l'image de l'humanité que le péché a frappée de mort. Oh! avec quelle ardeur elle offre à Dieu le Père le corps inanimé

du divin Agneau, pour obtenir la résurrection de ces âmes infortunées que menace la mort éternelle ! Chaque jour nous avons à notre disposition cette même divine hostie. Offrons-là avec la même ferveur ; Dieu ne saurait repousser cette offrande.

Pater... Ave... Daignez, etc.

QUATORZIÈME STATION.

Jésus est mis dans le tombeau.

Nous vous adorons, etc.

Le sépulcre dans lequel est déposé le corps du Sauveur ne doit pas le retenir longtemps. Dans quelques heures il va en sortir glorieux. Cette ferme espérance adoucit un peu la douleur de Marie. Ne nous laissons pas aller non plus au désespoir, quand nous voyons les âmes se perdre et les portes de l'enfer prévaloir en apparence contre l'Eglise. Parmi ces âmes si complètement mortes, plusieurs ressusciteront à la vie de la grâce ; quant à l'Eglise, son triomphe est certain, et le tombeau où l'on s'imagine la renfermer pour jamais sera le premier témoin de sa gloire. Nous participerons d'autant plus à cette gloire que nous aurons pris une part plus grande à ses douleurs.

Pater... Ave... Daignez, etc.

le
R
en
fro
eu
l'e
pel
da
A
l'A
des
Cœ

ron
tion
priè
sage
de l
plus
prêt
cont
dév
Ce f
mini
puis

CHAPITRE V.

ROSAIRE DE L'APOSTOLAT.

Rien n'est plus propre à exciter le zèle du chrétien le plus indifférent que la méditation des mystères du Rosaire. C'est ce dont il sera facile de se convaincre en lisant le court exposé de ces mystères que nous offrons aux Associés de l'Apostolat. Que chacun d'entre eux veuille bien relire fréquemment, durant le mois, l'exposé du mystère qui lui est échu ; qu'il se le rappelle ensuite en récitant sa dizaine ; il n'en faudra pas davantage pour l'animer d'un esprit tout apostolique. A chaque mystère nous avons joint une intention de l'Apostolat, de manière à embrasser ensemble le cercle des mystères de Jésus-Christ et des intentions de son Cœur.

Ces intentions générales et permanentes n'empêcheront pas qu'on ne prie en même temps pour les intentions spéciales, qui sont proposées chaque mois aux prières de tous les Associés de l'Apostolat dans le *Messenger du Sacré Cœur*. La vertu de la prière n'a pas de bornes et elle peut sans s'affaiblir être appliquée à plusieurs objets. Mais de toutes les prières celle qui se prête le mieux à toutes les intentions du zèle, c'est sans contredit le saint Rosaire. Personne n'ignore que cette dévotion fut dès son origine un instrument d'apostolat. Ce fut l'arme donnée par Marie elle-même à saint Dominique pour vaincre l'hérésie dangereuse des albigeois ; puisse cette dévotion faire naître de nouveaux apôtres,

et leur servir à vaincre les erreurs plus dangereuses encore qui désolent de nos jours la société !

ARTICLE I.

ROSAIRE VIVANT.

I^{er} Mystère joyeux :

L'ANNONCIATION.

Un Dieu fait homme, une créature devenue la Mère de son Créateur, quelle merveille ! C'est le zèle du Cœur de Marie pour la gloire de son Dieu et pour le salut de ses frères qui a fait descendre le Verbe divin dans son chaste sein, et qui lui donne une part aussi grande à la rédemption du monde. Apprenons par là ce que peuvent la véhémence de nos désirs et la constance de nos prières. Dieu ne sait rien refuser à un cœur qui aime et qui se confie en lui.

PRIÈRE.

O Marie ! daignez inspirer à mon cœur ces soupirs brûlants de votre Cœur qui percèrent le ciel et en firent descendre le salut.

PRATIQUE.

Adresser souvent à Dieu des oraisons jaculatoires pour lui demander la sanctification de son nom et l'avènement de son règne : *Sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum.*

APOSTOLAT DE LA PRIERE.

1^{re} Intention :

LE SOUVERAIN PONTIFE ET LE CLERGÉ.

Protecteurs : S. MICHEL, archevêque ; S. PIERRE, apôtre.

De continuelles prières étaient offertes à Dieu pour lui par l'Eglise. (Act., XII, 5.)

Voix du Maître. Mon enfant, si vous m'aimez, vous vous unirez dans ce mois à mon Cœur très-aimant et au Cœur Immaculé de ma tendre Mère, pour obtenir par vos prières et toutes vos bonnes œuvres, pour *mon Vicaire sur la terre, les Evêques, et tout le Clergé*, les grâces qui leur sont nécessaires pour remplir leur sublime vocation.

Ils sont la lumière du monde et le sel de la terre ; toutes les grâces que vous obtiendrez pour eux porteront leur fruit au centuple dans les âmes confiées à leur soins.

ARTICLE II.

ROSAIRE VIVANT.

II^{me} Mystère joyeux :

LA VISITATION.

Marie n'a pas plus tôt connu son Dieu qu'elle se hâte d'aller faire part au divin Précurseur et à ses saints parents de la grâce qu'elle a reçue. C'est que le véritable amour de Dieu ne sait pas rester oisif. De même que le feu ne peut pas brûler sans chaleur, ainsi la vraie

charité ne va jamais sans zèle. Si donc nous prétendons aimer Dieu, efforçons-nous de le faire aimer.

PRIÈRE.

O Jésus ! qui, à peine conçu dans le sein de Marie, lui inspiriez un tel dévouement, daignez, dans la sainte communion, faire passer dans mon cœur une étincelle du feu qui brûle votre Cœur.

PRATIQUE.

Visiter souvent le Saint-Sacrement et en approcher comme d'une fournaise où il ne tient qu'à nous de rallumer notre zèle.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

2^{me} Intention :

LES MISSIONNAIRES.

Protecteurs : S. GABRIEL, archange ;— St. PAUL, apôtre.

Priez le maître de la moisson, afin qu'il envoie des ouvriers pour la recueillir. (Math., ix, 38)

Si vous pouviez voir de vos yeux les fatigues accablantes et les tribulations de tout genre auxquelles sont sans cesse exposés ces généreux apôtres, qui ont tout abandonné pour aller prêcher Jésus-Christ aux nations infidèles, vous brûleriez du désir de les soulager. Seuls au milieu des nations barbares, toujours en course, sans défense, sans abri, sans famille, livrés à tous les dangers et à toutes les angoisses de l'isolement, leurs bras tom-

bent sous le poids du travail, et ils appellent à grands cris du secours. Si vous ne pouvez pas leur en porter vous-même, vous pouvez du moins obtenir de Dieu qu'il leur en envoie.

Réjean
Olivier

ARTICLE III.

ROSAIRE VIVANT.

III^{me} Mystère joyeux :

Ex-Libris

LA NATIVITÉ.

Jésus naît, et Marie peut presser contre son sein celui qui, dès l'éternité, caché dans le sein du Père, était l'objet de toutes ses complaisances. Mais ce n'est pas seulement pour Marie que Jésus vient de naître, c'est pour l'univers tout entier; *car Dieu a tellement aimé le monde, que pour le sauver il a donné son Fils unique.* (Joan III, 16). Comment se fait-il donc que tant de peuples ne le connaissent pas encore? Ah! c'est qu'il ne se trouve personne pour aller le leur annoncer. C'est que nous ne prions pas assez pour leur salut.

PRIÈRE.

O Jésus! puissent les fruits de votre naissance s'étendre à tant d'infortunés pour qui elle ne sera, si vous ne venez à leur secours, que le sujet d'une plus terrible condamnation.

PRATIQUE.

Habituez-vous à parler de Dieu, à l'exemple de Ber-

gers, qui racontaient les merveilles dont ils avaient été témoins.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

3^{me} Intention :

AMES JUSTES.

Protecteurs : S. RAPHAEL, archange ;—S. ANDRÉ, apôtre,

Je suis venu répandre le feu sur la terre, et que veux-je, sinon qu'elle en soit embrasée ! (Luc, XII, 49.)

Voix du Maître. Mon enfant, si vous m'aimez, vous vous emploierez durant ce mois en union avec mon Cœur très-aimant et le Cœur immaculé de ma Mère, à obtenir, pour les *membres vivants de mon Eglise*, les grâces qui doivent assurer leur persévérance et les unir plus intimement à moi.

Une seule âme dévouée jusqu'à l'héroïsme me rend plus de gloire que des milliers de chrétiens ordinaires. Et quand l'Eglise eut-elle plus besoin que dans ces jours de ténèbres et d'indifférence de ces grands Saints qui, comme de brillantes lumières, éclairent et embrasent tout autour d'eux ? Sachez-le bien, cette grâce qui fait les Saints, est une de celles que la violence de la prière fait descendre du ciel.

ARTICLE IV.

ROSAIRE VIVANT.

IV^{me} Mystère joyeux :

LA PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

Quels beaux modèles de dévouement ce mystère nous

présente ! Jésus qui déjà offre ses membres, tendres encore, aux fouets et à la Croix : Marie qui se soumet sans y être obligée à une loi humiliante, et qui présente son âme au glaive de douleur qui doit la percer, Siméon qui dit adieu à la vie, heureux d'avoir vu le Sauveur d'Israël ; Anne, qu'une longue vie de pénitence avait rendue digne de voir Jésus ! Cette vue n'excitera-t-elle pas dans notre cœur le désir de nous dévouer aussi pour la gloire de notre Dieu et le salut de nos frères ?

PRIÈRE.

O Marie ! daignez nous offrir, avec votre divin Fils, à Dieu le Père, pour accomplir en tout sa divine volonté, et faites-nous comprendre que là seulement est le bonheur.

PRATIQUE.

Offrez chaque jour à Dieu une petite mortification pour la conversion des pécheurs.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

4^{me} Intention :

PÉCHEURS.

Protect. Chœur des Séraphins ;—S. JACQUES-LE-MAJEUR, ap.

Celui qui fera revenir un pécheur de ses égarements, sauvera son âme et couvrira une foule de péchés. (Jac., v. 20.)

Voix du Maître. Mon enfant, je désire que vous vous consacriez entièrement, durant ce mois, en union avec mon Cœur très-aimant et le Cœur immaculé de

ma Mère, à procurer, par vos prières et vos mérites la conversion des *pêcheurs*.

Me connaître et ne pas m'aimer ! croire à mes souffrances et à ma mort et fouler aux pieds mon sang ! me préférer une créature qui passe, un plaisir qui souille, le démon et l'enfer ! braver ma justice, outrager mon amour, se jouer de ma miséricorde ! c'est ce que font en ce moment même des milliers de chrétiens. Vos prières et vos efforts peuvent en convertir plus d'un. Vous y refuserez-vous ?

ARTICLE V.

ROSAIRE VIVANT.

V^{me} Mystère joyeux :

JÉSUS RETROUVÉ DANS LE TEMPLE.

A la vue de tant de larmes amères que verse Marie, lorsqu'elle ne voit plus son Jésus, et de la joie dont elle est transportée en le retrouvant, étonnons-nous de l'indifférence qui nous fait passer des journées entières sans songer à lui ; plaignons surtout ceux qui cherchent un Sauveur et qui ne méritent pas de le trouver ; et bien plus encore ceux qui ne le cherchent pas, et se condamnent ainsi à passer l'éternité entière séparés de lui.

PRIÈRE.

O Jésus ! faites sentir leur immense malheur à ces infortunés qui se croient heureux sans vous, et donnez à tous ceux qui éprouvent le besoin de revenir à vous la force de vaincre les obstacles qui les retiennent.

PRATIQUE.

Soyez généreux à revenir à Dieu par un acte d'humilité, aussitôt que, par votre infidélité, vous l'avez forcé à s'éloigner de vous.

APOSTOLAT DE LA PRIERE.

5^{me} Intention :

AMES TIÉDES.

Protecteurs : Chœur des Chérubins ;—**Œ. JEAN**, apôtre.

Seigneur, venez à eux avant qu'ils ne meurent.
Joan., IV, 49.)

Si vous cherchez des âmes sur qui puisse s'exercer votre zèle, vous en trouverez bien près de vous, peut-être, qui sont plus dignes que les hérétiques ou les infidèles de votre compassion. Ce sont des chrétiens lâches et ingrats qui n'ont que de l'indifférence pour un Dieu qui les accable de ses bienfaits. Quel compte terrible ils auront à rendre à Dieu, pour tant de lumières et de grâces, tant de sacrements, d'instructions et de bons exemples qu'ils ne cessent de recevoir, et dont ils ne cessent d'abuser ! Plaiguez leur malheur, d'autant plus qu'ils le plaignent moins eux-mêmes. Priez afin que Dieu ne les vomisse point de sa bouche comme il les en menace.

ARTICLE VI.

ROSAIRE VIVANT.

1^{er} Mystère douloureux :

L'AGONIE DE JÉSUS AU JARDIN DES OLIVES.

Quelle est la cause principale de cette douleur im-

mense, qui écrase le Cœur de Jésus et fait jaillir le sang de ses veines ? Quel est ce calice qu'il supplie son Père d'éloigner de lui ? Ce n'est pas la mort après laquelle il soupire depuis le premier instant de sa vie. C'est la perte de tant d'hommes pour lesquels il va mourir, et dont il doit faire ses membres par le baptême. Mais nous, quel cœur avons-nous donc, lorsque nous voyons avec tant d'indifférence tant d'hommes, d'amis, de proches, se perdre sous nos yeux, et lorsque nous ne faisons rien pour les sauver ?

PRIÈRE.

O Jésus ! daignez nous faire participer à cette divine tristesse de votre cœur, et faites-nous comprendre que nous nous flatterions en vain de vous aimer si nous ne souffrons pas de vous avoir offensé.

PRATIQUE.

Rentrons en nous-mêmes quand nous verrons offenser Dieu, et demandons-lui pardon pour ceux qui l'outragent.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

6^me Intention :

INCRÉDULES.

Protecteurs : Chœur des Vertus ;—S. THOMAS, apôtre.

Seigneur, faites qu'ils voient ! (Luc, xviii, 41).

De tous les infortunés qui sont privés de la clarté de la foi, les plus à plaindre, sans doute, ce sont ceux qui vivent dans les ténèbres, au milieu même de la lumière du christianisme.

Hélas ! combien de ces aveugles volontaires ne voyez-vous pas autour de vous, peut-être au sein même de votre famille ? Une éducation irréligieuse, des lectures empoisonnées leur ont ravi, avec la foi, toutes les consolations de cette vie, et toutes les espérances de l'éternité. Oh ! si vous les aimez, priez, priez pour eux ! ne vous laissez pas, priez toujours. Le succès est le fruit de la persévérance. Craindriez-vous d'acheter trop cher le salut d'une âme ?

ARTICLE VII.

II^me Mystère douloureux :

LA FLAGELLATION.

Ces coups de fouets, qui meurtrissent et déchirent en lambeaux la chair sacrée de Jésus, et qui n'y laissent plus bientôt une seule partie saine, n'étaient que l'image des ravages affreux que l'erreur et le péché ne cessent de causer dans l'Eglise, qui est le corps mystique de Jésus-Christ. Nous sommes les membres de ce corps, nous sommes les témoins de ses souffrances, et nous les considérons, nous en parlons comme si nous y étions étrangers !

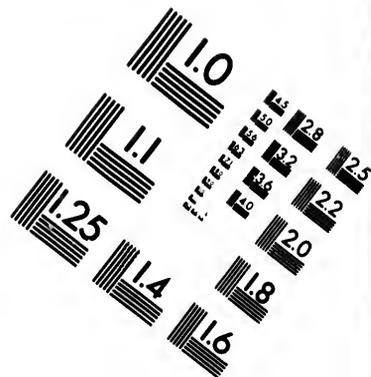
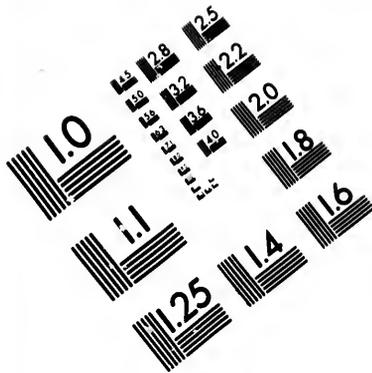
PRIÈRE.

O Jésus, faites que cette compassion que m'inspire votre flagellation douloureuse s'étende aux douleurs de votre Eglise, et que désormais je prenne part à toutes ses souffrances, aussi bien qu'à toutes ses joies.

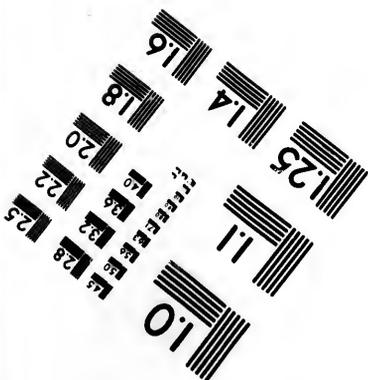
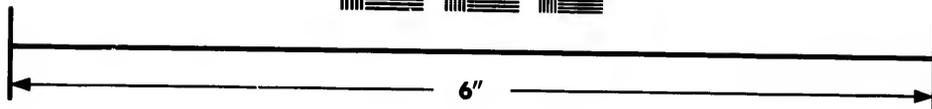
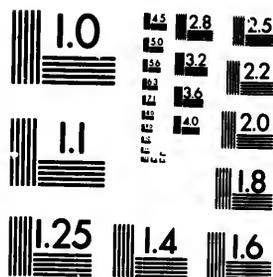
PRATIQUE.

Prier beaucoup pour l'Eglise, surtout lorsque nous





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 28
E 32
E 25
E 22
E 20
E 18

11
10
E 10

apprenons qu'elle est exposée à quelque nouveau danger.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

7^{me} Intention :

PROTESTANTS.

Prot. : Chœur des Puissances ;— S. JACQUES-LE-MINEUR, ap.
*Dès le commencement de nos prières, l'arrêt de la
 délivrance a été porté parce que vous êtes un
 homme de désirs. (Dan., XIX, 23.)*

Voix du Maître. Mon enfant, n'aurez-vous pas compassion de ces *soixante millions* d'âmes que l'hérésie a éloignées du vrai bercail, et dont un grand nombre seraient plus fidèles que vous, s'ils me connaissaient comme vous me connaissez ?

Vous pouvez, par vos prières, hâter le jour où ces nations, jadis si catholiques, rentreront dans le sein de mon Eglise. Ne refusez pas à mon Cœur cette douce consolation. Devenez comme Daniel un homme de désirs, et comme lui vous obtiendrez que les jours de la captivité soient abrégés.

ARTICLE VIII.

ROSAIRE VIVANT.

III^{me} Mystère douloureux :

LE COURONNEMENT D'ÉPINES.

Les soldats qui enfoncèrent dans la tête de Jésus cette couronne d'épines ne savaient pas combien ce diadème convenait au Roi de la douleur. Disons-lui

comme eux, mais dans des sentiments bien différents : Je vous salue, ô mon Roi ! Et pour le dédommager des outrages qu'il reçoit, efforçons-nous d'augmenter le nombre de ses fidèles adorateurs.

PRIÈRE.

O Jésus, faites que jamais je ne rougisse de vos épines ni de votre croix, et que je fasse tous mes efforts pour vous attirer de nouveaux disciples.

PRATIQUE.

Mettons dans tout notre extérieur cette simplicité exempte d'affectation, qui nous fasse reconnaître comme les disciples de Jésus-Christ, et soit comme une prédication muette.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

8^{me} Intention :

SCHISMATIQUES.

Protecteurs : Chœur des Principautés ;—S. PHILIPPE, apôtre.

Je prie pour eux afin qu'ils ne fassent plus qu'un.
(Joan., xvii, 21.)

Voix du Maître. Mon enfant, voilà bien des siècles que les contrées qui furent le berceau de l'Eglise ont été séparées de mon corps mystique par un déplorable schisme. Si vous m'aimez, vous vous unirez à mon Cœur très-aimant et au Cœur immaculé de ma Mère, pour obtenir que la Grèce et la Russie soient bientôt réunies au centre de l'unité. Soyez-en-sûr, chacune de vos prières fait descendre une bénédiction sur ces

contrées jadis si fertiles, maintenant frappées d'une affreuse stérilité.

ARTICLE IX.

ROSAIRE VIVANT.

IV^{me} Mystère douloureux :

LE PORTEMENT DE CROIX.

Jésus chargé de sa croix, instrument de son supplice et de son triomphe, s'avance le premier dans cette voie royale qui doit conduire au ciel tous ses élus. Simon de Cyrène est l'image des âmes bienheureuses qui, en consentant à partager ses souffrances, ont la gloire de coopérer avec lui à la rédemption du monde. Jésus nous invite à être de ce nombre. Lui refuserons-nous cette consolation ?

PRIÈRE.

O Jésus ! apprenez-moi à porter ma croix d'une manière méritoire, et faites-moi comprendre le bonheur qu'il y a à souffrir avec vous et à vous aider à sauver des âmes.

PRATIQUE.

Offrez à Dieu pour le salut des âmes toutes les souffrances qu'il vous envoie. C'est le moyen le plus efficace d'en accroître le mérite et de vous rendre plus fort pour les supporter.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

9^{me} Intention :

CHINE ET JAPON.

Protecteurs : Chœur des Dominations;—S. BARTHÉLEMY apôtre

Jésus dit : J'ai soif. (Joan., XIX, 28.)

Voix du Maître. Apaisez, mon enfant, la soif qui me dévore pour la conversion des populations si nombreuses de la *Chine*, du *Japon*, de la *Cochinchine*, du *Thibet*, de la *Tartarie*. Plus de *trois cent millions* d'âmes, un tiers de la population entière du globe, y vivent plongées encore dans les ténèbres d'une affreuse superstition, et esclaves des vices les plus grossiers. J'ai donné mon sang pour ces âmes, et je désire ardemment leur salut. Mais mes mérites doivent leur être appliqués par les sueurs de la prédication et par les ardeurs de la prière. Si vous ne pouvez être apôtre par la parole, vous pouvez, du moins, sachez-le bien, être apôtre par la prière. Soyez-le, et la récompense de l'apôtre est à vous.

ARTICLE X.

ROSAIRE VIVANT.

V^{me} Mystère douloureux :

LE CRUCIFIEMENT.

Jésus meurt en priant pour ses bourreaux et en promettant le ciel au bon larron. Il a consommé son œuvre, en versant pour le salut des pécheurs jusqu'à la dernière goutte de son sang. Et pourtant il reste encore

bien à faire pour que le mérite de son sang divin soit appliqué à tous les hommes. C'est là notre tâche ; et si nous négligeons de l'accomplir, bien des âmes se perdront que nous aurions pu sauver.

PRIÈRE.

O Jésus ! faites qu'il ne tienne pas à moi que chacune des gouttes de votre sang précieux ne porte son fruit, et que chacune des âmes pour lesquelles vous êtes mort ne soit sauvée.

PRATIQUE.

Offrir souvent à Dieu le Sang de son divin Fils pour le salut des personnes qui nous sont chères.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

10^me Intention :

INFIDÈLES DES INDES.

Protecteurs : Chœur des Trônes ; S. MATHIEU, apôtre.

Je vous conjure par-dessus tout, d'offrir des supplications, des prières, des intercessions pour tous les hommes ; car cela est bon et agréable à Dieu, notre Sauveur, qui désire que tous les hommes soient sauvés. (Tim., II, 1.)

Voix du Maître. Voyez, mon enfant, dans cette presqu'île de l'Inde, déjà arrosée des sueurs et du sang de tant d'apôtres, cent vingt millions d'idolâtres encore courbés sous l'esclavage de Satan. Combien de ces malheureuses victimes gémissent sous le poids de leurs chaînes ! Aidez-les par vos prières. Un effort généreux, et plusieurs verront leurs fers se briser. Oh ! que vous

seriez heureux, si vous aviez pu préserver une seule de ces âmes des tourments effroyables de l'enfer, et lui ouvrir les portes du ciel !

ARTICLE XI.

ROSAIRE VIVANT.

1^{er} Mystère glorieux :

LA RÉSURRECTION.

La résurrection de Jésus sortant glorieux de la prison du tombeau, est le modèle de la résurrection d'une âme qui, longtemps esclave du péché, renait à la vie de la grâce et à la liberté des enfants de Dieu. Quel bonheur pour nous si, par nos paroles, par nos efforts, par nos prières, nous pouvons faire goûter ce bonheur à une seule âme ! Nous le pouvons sûrement, c'est Dieu même qui nous l'assure : *Priez pour le salut les uns des autres, car la prière constante des justes a beaucoup de pouvoir.* (Jac. , 5 16.)

PRIÈRE.

O Jésus ! faites-moi comprendre que la plus douce de toutes les jouissances que l'on puisse goûter en ce monde est de travailler au salut des âmes.

PRATIQUE.

Offrez une ou plusieurs communions pour la conversion des pécheurs.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

11^{me} Intention :

JUIFS ET MUSULMANS.

Protecteurs : Chœur des Archanges ; — S. Simon, apôtre.

Leur salut est l'objet des désirs de mon cœur et des prières que j'adresse à Dieu. (Rom., x, 1.)

Voix du Maître. Mon enfant, le temps approche où la malédiction que le peuple déicide appela sur sa tête va cesser, et où la prière que j'offris pour eux sur la croix obtiendra enfin son plein effet. Efforcez-vous, avec moi, de fléchir en leur faveur la justice de mon Dieu.

Priez aussi pour ces populations musulmanes, jusqu'ici inaccessibles à la prédication de l'Évangile, mais à qui la dissolution de l'empire ottoman permettra bientôt peut-être de faire connaître la vérité. Il ne faut rien moins qu'un miracle de miséricorde pour les tirer de l'abîme de corruption où elles se sont plongées ; mais les grands miracles sont le fruit des ferventes prières

ARTICLE XII.

ROSAIRE VIVANT.

11^{me} Mystère glorieux :

L'ASCENSION.

Jésus s'éleve vers les cieux ; il va prendre sa place à la droite de son Père, et c'est là qu'il attend que tous ses ennemis viennent l'un après l'autre tomber devant son trône, et servir de marchepied à sa gloire. Ce triomphe que Jésus-Christ remporte dans son Église sur tous

ceux qui sont assez aveugles pour combattre contre lui, nous le partagerons, si nous voulons, dans la condition où il nous a placés, travailler pour le faire aimer.

PRIÈRE.

O Jésus ! Roi de gloire, faites que malgré ma faiblesse je sois du nombre de ceux qui combattent pour vous, et qui auront part un jour à votre triomphe.

PRATIQUE.

Se rappeler souvent pendant la journée qu'en faisant la volonté de Dieu, nous avons sa toute-puissance à notre service.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

12^me Intention :

NÈGRES.

Protecteurs : Chœur des Anges ; — St. Jude, apôtre.

Je vous le dis encore une fois : Si deux personnes s'accordent sur la terre à demander quoi que ce soit, cela leur sera accordé par mon Père qui est aux Cieux. (Matth., XVIII)

Voix du Maître. Voyez, mon enfant, ces plaines brûlantes qui ne produisent pour leurs malheureux habitants que les douleurs et l'abrutissement. Voyez ces quinze millions de nègres si avilis, qui semblent n'avoir gardé rien d'humain que le pouvoir de faire le mal. Cependant voilà dix-huit cents ans que je suis mort pour le noir aussi bien que pour le blanc, pour le fils maudit de Cham aussi bien que pour la race de Sem et de Japhet.

Pour eux je prie sans cesse au saint tabernacle. Mais, hélas ! combien peu s'intéressent avec moi à leur salut ! Ne pourrai-je pas du moins exciter votre zèle en leur faveur ?

ARTICLE XIII.

ROSAIRE VIVANT.

III^{me} Mystère glorieux.

LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT.

Quelle tranformation le Saint-Esprit opère dans le cœur des Apôtres ! Ces hommes, naguère si froids et si timides, les voilà remplis d'un zèle brûlant qui les poussera jusqu'aux extrémités de la terre ! Mais ce même Esprit descend aussi sur les saintes femmes, qui, elles aussi, seront apôtres à leur manière, et ne contribueront pas moins que les Apôtres à la formation de l'Eglise. Nous pouvons donc, nous aussi, quelle que soit notre condition, exercer le zèle et obtenir la couronne des Apôtres.

PRIÈRE.

O Marie, Reine des Apôtres, apprenez-moi à exercer cet apostolat obscur qui fut le vôtre, et qui, non moins efficace que celui de la parole, est bien plus à l'abri des illusions et des pièges du démon !

PRATIQUE.

Prier souvent le Saint-Esprit d'embraser du feu du zèle le cœur des ministres de l'Evangile.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

13^{me} Intention :

SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE ET DE L'OCÉANIE.

Protecteurs : SS. Anges gardiens ;— S. MATHIAS, apôtre.

Levez vos yeux, et voyez ces contrées couvertes d'une moissons déjà blanchissante. (Joan., vi, 35.)

Voix du Maître. Mon enfant, vous n'avez pu manquer d'être touché au récit de la simplicité et de la générosité avec laquelle les pauvres sauvages reçoivent la parole du salut. Mais, hélas ! combien d'entre eux tombent dans les ambûches que l'hérésie leur dresse de toutes parts ! Combien attendent inutilement quelqu'un pour les aider à sortir de leurs pitoyables superstitions ! Si vous priez avec ferveur pour eux, uni à mon Cœur très-aimant et au Cœur immaculé de ma Mère, croyez bien que mon Père céleste ne repoussera pas vos prières.

ARTICLE XIV.

ROSAIRE VIVANT.

IV^{me} Mystère glorieux :

L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE.

Marie va enfin se réunir à son Fils bien aimé. Elle va recevoir la récompense de tout ce qu'elle a fait et souffert pour lui ! Oh ! quel bonheur est le sien lorsqu'elle contemple l'ineffable gloire de Jésus, cette gloire qui a toujours été l'unique objet de son ambition ! Désirons comme elle de voir Jésus glorifié ; sachons

Mais,
salut !
en leur

dans le
roids et
qui les
Mais ce
nes, qui,
e contri-
ation de
elle que
la cou-

exercer
n moins
abri des

feu du

travailler et souffrir dans ce but, et Jésus nous glorifiera avec elle.

PRIÈRE.

O Marie ! allumez dans mon âme un ardent désir du ciel, afin que l'espérance de partager un jour votre bonheur anime sans cesse mon zèle et mon courage.

PRATIQUE.

Nous encourager souvent à travailler et à souffrir pour Dieu, par l'espérance de nous réunir bientôt à Jésus et à Marie dans le ciel.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

14^{me} Intention :

AGONISANTS.

Protecteurs : S. JOSEPH ;—S. BARNABÉ, apôtre.

Priez pour le salut l'un de l'autre : car la prière constante d'un juste à beaucoup de pouvoir. (Jac., v, 16)

Voix du Maître. Si vous vous êtes jamais senti ému de compassion en pensant à la cruelle agonie de mon Cœur très-aimant, priez pour tous ceux de mes frères qui sont maintenant à l'agonie. Au moment où vous lisez ces lignes, une âme est emportée de ce monde, et avant que vingt-quatre heures se soient écoulées, *quatre-vingt mille* auront commencé leur éternité. Combien dans ce nombre sont en état de péché mortel ! Une bonne confession, un bon acte de contrition leur suffirait pour mettre leur salut en sûreté. Vos prières peuvent obtenir l'une ou l'autre de ces deux grâces. Priez donc ! le temps presse ! Demain, il serait trop tard !

ART. XV.

ROSAIRE VIVANT.

V^{me} Mystère glorieux :

LE COURONNEMENT DE LA SAINTE VIERGE.

Marie est couronnée Reine du ciel et de la terre. Les enfers eux-mêmes sont soumis à son empire, et les démons reconnaissent en tremblant le pouvoir irrésistible de son nom. Mais c'est dans les cœurs des pauvres pécheurs qu'elle se plaît à faire éclater sa puissance. Si donc nous voulons faire à cette Reine de miséricorde l'offrande la plus agréable à son Cœur, travaillons avec elle, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir par nos prières surtout, à la conversion des pécheurs. Forts de l'appui de Marie, nous réussirons infailliblement.

PRIÈRE.

O Marie ! refuge des pécheurs, donnez-moi de pouvoir étendre les bornes de votre empire en vous gagnant de nouveaux enfants.

PRATIQUE.

Travailler de toutes nos forces à propager l'Archiconfrérie du saint Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

15^{me} Intention :

AMES DU PURGATOIRE.

Protecteurs : Anges gardiens de ces âmes ; — **SAINTE THÉRÈSE.**

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.
(11. Mac., XII, 46.)

Voix du Maître. Ecoutez, mon enfant, les cris de douleur de cette multitude si considérable d'âmes infiniment chères à mon Cœur, que la justice de mon Père retient dans les flammes du purgatoire pour y effacer les derniers vestiges de leurs fautes. Que leurs souffrances sont cruelles, et qu'il vous en coûtera peu pour les soulager ! Combien elles vous seront reconnaissantes si vous voulez bien hâter d'un seul moment leur délivrance, et combien elles seront disposées à user en votre faveur de tout leur crédit dans le ciel !

CHAPITRE VI.

LE TRÉSOR SPIRITUEL DES ASSOCIÉS DE L'APOSTOLAT
DE LA PRIÈRE, OU RECUEIL DE PRIÈRES
ENRICHIES D'INDULGENCES.

1. " *Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu des armées : toute la terre est remplie de votre gloire. Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au St-Esprit.* "

100 j. une fois le jour. — *Ind. pl. une fois le mois, si on récite cette prière chaque jour du mois.* — *Visite, etc.*

11. ACTES DE FOI, D'ESPÉRANCE ET DE CHARITÉ.—
Ind. de 7 ans et de 7 quarantaines chaque fois, — Ind.

pl. une fois par mois à ceux qui les auront récités fréquemment. La formule peut varier, mais doit renfermer les motifs de chaque vertu.

111. " Que la très-juste, très-haute et très-aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toute chose. " *Indulg. de 100 jours une fois le jour.*

IV. " Soit loué et remercié à tout moment le très-saint et très-divin Sacrement. "

Ind. de 100 j. une fois le jour. — 300 j. tous les jeudis de l'année et tous les jours de l'octave de la Fête-Dieu, si on dit trois fois cette prière. — 100 jours chaque fois qu'on la dit en adorant Notre-Seigneur à la Messe, à chacune des deux élévations, ou quand la cloche annonce que le St. Sacrement est exposé, ou quand la bénédiction se donne. Ind. pl. une fois le mois, si on la dit chaque jour.

V. " Mon aimable Jésus, pour vous témoigner ma reconnaissance, et en réparation de mes infidélités, je N... vous donne mon cœur, je me consacre entièrement à vous, et je me propose avec votre grâce, de ne plus vous offenser. " *Ind. de 100 j., une fois le jour, si on récite cette consécration devant une image du Sacré-Cœur — Ind. pl. une fois le mois, si on la récite chaque jour.*

VI. *Indulg. de 7 ans et de 7 quarantaines, chaque fois que l'on prie quelque temps aux intentions du Souverain Pontife, devant une image du Sacré-Cœur exposée dans une église ou oratoire public*

VII. " O très-miséricordieux Jésus, plein d'amour pour les âmes, je vous en conjure par l'agonie de votre Sacré-Cœur, et par les douleurs de votre Mère Immaculée, purifiez dans votre sang tous les pécheurs de la

THÉRÈSE.

er pour les
ers péchés.

s cris de
mes infi-
non Père
effacer les
suffrances
les soula-
es si vous
élivrance,
re faveur

OSTOLAT
ES

armées :
Gloire au

e mois, si
visite, etc.

ARITÉ.—
e, — Ind.

terre qui sont maintenant à l'agonie et qui aujourd'hui même doivent mourir. Ainsi soit-il.

“ Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants. ”

Indulgence de 100 jours chaque fois qu'on récite cette prière pour les 80,000 personnes environ qui meurent chaque jour. — Indulgence plénière une fois le mois, si on récite cette prière trois fois par jour, à des moments différents. Visite, etc.

VIII. “ Père éternel, je vous offre le Sang très-précieux de Jésus-Christ, en expiation de mes péchés et pour les besoins de la Sainte Eglise. ” *Indulgence de 100 jours chaque fois.*

IX. “ Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur mon esprit et ma vie. ”

“ Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie. ”

Jésus, Marie, Joseph, que je meure paisiblement en votre sainte compagnie. ” *Ind. de 100 jours chaque fois, pour chaque invocation ; on peut les séparer.*

X. TROIS GLORIA PATRI, ETC., pour remercier la Très-Sainte Trinité des privilèges accordés à la Sainte Vierge, spécialement dans son Assomption. *Ind. de 100 jours pour chaque fois. — Ind pl. une fois le mois, si on les récite chaque jour, le matin, à midi et le soir.*

XI. *Ind. de 300 j. à tous ceux qui diront sept Ave Maria en l'honneur des douleurs de Marie, en ajoutant à chaque Ave le verset : “Mère sainte, imprimez profondément dans mon cœur les plaies de Jésus crucifié. ” Ind. plénière une fois le mois, si on a pratiqué cette dévotion chaque jour. Mêmes ind. pour ceux qui récitent 9 Pater en l'honneur de la Passion de Jésus-*

Christ, et 3 Ave en l'honneur des Douleurs de Marie, pour les agonisants.

XII. " O ma Souveraine, ô ma Mère ! je m'offre tout à vous ; et pour vous prouver mon dévouement, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, tout moi-même. Puisque je vous appartiens, ô ma bonne Mère : gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété. "

Aspiration dans les tentations. — " O ma Souveraine, ô ma Mère ! souvenez-vous que je vous appartiens. Gardez-moi, défendez-moi, comme votre bien et votre propriété. " *Ind. de 100 j. lorsqu'on récite matin et soir un Ave Maria et cette consécration suivie de l'aspiration.* — *Ind. de 40 j. pour l'aspiration, récitée dans les tentations, surtout contre la pureté.* — *Ind. pl. chaque mois, si on a pratiqué cette dévotion chaque jour. Visite, etc.*

XIII. LE MÉMORARE OU LE SOUVENEZ-VOUS. *Ind. de 300 jours chaque fois.* — *Ind. pl. une fois le mois si on le recite chaque jour. Visite, etc.* — *Mêmes ind. pour les Litanies de la Sainte Vierge et pour l'Angelus, si on le récite trois fois par jour, à genoux, au son d'une cloche ; 100 jours chaque fois qu'on le récite de la sorte.*

XIV. " Ange de Dieu qui êtes mon gardien, par un bienfait de la divine Charité, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi, et gouvernez-moi. Ainsi soit-il. " *Ind. pl. une fois le mois, si on récite cette prière chaque jour.*

XV. COURTES ASPIRATIONS. — " Jésus, Marie. " *25 j. chaque fois.* — " Mon Jésus, miséricorde ! " *100 j. chaque fois.* " Aimé soit partout le Sacré-Cœur de Jésus. " *100 j. chaque fois.* — " O très-doux Jésus ! ne soyez point mon juge, mais mon Sauveur. " *50 j. chaque fois.* — " Doux Cœur de Marie, soyez mon refuge. "

300 j. chaque fois. — *Ind. pl. une fois le mois, si on la récite chaque jour. Visite.* — “ Bénie soit la sainte Immaculée Conception de la Bienh. Vierge Marie. ” 100 jours chaque fois.

N

na
Pr
tif
qu
de
Le
le
ch

AR

bel
cié
d'a
cat
du
cia

TROISIEME PARTIE.

NOTICE ABRÉGÉE SUR DIVERSES ASSOCIATIONS, ET PRATIQUES DE PIÉTÉ, RECOMMANDÉES AUX ASSOCIÉS DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

N B.—Les personnes qui désireraient acquérir une connaissance plus étendue des Associations, Pratiques de piété, Prières, etc., enrichies d'indulgences par les Souverains Pontifes, et en même temps avoir un exposé clair sur toute la question des indulgences, pourront consulter avec beaucoup de profit un excellent petit ouvrage sur cette matière intitulé : *Le chrétien éclairé sur la nature et l'usage des Indulgences*, par le P. A. Maurel, de la Compagnie de Jésus à Paris et à Lyon chez Pelagaud, Libraire. 1 vol. in-12.

CHAPITRE I.

ARTICLE I.

ARCHICONFRÉRIE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS ÉTABLIE À ROME DANS L'ÉGLISE STE. MARIE DELLA PACE.

Nous assignons naturellement le premier rang à cette belle dévotion qui doit être bien chère à tous les associés de l'Apostolat, pour deux raisons principales : d'abord parceque leur Apostolat n'est qu'une communication des prières, des désirs, des angoisses et du zèle du Cœur Sacré de Jésus ; et de plus, parceque l'Association de l'Apostolat de la Prière ayant été canonique-

ment affiliée à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Jésus, en vertu d'un diplôme du 8 avril 1861, chacun des associés de l'Apostolat se trouve par le fait membre de cette Archiconfrérie et participe à ses privilèges, indulgences et faveurs spirituelles. Toutefois, comme c'est l'Apostolat qui est affiliée à l'Archiconfrérie, et non pas l'Archiconfrérie à l'Apostolat, les personnes qui se font inscrire dans les registres de l'Archiconfrérie, ne sont point pour cela agrégées à l'Apostolat, bien qu'on se trouve associé à l'Archiconfrérie par là même que l'on est admis dans les rangs de l'Apostolat.

§ I. CONDITIONS D'ADMISSION ET PRATIQUES.

1^o Pour devenir membre de cette Archiconfrérie, on doit faire inscrire son nom sur le Registre d'une Eglise ou Chapelle où elle soit canoniquement érigée. Cependant l'admission dans l'Apostolat de la Prière est aussi un moyen pleinement suffisant sans aucune autre formalité.

2^o Les associés font une profession spéciale d'amour et de dévotion envers le Cœur aimant et si peu aimé de Notre Divin Rédempteur. Chaque jour ils récitent le *Pater*, l'*Ave*, et le *Credo* en son honneur, avec cette invocation : *Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime toujours de plus en plus.* Chaque mois, ils consacrent le premier vendredi à se renouveler dans l'esprit de cette dévotion et pratiquent l'exercice du *Culte Perpétuel*, dont nous parlerons au chapitre suivant. Chaque année, ils se préparent avec une ferveur particulière à la Fête du Sacré-Cœur, et la célèbrent comme une des principales solennités de l'année. Enfin ils se font un bonheur et une gloire de visiter le St.

Sacrement chaque jour, spécialement quand il est exposé, de l'accompagner lorsqu'on le porte aux malades, et surtout de s'unir fréquemment à Jésus par de ferventes et fréquentes communions.

Sommaire des Indulgences.

§ II. INDULGENCES PLÉNIÈRES.

N. B.—Pour gagner ces indulgences, il faut s'être confessé, communier et prier aux intentions du Souverain Pontife. Elles sont toutes applicables aux âmes du Purgatoire.

1° Le jour de l'Agrégation. 2° Le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus ou le dimanche qui la suit immédiatement: 3° Le premier vendredi et un autre jour de chaque mois, au choix des Associés, pourvu qu'ils aient récité chaque jour du mois la prière de l'Association, c'est-à-dire le *Patet*, l'*Ave* et le *Credo*, avec l'Aspiration : *Cœur aimable de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus.* (L'indulgence du premier vendredi peut être transférée au premier dimanche.) 4° Un autre vendredi et un autre jour de chaque mois, également au choix des Associés, pourvu qu'on y prie aux intentions du Souverain Pontife dans une église publique. 5° Aux fêtes de Noël, Jeudi-Saint, Pâques, l'Ascension ; de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, de sa Nativité, de Son Annonciation, de sa Purification, de son Assomption ; de Saint Joseph, époux de la Sainte Vierge ; des Saints Apôtres Pierre et Paul, de Saint Jean l'Évangéliste, de Saint Grégoire-le-Grand (12 mars), de tous les Saints, de la Commémoration des fidèles défunts, pourvu qu'on visite l'église dans laquelle l'Association du Sacré-Cœur est érigée. 6° Les six vendredis ou les six dimanches qui précèdent la fête du

Sacré-Cœur, pourvu qu'on visite une église où se célèbre cette fête. 7^o Indulgence plénière à l'article de la mort, pourvu qu'on invoque, au moins de cœur si on ne peut le faire de bouche le saint nom de Jésus.

§ III. INDULGENCES PARTIELLES.

1^o Indulgence de soixante jours pour toute œuvre pie, pourvu qu'on récite chaque jour la prière de l'Association indiquée ci-dessus. 2^o Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines à la même condition, les quatre dimanches qui précèdent la fête du Sacré-Cœur. 3^o Indulgence des stations de Rome, aux fêtes, veilles et octaves de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, aux fêtes de l'Épiphanie, de l'Ascension et de saint Marc, tous les jours de Carême, de Rogations et de Quatre-Temps; les dimanches de l'Avent, de la Septuagésime, Sexagésime et Quinquagésime, pourvu que ces jours là les Associés visitent l'église de l'Association. 4^o Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines aux fêtes moindres, de la Sainte Vierge et des Apôtres, pourvu qu'on visite la même église. 6^o Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, les neuf jours qui précèdent la fête du Sacré-Cœur, pourvu qu'on visite une église où se célèbre cette fête.

N. B. Ceux qui sont empêchés de faire les visites prescrites y suppléeront par quelque œuvre pie indiquée par leur confesseur.

ARTICLE II.

CULTE PERPÉTUEL DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS AUX INTENTIONS DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

1^o PRATIQUES à accomplir le jour marqué pour le

Culte perpétuel : 1° Recevoir dévotement les sacrements ; 2° Renouveler les promesses du baptême et les autres engagements qu'on aurait pris envers Notre-Seigneur ; 3° Prier dans une église publique aux intentions du Souverain Pontife ; 4° Employer une heure environ durant la journée en prières mentales ou vocales, soit à l'Eglise soit à la maison, tout à la fois ou en différents temps. On peut offrir à cette intention la sainte Messe, l'action de grâces, le chapelet, etc. 5°. Pour ne point laisser le feu sacré de l'Amour s'éteindre, sur l'Autel de notre cœur, on adressera pendant le cours de la journée de ferventes et fréquentes oraisons jaculatoires vers le Cœur Sacré de Jésus.

2° INDULGENCE. Une Indulgence plénière chacun des jours où l'on accomplit les exercices ci-dessus.

Nota. Cette belle et touchante pratique n'est pas *obligatoire* pour les Associés de l'Apostolat ; ceux qui désireront l'adopter inscriront eux-mêmes sur leurs billets d'admission le jour de l'année ou du mois qu'ils auront choisi.

L'UNION AU SACRIFICE PERPÉTUEL DE JÉSUS-CHRIST,
MOYEN EFFICACE POUR ÉLOIGNER LES MAUX
QUI NOUS MENACENT.

Il est un fait infiniment consolant et trop peu remarqué par les chrétiens, c'est qu'il ne se passe pas un moment du jour ni de la nuit où l'agneau sans tache ne soit immolé, sur un grand nombre d'autels, pour le salut du monde. Ce que le prophète Malachie avait annoncé s'est accompli : depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, en tous lieux, l'hostie sans tache est offerte au nom du Seigneur. Tandis qu'en Amérique nous sommes enveloppés des ombres de la nuit, en Europe, en

Chine, dans les îles de l'Océanie des milliers de prêtres et de saints missionnaires offrent le Saint Sacrifice.

Chrétiens, vous avez à chacune de ces immolations de la divine victime une part très-réelle et vous n'y songez pas ! Vous devez à Dieu des hommages profonds pour son infinie majesté, des actions de grâces incessantes pour ses bienfaits sans cesse renouvelés, vous lui devez amende honorable pour vos fautes aussi souvent réitérées que pardonnées ; vous avez un besoin immense et continu de ses grâces ;— Et Jésus-Christ s'offre à être à chaque instant votre hostie d'adoration, d'actions de grâces, d'expiation et d'impétration, et vous négligez de vous prévaloir de ses offres !

Cependant les âmes se perdent, les crimes se multiplient, les bruits de guerre ne cessent pas, l'Eglise est menacée. — Et Jésus-Christ vous invite à vous unir à son perpétuel sacrifice pour écarter ces fléaux, et vous n'en tenez pas de compte !

Voici une pieuse pratique qui vous aidera à réparer cette négligence. Proposée par un pieux missionnaire, mort à Rome, il y a quelques années, entouré de la vénération universelle, le P. Minardi, S. J., elle a été enrichie d'indulgences par Sa Sainteté le Pape Pie IX. Si vous êtes agrégé à l'*Apostolat de la prière*, vous ne sauriez mieux exercer cet apostolat, si facile et si fructueux, qu'en adoptant cette pratique.

I. OFFRANDE À FAIRE AU COMMENCEMENT DE LA JOURNÉE.

Seigneur, Dieu tout-puissant, me voici prosterné en votre présence, pour apaiser et honorer votre Majesté divine au nom de toutes les créatures. Mais comment

le pourrai-je faire, étant moi-même un misérable, un pécheur ? Ah ! oui, je le puis, je le veux, puisque je sais que vous vous glorifiez d'être appelé le Père des miséricordes et que pour notre amour vous avez livré votre Fils unique, qui pour nous s'est sacrifié sur la croix et qui pour nous encore, renouvelle sans cesse sur nos autels cette immolation de lui-même.

Voilà pourquoi, pécheur, mais repentant, misérable par moi-même, mais riche en Jésus-Christ, je me présente à vous et, avec la ferveur de tous les Anges et de tous les Saints, avec les sentiments du Cœur Immaculé de Marie, je vous offre, au nom de toutes les créatures, les messes qui se célèbrent en ce moment avec toutes celles qui se sont célébrées et qui se célébreront jusqu'à la fin du monde. J'ai l'intention d'en renouveler l'offrande à chacun des instants de cette journée et de toute ma vie, pour rendre à votre Majesté infinie un honneur et une gloire digne de vous, pour apaiser votre courroux et fournir à votre justice la satisfaction qu'elle a le droit d'exiger pour nos crimes, pour vous rendre des actions de grâces égales à vos bienfaits, et pour implorer vos miséricordes sur moi et sur tous les pécheurs, sur tous les fidèles vivants et morts, sur l'Eglise entière et principalement sur son Chef visible, le Souverain Pontife romain ; et enfin sur les pauvres schismatiques, sur les hérétiques et les infidèles, afin qu'ils se convertissent et obtiennent eux aussi le salut éternel.

III. OFFRANDES A FAIRE SOUVENT DURANT LE JOUR.

Seigneur, je vous offre les messes qui se disent dans tout l'univers au nom de toutes les créatures, pour

votregloire et pour le salut et l'avancement de tous les hommes.

Seigneur, je désire m'immoler à vous dans cette action pour toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez en ce moment à Dieu votre Père.

Sa Sainteté Pie IX, par un bref du 30 septembre 1859, a accordé une indulgence de 300 jours, étendue ensuite par un nouveau rescrit à 3 ans, à tous ceux qui réciteront, au moins avec un cœur contrit, au commencement du jour, la prière *Seigneur Dieu tout-puissant*. La même indulgence est accordée à ceux qui récitent pendant la messe la prière *Père éternel*.

Ceux qui auront récité ces prières chaque jour pendant un mois, pourront gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires. Ces indulgences sont applicables aux défunts.

ARTICLE I.

PROMESSE OU VŒU DE ZÈLE ENVERS LE SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

§ 1^o *Formule de cet engagement.*

Très-doux Jésus, source inépuisable d'amour. Père des miséricordes, et Dieu de toute consolation. O vous qui, malgré nos misères et notre indignité, avez daigné nous découvrir les richesses et les douceurs ineffables de votre cœur, moi, N..... en actions de grâces des bienfaits sans nombre que vous avez répandus sur moi et sur les autres hommes, en reconnaissance surtout de l'institution de la divine Eucharistie, et de l'amour ineffable qui vous porte à vous immoler chaque jour pour le salut du monde, en réparation des outrages

dont moi et les autres hommes avons abreuvé votre cœur très-aimant, dans ce mystère de votre immense charité pour nous, et en union du divin apostolat que vous exercez sans cesse au saint tabernacle, pour le progrès des justes et pour la conversion des infidèles, des hérétiques et des pécheurs, je me voue tout entier à votre très-sacré cœur pour le salut de ces âmes ; je lui consacre dans ce but tout ce qui m'appartient, tous mes biens, tous les mérites que j'ai acquis ou que je pourrai acquérir par votre grâce, et je promets de propager le culte et de seconder l'Apostolat de votre divin Cœur, autant que ma faiblesse pourra me le permettre.

De plus je choisis la bienheureuse Vierge Marie, reine des Apôtres et refuge des pécheurs, pour qu'elle soit ma Mère d'une manière toute spéciale. Je me consacre et me voue aussi, avec tout ce qui m'appartient, à son cœur très-pur, me proposant spécialement d'imiter son amour si tendre pour les pécheurs, et afin de les secourir plus efficacement, je promets de répandre, de tout mon pouvoir et selon l'esprit de l'Eglise, le culte de sa Conception immaculée et de son cœur compatissant. Je supplie donc, O mon très-doux Jésus ! votre bonté infinie qu'il vous plaise de recevoir cet holocauste en odeur de suavité ; et, comme vous m'avez inspiré le désir de vous l'offrir, accordez-moi une grâce abondante pour l'accomplir.

Ainsi soit-il.

Fait le du mois de

§ II. *Explication et étendue de cet engagement.*

1°. Cette consécration, chère aux âmes dévouées au Sacré Cœur, est faite par un grand nombre d'entre elles

par forme de vœu, et parmi les personnes qui l'ont faite de la sorte, il n'en est pas une qui n'avoue qu'elle a été pour elle la source des plus grandes grâces ; aussi est-elle généralement connue sous le titre de *Trésor de la vraie sainteté*. II° Après tout, ce vœu n'a rien qui puisse effrayer, puisqu'il n'impose pas d'autre obligation que de produire, dans le courant de l'année, quelques actes intérieures en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus et du Cœur immaculé de Marie, et dans l'intention d'obtenir la conversion des pécheurs. Si à cela on ajoute quelques pratiques extérieures, comme serait, par exemple, de distribuer des images ou de petits livres du Sacré Cœur, parler de cette dévotion en public ou en particulier, répandre la médaille miraculeuse, engager quelques personnes à entrer dans l'Archicontrée ou dans l'Apostolat de la Prière, etc., on peut être certain d'avoir fait plus que ne renferme l'obligation qu'on a contractée par ce vœu.

III°. Du reste, pour prévenir et dissiper les doutes et les scrupules qui naîtraient à ce sujet, la personne qui désire faire ce vœu peut consulter son directeur, et savoir de lui la durée du temps que doit embrasser son vœu, et la manière de l'accomplir dans sa position.

IV°. Afin de recueillir avec plus d'abondance les fruits de cette dévotion, on pourrait renouveler ce vœu le premier vendredi de chaque mois.

ARTICLE V.

DÉVOTION AU CŒUR AGONISANT DE JÉSUS.

Prière.

O Très-Miséricordieux Jésus, ardent ami des âmes,

je vous en conjure, par l'Agonie de votre divin CŒUR et par les Douleurs de votre MÈRE immaculée, purifiez dans votre Sang tous les pécheurs de la terre, qui sont maintenant à l'agonie, et qui, aujourd'hui même, doivent mourir.—Ainsi soit-il.

Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants !

(Indulgence de 100 jours, chaque fois, à ceux qui récitent dévotement cette prière. Indulgence plénière, une fois le mois, à ceux qui la récitent, pendant tout le mois, trois fois par jour, et à des moments différents.)

I.

Il meurt, par année, environ *trente-un millions* de personnes ; par jour, *quatre-vingt-six mille* ; par heure, *trois mille* ; c'est-à-dire, à peu près un individu par seconde.—A chaque instant du jour et de la nuit, vous pouvez donc dire, avec certitude : —Maintenant, maintenant... une multitude de mes frères sont dans les angoisses de leur dernière agonie. Maintenant, maintenant..., un de mes frères quitte la terre et comparait devant le redoutable Tribunal de Dieu. Maintenant, maintenant..., l'âme condamnée d'un de mes frères tombe dans l'enfer..., et pour l'éternité !—Ame infortunée ! il ne fallait, pour la sauver, qu'un acte de repentir..., et cet acte de repentir, votre prière, pieux lecteur, pouvait l'éveiller dans son âme, en y attirant une grâce puissante de ce Dieu qui mourut sur la Croix, pour lui fermer l'enfer !

II.

La Très-Sainte Vierge dit, un jour, à la Vénérable

MARIE DE JÉSUS :— “ C'est avec justice que votre Cœur s'est ému de compassion pour les malheureux agonisants, et que vous avez formé le dessein de les secourir de tout votre pouvoir ; car il est vrai que les âmes souffrent alors des peines incroyables. Sachez que lorsque Lucifer et ses ministres de ténèbres reconnaissent qu'un homme est atteint d'une maladie mortelle ils s'arment de toutes leurs ruses pour attaquer le pauvre malade. Ils s'unissent comme des loups carnassiers, ils entourent le mourant et étudient toutes ses inclinations. Alors, tous les appétis désordonnés qu'il a satisfaits, sont comme autant de brèches, par lesquelles les ennemis pénètrent dans son âme...—Je ne vous déclare point le grand nombre de ceux qui se perdent : vous en mourriez de douleur : Il vous suffit de savoir qu'une bonne mort ne vient ordinairement qu'après une bonne vie.—Si vous voulez aider les âmes qui sont en cette dangereuse extrémité, priez, tous les jours, à cette intention, sans l'oublier jamais. Je le faisais moi-même, durant ma vie mortelle, et je veux qu'en cela vous suiviez mon exemple.” (Cité mystique.)

III.

La Très-Sainte Vierge ajouta :—“ Il y a peu de justes que l'antique Serpent n'attaque avec une fureur incroyable, quand ils sont dangereusement malades ; et s'il prétend alors vaincre les plus grands Saints, que doivent espérer les négligents et les vicieux ?—Je vous avertis de regarder désormais chaque jour de votre vie, comme s'il devait être le dernier, puisque vous ne savez pas si vous arriverez au lendemain. Ne différez pas un instant de vous repentir de vos péchés, et confessez-

vous dès que vous en aurez commis. Soyez toujours en état de paraître devant le juste Juge qui doit scruter jusqu'à vos plus secrètes pensées, et aux moindres mouvements de vos puissances." (*Ibid.*)

PRATIQUES.

I.

Ajoutez, quelquefois, à la prière au Cœur agonisant de JÉSUS, trois *Pater*, en mémoire de sa passion, et trois *Ave*, en mémoire des douleurs de MARIE.—Ceux qui récitent ces prières pour les agonisants, gagnent, chaque fois, 300 jours d'indulgence, et ils peuvent gagner une indulgence plénière, chaque mois, s'ils les récitent tous les jours.—On doit dire ces prières, autant que possible, à genoux. (Pie VII, 18 avril 1809.)

II.

1. Procurez aux Agonisants l'assistance d'un prêtre. Assistez-les vous-même, si vous le pouvez : une de vos récompenses sera de n'être pas délaissé, à votre dernière heure.

2. Suggérez au mourant des sentiments d'humble mais filiale confiance.

3. Faites-lui redire le saint Nom de MARIE : la Très-Sainte Vierge révéla à Sainte Brigitte que le démon s'éloigne aussitôt de celui qui le prononce avec respect.—Saint Camille de Lellis, fondateur d'un Ordre, dont la fin principale est l'assistance des Agonisants, disait et redisait ce Saint Nom, près du lit des mourants qu'il assistait lui-même, et recommandait à ses

religieux cette pratique, dont il avait expérimenté les merveilleux effets.

4. Munissez le mourant du scapulaire de N.-D. du Carmel : les paroles de MARIE ne sauraient tromper : or, Elle a dit : “ *Celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels.*—(Le 16 juillet, fête du Saint-Scapulaire.)

5. Inspirez au malade un abandon filial aux mains du glorieux saint JOSEPH : ce tendre père des chrétiens est le protecteur spécial de ses enfants, à l’heure des dernières luttes ; et sa puissance est assez grande pour obtenir à qui l’invoque, la grâce d’expirer doucement, comme lui, entre les bras de JÉSUS et de MARIE.

III.

Pratiquez fidèlement vous-même ce que vous suggérez aux autres.

L’Eglise invoque saint Camille de Lellis (18 juillet), pour obtenir aux fidèles la grâce de vaincre, à l’heure de la mort, les tentations de l’Enfer. Elle demande à Dieu, par l’intercession de sainte Barbe (4 décembre), que les Chrétiens aient le bonheur de faire, avant de mourir, une sincère confession, et d’être fortifiés par la réception de l’Eucharistie.—Unissez vos prières à celles de l’Eglise, votre Mère.

IV.

Bienheureuse sera votre fin, si à l’exemple des Saints, vous consacrez un jour, chaque mois, à vous préparer à la mort.—Dès le matin de ce jour, figurez-vous que votre Ange vous dit : “ *Ce soir, vous paraîtrez devant*

Dieu," et, durant le jour, disposez toutes choses comme si, le soir même, votre âme devait être jugée.

CHAPITRE II.

ARTICLE I.

ARCHICONFRÉRIE DU SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE POUR LA CONVERSION DES PÉCHEUS.

§ I. *Origine et But de cette Archiconfrérie.*

Fondée en 1836 par le vénérable M. Desgenettes, curé de N. D. des Victoires à Paris, cette Archiconfrérie s'est répandue avec une rapidité prodigieuse dans le monde entier, et spécialement en Canada, où un grand nombre d'Eglises et de Chapelles y sont affiliées.

Son *but* est d'obtenir la conversion des pécheurs par la médiation toute-puissante du cœur très pur et très miséricordieux de Marie.

Les membres de l'Apostolat de la Prière se feront un bonheur de s'enrôler dans cette pieuse association, dont la fin est la leur propre, et par laquelle s'opèrent journellement dans le monde entier des miracles éclatants de grâce et de conversion.

§ II. *Conditions d'admission et pratiques.*

1° Pour devenir membre de cette Archiconfrérie, il suffit de faire inscrire son nom sur le registre de quelque église ou chapelle où elle est établie. 2° Chacun des associés doit réciter chaque jour un *Ave Maria* aux fins de l'Archiconfrérie. 3° Tous sont invités à porter sur eux la *Médaille Miraculeuse* et à se rendre assidus aux

exercices qui se font les dimanches et fêtes, et dans lesquels on prie spécialement pour les pécheurs.

Les indulgences tant plénières que partielles accordées par les Souverains Pontifes à cette pieuse association sont très nombreuses ; le catalogue en est toujours affiché dans les églises ou chapelles qui y sont affiliées, dans l'une desquelles on doit être inscrit, pour faire partie de l'Archiconfrérie.

ARTICLE II.

PIEUSE ASSOCIATION DE LA COURONNE D'OR EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE MARIE.

1° L'Association de l'*Immaculée Conception*, appelée *Couronne d'Or*, a été érigée à Rome en 1853, dans l'Eglise de *Sainte Marie della Pace*, par Pie IX, qui s'en est déclaré le protecteur et le patron.

2° Elle consiste dans l'union de trente-et-un prêtres qui célèbrent chacun une messe par mois, à jour fixe, pour rendre grâces à Dieu de tous les privilèges dont il a comblé la T. S. Vierge et surtout de son Immaculée Conception.

3° S'ils sont empêchés de dire cette messe, au jour marqué, ils peuvent ou la faire dire par un autre prêtre, ou la célébrer un autre jour.

4° Les personnes religieuses et autres fidèles peuvent aussi s'agrèger à cette Pieuse Association, en faisant la sainte communion au jour du mois que chacun se fixera lui-même ou se fera fixer par son pasteur ou son supérieur.

5° Les prêtres appartenant à cette sainte Couronne

jouissent du privilège personnel de l'autel un jour chaque semaine, et gagnent une indulgence plénière chaque mois.

6° Les autres associés gagnent une indulgence de 300 jours, chaque fois qu'ils communient dans cette intention.

7° A Rome l'on fait dire des messes et l'on offre des prières pour le repos des associés défunts.

ARTICLE III.

OFFRANDE DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE DANS LES INTENTIONS DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.

Voulez-vous obtenir sûrement la faveur et la protection de la Reine du Ciel ? Faites dire des messes dans ses intentions : car, par là vous donnez à Marie autant qu'on peut lui donner, puisque vous mettez à sa disposition les fruits d'un sacrifice dont la valeur est infinie ; vous lui donnez, autant qu'il est en vous, son Fils Jésus-Christ, l'unique trésor de son cœur, et l'objet infini de ses complaisances ; vous lui rendez cette victime adorable qu'elle sacrifia pour vous sur le Calvaire : vous lui procurez le moyen de remercier Dieu dignement de toutes les grâces et des faveurs infinies dont elle a été comblée depuis sa Conception Immaculée jusqu'à son Assomption glorieuse dans le Ciel, où elle sera à jamais inondée de joie et d'amour dans le sein de Dieu.

Certes, si Marie récompense si bien les moindres actes de dévotion en son honneur, combien plus récompensera-t-elle généreusement les personnes qui lui procurent un don si excellent, et qui lui fournissent un

moyen si efficace de louer Dieu, de le remercier et de répandre partout les fruits de la rédemption en appliquant aux âmes la vertu du sang de Jésus-Christ ?

Voici comment un grand personnage, le Père de Condren, second Supérieur de l'Oratoire à Paris, s'exprimait autrefois sur l'excellence de cette pratique ; il répond à un de ses amis qui l'avait consulté sur les intentions dans lesquelles il devait fonder une Messe quotidienne en l'honneur de la Très-Sainte Vierge.

Voici cette réponse un peu abrégée :

“ Que la Sainte Mère de Dieu vous accepte pour son fils, et fasse vivre en vous Jésus-Christ.

“ Je réponds à ce que vous me demandez.

“ A la gloire de la Très-Sainte Trinité :

“ Du père qui a choisi la Très-Sainte Vierge pour donner à son Fils une seconde vie ;

“ Du Fils, qui l'a acceptée pour sa Mère ;

“ Du St. Esprit qui l'a assistée en toute sa vie et spécialement dans l'œuvre adorable de l'incarnation ; en l'honneur de cette même Vierge qui a toujours été Immaculée et parfaitement unie à Dieu ; en mémoire de tous les privilèges, de toutes les grâces dont elle a été comblée.

“ Moi, N., en reconnaissance des grâces que j'ai reçues par l'entremise de Marie, n'ayant point d'autre voie plus digne de lui témoigner ma gratitude, je fonde à perpétuité une Messe, qui se célébrera tous les jours dans l'Eglise de N. à l'intention de la Sainte Mère de Dieu, remettant ainsi entre ses mains son cher Fils Jésus-Christ qui s'est si souvent offert à Dieu par elle et qui s'offre encore par elle dans le Ciel.

“ Je veux encore par cette fondation pour plaire à

Marie, que ce sacrifice soit offert en l'honneur de tous les Saints et de tous les Anges, qui ont été liés à elle ou appliqués à son service.

“ Je l'offre aussi pour les âmes du Purgatoire, qui, ayant appartenu à cette aimable mère, n'ont pas assez bien suivi la sainteté de leurs voies, et qui souffrent pour cela en attendant leur entière purification.

“ Je l'offre pour les âmes qui en cette vie s'unissent à elle pour servir Dieu sous sa direction spéciale.

“ Je l'offre enfin pour qu'il plaise à Dieu de donner beaucoup de saintes âmes à cette divine Mère, et de les combler de grâces sous sa conduite, le suppliant très-humblement par le mérite de l'oblation de son Fils, de me recevoir, quoique très-indigne, au nombre de ces âmes privilégiées pour servir Marie sur la terre et l'honorer éternellement dans le Ciel.”

(V. Lettre 25^e du Père de Condren.)

Telles sont sur cette matière les vues pures et sublimes de ce grand serviteur de Dieu, qui fut regardé comme le prodige de son siècle pour son éminente sainteté et pour la profondeur de sa doctrine. Beaucoup d'autres ont pensé comme lui sur cette sainte pratique, notamment le Père de Berule et Monsieur Olier, l'un fondateur de l'Oratoire et l'autre de la Compagnie de St. Sulpice.

Tous les deux avaient fait vœu de dire tous les samedis, la messe dans les intentions de la Très-Sainte Vierge, et, de leur temps, ils inspirèrent cette même dévotion à un grand nombre de prêtres qui s'étaient formés dans les deux sociétés de l'Oratoire et de Saint Sulpice. Mais par-dessus tous les autres témoignages, paraît de nos jours l'auguste et imposante autorité du

Souverain Pontife actuel, l'immortel Pie IX, qui insinue cette pratique dans l'Institution de la Confrérie de la Couronne d'Or, laquelle procure à Marie un si grand nombre de Messes et de Communions offertes chaque jour dans ses intentions, pour remercier Dieu du privilège spécial de sa Conception Immaculée.

Nous prions donc humblement tous les prêtres, d'embrasser une si facile, si sainte et si salutaire pratique, celle d'offrir chaque jour le Saint Sacrifice dans les intentions de la Très-Sainte Vierge. Nous invitons instamment les pieux fidèles à faire dire souvent des messes dans ces mêmes intentions.

Cette intention de laisser ainsi à la libre disposition de l'Auguste Mère de Dieu toutes les Messes que l'on dit ou fait dire, ainsi que toutes les Communions que l'on fait, ne nuit en rien aux autres intentions que l'on peut avoir. Loin de là, elle les ennoblit, les purifie et les nourrit de sentiments de plus en plus doux et suaves. Oh ! que de grâces précieuses et abondantes sont attachées à cette pieuse pratique !

Oui, tous, prêtres et fidèles, doivent être bien persuadés que c'est là un moyen sûr de s'enrichir : car, comment Marie pourrait-elle ne pas récompenser au centuple des hommages si purs et si désintéressés ?

De plus, on ne saurait douter que cette dévotion ne soit un moyen très-puissant de réparer les outrages que Dieu reçoit tous les jours, d'apaiser sa colère irritée par tant de crimes, et d'éloigner de dessus nos têtes les grands fléaux qui nous menacent : Car hélas ! dans ces temps mauvais, on n'entend chaque jour que de tristes nouvelles. Ce sont des morts subites, qui répandent partout la consternation. Ce sont des incendies terri-

bles qui réduisent en cendres des milliers de personnes en peu d'heures. Ce sont des guerres sanglantes, qui s'allument sur presque tous les points du globe. Ce sont des persécutions cruelles, qui s'exercent contre les ministres et les enfants de Dieu, dans plusieurs contrées ; ce sont des exécutions lamentables, des supplices affreux, des exils et bannissements nombreux dans des régions barbares, où la vie devient plus insupportable que la mort même la plus rigoureuse.

Tels sont les maux que la prière, et surtout celle de l'Auguste Sacrifice dont les mérites infinis sont confiés à l'Auguste Vierge Marie, est chargée de guérir. Oh, que ne peuvent pas faire les Pasteurs et les Brebis, si, ne faisant qu'un cœur et qu'une âme aux pieds des Saints Autels, ils y offrent l'adorable Victime par les mains de sa Divine Mère ? Car, " Elle voudra bien, " cette Vierge puissante, en retour de tous les hon- " neurs qui lui seront accordés par l'oblation du Saint " Sacrifice, aplanir les insurmontables difficultés, qui " se présentent partout à la pratique de la vertu, et " détruire toutes les erreurs qui empestent le monde, " afin que les pécheurs reçoivent le pardon, les malades " la santé, les faibles la force, les affligés la consolation, " ceux qui sont en danger le secours ; et que ceux qui " sont dans les ténèbres de l'ignorance et de l'infidélité " rentrent dans les sentiers de la vérité et de la justice, " pour qu'il n'y ait plus bientôt qu'une seule Bergerie " et un seul Pasteur." (Bulle de l'Immaculée Con- ception.)

APPROBATION DE MONSIEUR DE MONTRÉAL,

Ayant examiné l'*Offrande du Saint Sacrifice de la Messe, dans les intentions de la Très-Sainte Vierge,*

dont il est question dans cette feuille, nous l'approuvons comme une pratique souverainement salutaire, et nous la recommandons à tous les Prêtres et à tous les Fidèles confiés à nos soins. Nous supplions cette Vierge Immaculée de vouloir bien recevoir nos sacrifices de tous les jours pour glorifier à notre place son adorable Fils, dont la Divinité est si indignement outragée dans ces temps orageux, afin qu'il soit connu, loué et aimé, dans le Ciel et sur la terre, dans tous les lieux et dans tous les temps, du levant au couchant, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Donné à Montréal, sous la protection du glorieux St. Joseph, le Père de la famille chrétienne.

Le 19 mars, 1864.

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

N. B.—Nous avertissons les personnes qui donneront à l'Hôtel-Dieu de Montréal une contribution quelconque pour faire dire des Messes dans les *Intentions de la Très-Sainte Vierge*, qu'elles auront, en outre de ces Messes, l'avantage de participer à une Messe de fondation à perpétuité, qui se dit, autant que possible, tous les lundis dans cet établissement: elles y participeront plus ou moins selon la somme qu'elles auront donnée.

ARTICLE IV.

DÉVOTION AUX DOULEURS DE LA TRÈS-SAINTE VIEGE.

Prière,

Je vous salue, MARIE, pleine de douleurs; JÉSUS crucifié est avec vous, vous êtes digne de compassion entre

toutes les femmes et digne de compassion est JÉSUS, le fruit de vos entrailles.

Sainte MARIE, Mère de JÉSUS crucifié, c'est nous qui avons attaché à la croix votre Fils : obtenez-nous des larmes de repentir et d'amour, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Indulgence de 100 jours chaque fois que l'on récite pieusement cette salutation, composée par le séraphique S. Bonaventure.

I. — LES DOULEURS DE MARIE.

Comme la vie de JÉSUS-CHRIST, la vie de MARIE ne fut qu'un long martyre. La prévision des dernières douleurs et de la mort cruelle de son divin FILS ; la vue des persécutions et des mépris dont il fut l'objet, dès sa naissance ; le sentiment toujours présent de l'ingratitude des Chrétiens, ses enfants, envers leur Sauveur, et de la perte éternelle d'une multitude d'entre eux, remplirent son cœur d'une tristesse inconsolable : — " Ce ne fut, sans doute, qu'au pied de la croix, dit-Elle un jour à sainte Brigitte, que le glaive prédit par Siméon transperça tout-a-fait mon âme ; mais, le jour de cette prédiction, la pointe y pénétra, et toute ma vie, je la sentis me déchirer sans relâche. " (*Révélation de sainte Brigitte*, liv. 6. c. 65.)

La Résurrection de JÉSUS et son Ascension glorieuse ne mirent pas fin aux douleurs de MARIE. C'était déjà assez de la perte des âmes pour fermer à la joie son cœur maternel ; mais, désirant réparer d'avance notre ingrat oubli des souffrances et de l'amour de JÉSUS, Elle voulut encore consacrer les dernières années de sa très-sainte vie à honorer la Passion de son divin Fils en se

nourrissant, tous les jours, du souvenir amer de ses ignominies et de ses tourments. (*Révélation de sainte Brigitte*, liv. 6. c. 65.) Parmi les douleurs de MARIE, l'Eglise en signale particulièrement sept à la compassion des fidèles : celles qu'Elle éprouva :

1. Lors de la prédiction du saint vieillard Siméon ;
2. Quand Elle dut fuir en Egypte et demeurer en cette terre étrangère, pour soustraire son Fils à la fureur jalouse d'Hérode ;
3. Quand Elle chercha, pendant trois jours et trois nuits, le divin Enfant demeuré à Jérusalem ;
4. Quand Elle rencontra JÉSUS sur le chemin du Calvaire ;
5. Quand les bourreaux transpercèrent les pieds et les mains de JÉSUS et l'élevèrent en croix ;
6. Quand JÉSUS expira sur la Croix, et qu'un soldat perça son sacré côté de sa lance ;
7. Quand le corps inanimé de JÉSUS fut remis entre ses bras et puis enseveli.

II. — LE CULTE DES DOULEURS DE MARIE.

— “ Les hommes ne comprendront jamais, dit la Très-Sainte Vierge à sainte Brigitte, quelles furent les angoisses de mon âme. Sur la croix, mon Fils fut si attristé de ma douleur que cette tristesse lui fit, pour ainsi dire, oublier ses propres souffrances. Et pourtant, bien peu de Chrétiens prennent part à mes douleurs, et le plus grand nombre les oublie tout-à-fait. — Mes yeux, lui dit-elle encore, interrogent les cœurs de tous les hommes pour voir s'il en est qui se souviennent de mes douleurs ; et combien peu ils en rencontrent qui me donnent cette marque d'amour ! — Pour toi, con-

servez-en fidèlement le souvenir et compâties à mes peines.”
(*Révélation de sainte Brigide*, liv. 2. c. 24.)

---Notre Seigneur lui-même dit, un jour, à la Bienheureuse Véronique de Binasco : — “ Les larmes qu’on répand au souvenir de mes douleurs me sont très-agréables ; mais, par un effet de l’amour immense que j’ai pour ma Mère, j’aime mieux que l’on médite sur ce qu’elle souffrit lors de ma Passion.” *Vie de la Bienh.—Acta Sanctorum*. (3 janv.)

—Saint Jean l’Evangéliste désirant revoir la Très-Sainte Vierge après sa glorieuse Assomption, cette grâce lui fut accordée. Marie lui apparut et il l’entendit demander à Jésus, son divin Fils, quelles grâces particulières il accorderait à celui qui honorerait les douleurs de sa Mère. Jésus répondit : “ Je lui donnerai de faire, avant sa mort, une sincère pénitence de ses péchés ;—je l’assisterai dans ses tribulations et surtout à l’heure de sa mort ;—je graverai dans son cœur le souvenir de ma Passion, et le récompenserai, dans le ciel de n’avoir pas oublié ce que j’ai souffert pour lui ;—je remettrai spécialement aux mains de ma Mère le soin de son âme, afin qu’Elle en dispose au gré de son affection maternelle.” (Saint Liguori. *Les douleurs de Marie*.)

III.—PRATIQUES POUR HONORER LES DOULEURS DE MARIE.

1^o S’exciter à l’horreur du péché, qui seul a causé les douleurs de Jésus et de sa sainte Mère.

2^o Célébrer les deux fêtes que l’Eglise a instituées pour honorer les douleurs de Marie : la première est fixée au vendredi qui précède le dimanche des Rameaux ; la seconde, au troisième dimanche de septembre.

3° Une fois l'an, consacrer une heure de pieuses considérations et de prières à honorer les douleurs de la Très-Sainte Vierge. Il faut, pour gagner l'indulgence, s'approcher des Sacrements le jour qu'on a accompli cet exercice.

4° Réciter pieusement le *Stabat Mater Dolorosa*, en latin ou en français. (300 jours d'indulgences chaque fois.—Innocent XI, 1^{er} septembre 1681.)

5° De très-riches indulgences sont attachées à la récitation du chapelet de Notre-Dame des Sept Douleurs. Le chapelet doit être béni par un prêtre ayant des pouvoirs du Saint Père ou du général de l'ordre des Servites.

6° Les Souverains Pontifes ont aussi accordé de grandes indulgences en faveur de ceux qui portent dévotement le scapulaire de Notre-Dame des Sept Douleurs.

CHAPITRE III.

ARTICLE I.

ŒUVRES DE LA PROPAGATION DE LA FOI ET DE LA SAINTE ENFANCE.

C'est aux membres de l'Apostolat de la Prière qu'appartient la mission glorieuse, d'être les plus ardents promoteurs et zélateurs des Œuvre de la *Propagation de la Foi et de la Ste. Enfance*. La fin de ces différentes œuvres n'est-elle pas en effet la même, savoir sauver des âmes, convertir le monde et glorifier Dieu dans tout l'Univers ?

Ainsi ils ne se contenteront pas de la récitation des courtes prières imposées aux associés de la Propagation de la Foi, savoir : le *Pater* et l'*Ave* avec l'invocation :

St. François-Xavier priez pour nous ; et à ceux de la Ste. Enfance, savoir : un Ave Maria avec l'invocation : Ste. Vierge Marie, priez pour nous et pour les enfants infidèles. Mais ils offriront de plus pour cette fin glorieuse toutes les actions, les paroles, les désirs, les pensées qui remplissent leurs journées. Sans doute aussi la légère aumône demandée pour le soutien des missions, et le rachat des pauvres enfants infidèles (1 sou par semaine pour la Propagation de la Foi, et 1 sou par mois pour la Ste. Enfance) paraîtra trop modique à ceux qui ont le moyen de faire davantage, et ils se refuseront avec joie quelques dépenses superflues ou moins utiles pour grossir leur trésor de mérites, c'est-à-dire de vraies richesses, et pour sauver quelques âmes de plus. Et si leur extrême pauvreté les empêche d'accomplir leurs pieux désirs par eux-mêmes, ils tâcheront d'y suppléer en faisant enrôler dans cette œuvre des personnes riches, et en contribuant par des prières plus ferventes à ce qu'ils ne peuvent faire autrement.

N. B.—On trouve le détail des nombreuses indulgences accordées par les Souverains Pontifes à ces deux admirables œuvres, sur la couverture de chacun des exemplaires des *Annales de la Propagation de la Foi* et de la *Ste. Enfance*.

ARTICLE II.

LE CATÉCHISME.

L'instruction des enfants et des personnes ignorantes par le moyen des Catéchismes a toujours été regardée comme une des fonctions les plus agréables au Cœur de Jésus, les plus indispensables pour les Pasteurs des âmes, les plus salutaires à l'Eglise, et les plus méri-

toires pour les personnes qui s'y dévouent avec zèle. Aussi les Associés de l'Apostolat de la Prière sont spécialement invités et exhortés à s'y appliquer selon les circonstances où ils se trouveront et les moyens que la Divine Providence leur fournira.

Voici la liste des Indulgences précieuses dont cette œuvre de charité spirituelle a été enrichie par les Souverains Pontifes, et spécialement par Paul V :

- 1^o *Sept ans et sept quarantaines, chaque fois*, à tout fidèle qui, s'étant confessé et ayant communiqué, explique la Doctrine chrétienne, ou assiste à son explication.
- 2^o *Indulgence plénière*, que tous ceux qui auront cette louable habitude de faire le catéchisme ou d'y assister, pourront gagner les jours de Noël, de Pâques et des SS. Apôtres Pierre et Paul, sous la condition de se confesser et de communier.
- 3^o *Sept ans*, aux fidèles (de quelque âge qu'ils soient) qui se réunissent habituellement dans les écoles ou à l'église, pour apprendre le catéchisme ; cette indulgence est attachée à tous les jours de fêtes de la Sainte-Vierge, pourvu qu'ils communient ces jours-là. Ceux qui ne sont pas encore admis à la communion gagnent trois ans d'Indulgence, aux mêmes fêtes de Notre-Dame, en se confessant.
- 4^o *Sept ans, chaque fois*, aux maîtres d'école, qui, les dimanches et jours de fêtes, conduisent leurs élèves au catéchisme et le leur apprennent, — et *cent jours, chaque fois* qu'ils le font dans les classes, les jours ouvriers.
- 5^o *Cent jours* aux pères et mères, *chaque fois* qu'ils instruisent ainsi leurs enfants ou leurs domestiques.
- 6^o Enfin, *cent jours, chaque fois*, à tous ceux qui, pendant *une demi-heure*, étudient la Doctrine Chrétienne ou pour l'enseigner aux autres, ou pour s'en instruire eux-mêmes.

CHAPITRE IV.

ACTE HÉROÏQUE DE CHARITÉ OU CESSION DE TOUTES
LES INDULGENCES ET ŒUVRES SATISFACTOIRES
EN FAVEUR DES SAINTES AMES DU
PURGATOIRE.

§ I^o

Cet Acte consiste à faire, en faveur des saintes âmes du Purgatoire, une *Offrande* ou *Donation* complète, non-seulement de toutes les *Indulgences* que nous pourrons gagner et de la valeur *satisfactoire* de toutes les bonnes œuvres que nous ferons pendant notre vie, mais encore des suffrages, indulgences et messes que l'on offrira pour nous après notre mort.

Nous déposons ce petit trésor entre les mains de la Très-Ste. Vierge, laissant à cette sage et tendre mère le soin de les appliquer selon son gré aux saintes âmes qui gémissent dans les flammes du Purgatoire.

Pour lever tout embarras et toute objection, il suffira de remarquer : 1^o Que nous conservons la valeur *méritoire* de nos bonnes œuvres, laquelle est essentiellement personnelle et incommunicable ; 2^o Que nous réservons aussi la valeur *impétratoire* de nos œuvres, dont nous pourrons disposer avec une pleine liberté, soit pour nous-mêmes, soit pour les besoins des âmes qui vivent sur la terre ; 3^o Que cette offrande étant faite pour l'amour et la gloire de Dieu, ne peut préjudicier en rien aux obligations de *justice* et de *charité* que Dieu commande ou désire que nous accomplissions.

3^o Ainsi les Prêtres peuvent appliquer le fruit du Saint Sacrifice aux personnes pour lesquelles ils veulent dire la messe. Ainsi nous pouvons prier spéciale-

ment pour les défunts qui nous sont chers, subordonnant toutefois nos intentions à celles de la Très-Sainte Vierge, et la conjurant d'appliquer à ces âmes bien-aimées une large part du petit trésor que nous lui avons confié, ou plutôt de faire pour elles cent fois, mille fois plus que nous n'aurions fait nous-mêmes, si nous avions conservé le droit de disposer de nos indulgences et de nos satisfactions.

4° Cette cession n'oblige point sous peine de péché ; aucune formule n'est prescrite, de sorte qu'une simple offrande intérieure serait suffisante. Il est utile de la renouveler fréquemment, spécialement le lundi de chaque semaine, et plus solennellement encore au jour de la Commémoration des Morts.

§ II°

Cette donation, pratiquée par plusieurs personnages d'une héroïque sainteté, fut expressément approuvée et enrichie de précieuses indulgences par le Pape Benoit XIII. Pie IX a confirmé et augmenté ces faveurs spirituelles, dont voici l'indication sommaire :

1° Tout prêtre qui a fait cette cession, jouit *du privilège personnel de l'autel* tous les jours de l'année.

2° Les simples fidèles gagnent une indulgence plénière *chaque fois qu'ils communient*, (pourvu qu'ils prient quelques instants dans une église ou oratoire public aux intentions du Souverain Pontife,) et de plus *chaque lundi de l'année* (ou le Dimanche, s'ils sont empêchés le lundi), pourvu qu'ils entendent la sainte messe et prient suivant les intentions du Souverain Pontife ; la communion n'est pas requies.

3° De plus, toutes les indulgences, sans aucune ex-

ception, deviennent, pour ceux qui ont fait cette cession, applicables aux âmes du Purgatoire.

§ III°

Généreux associés de l'Apostolat de la Prière, voici un vaste champ ouvert à votre zèle.—Brisons donc les entraves d'un égoïsme aveugle et mesquin, et versons dans les brûlants abymes du Purgatoire toutes nos Indulgences et nos Satisfactions. Par-là 1° nous honorons Dieu, dont nous procurons la gloire en introduisant plus promptement dans son Royaume céleste des enfants bien-aimés qu'il ne punit qu'à regret ;—2° nous accomplissons les désirs ardents du Cœur adorable de Jésus, lequel chérit si tendrement ces saintes âmes qui sont ses membres vivants ;—3° nous donnons à la Très Sainte Vierge un témoignage éclatant de notre confiance, de notre reconnaissance et de notre amour, en lui transmettant tous nos droits de propriété sur un trésor qui nous est si cher, savoir nos Indulgences et nos Satisfactions ;—4° nous pratiquons un acte de charité héroïque envers nos Frères prédestinés qui souffrent dans le Purgatoire, en nous dépouillant de nos richesses et en nous réduisant à une pauvreté extrême pour les soulager ;—5° nous pouvons rendre un service immense à l'Église Militante elle-même, en convenant avec les saintes âmes du Purgatoire dont nous devenons les Bienfaiteurs, que le seul témoignage de gratitude que nous leur imposons, sera de se joindre à nous, toutes les fois que nous prions dans les intentions de l'Apostolat de la Prière, et de prier à notre place dans les mêmes fins, lorsque le sommeil ou d'autres occupations interrompent nos supplications ;—6° Enfin, rien

ne sera plus glorieux et plus avantageux pour nous ; car non seulement nous jouirons *éternellement* du mérite et de la récompense de notre charité ; mais encore, après avoir exercé la miséricorde d'une manière si excellente pendant notre vie mortelle, nous obtiendrons miséricorde après notre mort. *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur !* Impossible de supposer que nous restions un instant de plus en Purgatoire pour avoir pratiqué la charité avec trop de désintéressement et d'héroïsme.

§ IV^o.

FORMULE DE CESSION QUE L'ON PEUT EMPLOYER.

Moi, je fais don et cession, en faveur des saintes âmes du Purgatoire de toutes les Indulgences que je gagnerai, et du fruit satisfaisant de toutes les bonnes œuvres que je pourrai accomplir désormais, et je prie la très-sainte Vierge Marie de leur en faire à son gré l'application.

CHAPITRE V.

UNION DE PRIÈRES ET CULTE PERPÉTUEL DE SAINT JOSEPH.

I^o La dévotion envers St. Joseph est sans contredit une des plus profitables que puisse pratiquer le chrétien. En lui nous voyons tout à la fois le Père nourricier du Sauveur, le chaste époux de Marie, le chef de la sainte Famille. Le premier, avec Marie, il a contemplé le visage du Verbe incarné, et il a passé le reste de sa vie dans la méditation et l'imitation de ses divins abaissements ; c'est lui qui, en offrant à Dieu le sacrifice

des premières gouttes du sang du Sauveur, lui a donné le nom de Jésus ; c'est lui qui, conjointement avec Marie, a été l'apôtre de Jésus-Christ à l'égard des bergers et des Mages, prémices de l'Eglise des Juifs et de celle des Gentils ; c'est lui qui l'a sauvé de la fureur d'Hérode et qui l'a nourri en Egypte. Après avoir été cruellement éprouvé par une absence de trois jours, il a eu la joie de le retrouver pour ne plus s'en séparer ; il a partagé tous ses obscurs travaux, mêlé ses sueurs aux divines sueurs qui ont fécondé nos âmes ; enfin il a couronné cette sainte vie par la plus belle de toutes les morts, il a expiré dans les bras de Jésus et de Marie.

Par ces incomparables prérogatives, St. Joseph est tout à la fois le patron des *prêtres*, dont les mains touchent chaque jour le corps du Sauveur ; des *prédicateurs*, qui annoncent sa parole ; des *religieux* et des *âmes intérieures*, qui consomment leur vie dans la méditation de ses mystères ; des *artisans* et de tous ceux qui se livrent aux œuvres extérieures ; des *vierges*, des *parents*, des *supérieurs*, et des *chefs de maison*, de toutes les *âmes éprouvées* par des peines intimes ou par des persécutions ; enfin il est le patron spécial de la *bonne mort*.

Mais St. Joseph est par-dessus tout le puissant protecteur de l'Eglise chrétienne. Il en a été le premier chef temporel, alors que cette Eglise était renfermée dans la maison de Nazareth ; il n'a sûrement pas cessé de veiller sur elle, depuis qu'elle s'est étendue jusqu'aux extrémités du monde. Il la sauvera des dangers qui la menacent aujourd'hui, comme jadis il l'a sauvée des persécutions qui menaçaient de l'étouffer dans son berceau.

On propose donc aux personnes pieuses de s'unir ensemble pour demander, par l'entremise de St. Joseph :

1. Le triomphe de *l'Eglise et de son Chef visible* sur les ennemis qui n'attaquent son pouvoir temporel que pour renverser ensuite son autorité spirituelle.

2. La concorde des *princes chrétiens* et les grâces dont ils ont besoin pour remplir, suivant l'esprit de Jésus-Christ, la mission qu'il leur a confiée.

3. Pour les *prêtres et les religieux*, cet esprit d'abnégation et de dévouement qui les mettra en état d'accomplir, dans toute leur étendue, les desseins miséricordieux du Cœur de Jésus.

4. Pour les *parents chrétiens*, l'intelligence de leurs devoirs, la force nécessaire pour les remplir et pour préserver leurs enfants des habitudes de mollesse et d'indépendance qui rongent comme un chancre la société.

5. Pour les *Associés eux-mêmes*, un tendre amour pour Jésus et Marie, l'esprit de zèle et de prière et la grâce d'une sainte mort.

II. La Dévotion aux Douleurs et aux Allégresses de St. Joseph est bien chère au cœur de ses vrais serviteurs. Le principal exercice de cette dévotion consiste à réciter *Sept Pater, sept Ave et sept Gloria Patri* en l'honneur des sept douleurs et des sept allégresses de St. Joseph, c'est-à-dire des sept principales épreuves auxquelles il fut soumis durant sa vie, et des consolations dont ces épreuves furent suivies. Ce sont : 1. la douloureuse perplexité qu'il éprouva quand il se crut obligé de se séparer de Marie, et la joie qu'il ressentit en apprenant sa maternité divine ; 2. la douleur de voir sa divine épouse réduite à mettre son fils au monde dans une étable, et la joie de voir naître le Sau-

veur; 3. la douleur que lui causa la circoncision du divin enfant, et la joie qu'il eut à lui donner le nom de Jésus; 4. le bonheur de le présenter au temple, et l'affligeante prophétie de Siméon; 5. les angoisses de la fuite en Egypte, et la joie de sauver le divin enfant; 6. la joie du retour d'Egypte et les appréhensions de persécutions nouvelles de la part du fils d'Hérode; 7. la douleur que causa à St. Joseph l'absence de Jésus, et sa joie en le retrouvant.

III. *Culte perpétuel de St. Joseph.* C'est une association de 365 personnes dont chacune choisit un jour de l'année ou de 31 personnes dont chacune choisit un jour du mois pour honorer St. Joseph. Ce jour-là il faut: 1. S'approcher des sacrements, ou, si on ne le peut, y suppléer par un acte de contrition et la communion spirituelle. 2. Assister à la sainte Messe en mémoire de la Présentation de l'Enfant Jésus. 3. Faire un quart-d'heure de méditation sur les douleurs et les joies de St. Joseph. 4. Réciter pour les honorer, 7 *Pater, Ave et Gloria.* 5. Faire en l'honneur de St. Joseph, quelque œuvre de mortification ou de miséricorde corporelle. 6. Passer la journée dans le recueillement et en pensant à St. Joseph. 7. La terminer par une visite au Saint-Sacrement, et par l'offrande de son cœur au saint Patriarche.

Indulgences plénières. 1^o Le jour de l'inscription; 2^o le jour choisi pour les pratiques ci-dessus; 3^o à l'article de la mort; 4^o aux deux fêtes de St. Joseph; 5^o aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité et de l'Immaculée Conception de Marie.

Indulg. partielle de 7 ans et de 7 quarantaines, chaque jour où l'on s'acquittera des pratiques énoncées ci-dessus.

CHAPITRE VI.

INDULGENCES DES SCAPULAIRES

spécialement recommandés

AUX

Associés de l'Apostolat de la Prière.

§ 10. SCAPULAIRE DU MONT CARMEL.

I. CONDITIONS ET PROMESSES.

La réception de ce Scapulaire n'impose aucune obligation ; mais on cesse d'avoir part aux indulgences si on cesse de le porter. On acquiert de nouveau ce droit en reprenant le scapulaire, sans qu'il soit nécessaire de le faire bénir ; et si on le porte jusqu'à la mort, on peut espérer que la Sainte Vierge, suivant la promesse faite au B. Simon Stock, nous préservera du danger de mourir dans de mauvaises dispositions. Pour participer à l'*Indulgence sabbatine*, c'est-à-dire aux secours promis par la Sainte Vierge aux confrères du Scapulaire, le samedi qui suivra leur mort, il faut de plus, réciter tous les jours le petit office de la Sainte Vierge, ou, si on ne sait pas lire, garder l'abstinence tous les mercredis de l'année. Les prêtres qui donnent le Scapulaire ont, pour la plupart, le pouvoir de commuer cette obligation.

II. INDULGENCES PRINCIPALES.

Plénières. 1° Le jour de la réception; 2° le jour de Notre-Dame-du-Carmel, 16 juillet, ou un des jours de l'octave; 3° à l'article de la mort; 4° les jours de la Conception, de la Nativité, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification et de l'Assomption de la Sainte Vierge; 5° les jours de saint Joseph, de saint Simon Stock (16 mai), de sainte Anne, de saint Michel, de sainte Thérèse; 6° tous les mercredis de l'année, etc., etc.

Partielles. Cinq ans et cinq quarantaines à ceux qui, revêtus du Scapulaire, communient une fois par mois et prient pour le Souverain Pontife. *Idem* à ceux qui accompagnent le saint Viatique, quand on le porte aux malades, et qui prient pour eux. — 300 jours aux associés qui s'abstiennent de viandes les mercredis et les samedis. — 40 jours à ceux qui récitent chaque jour sept fois le Pater et l'Ave en l'honneur de la Sainte Vierge. — 100 jours pour chaque œuvre pieuse.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

§ IIo. SCAPULAIRE BLEU

ou de l'Immaculée-Conception.

I. CONDITIONS.

Pour gagner les nombreuses indulgences attachées à ce Scapulaire, il faut prier pour la réforme des mœurs et la conversion des pécheurs; nulle prière n'est déterminée; saint André Avellin conseillait de dire douze *Ave Maria* en l'honneur des douze privilèges particuliers accordés à la Sainte Vierge, et trois *Gloria Patri* en l'honneur de la Sainte Trinité.

II. INDULGENCES PLÉNIÈRES.

Aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières à l'intention du Souverain Pontife, en visitant une église ou une chapelle publique.

1° Le jour où l'on reçoit le Scapulaire ; 2° à l'article de la mort ; 3° le premier dimanche de chaque mois ; 4° les samedis du Carême ; 5° le dimanche et le vendredi de la semaine de la Passion ; 6° les mercredi, jeudi et vendredi de la semaine-sainte ; 7° le premier et le dernier jour de la neuvaine de la Noël ; 8° les fêtes de Noël, Pâques, l'Ascension, l'Invention de la Sainte Croix, la Pentecôte, la Trinité ; 9° les fêtes de l'Immaculée Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification et l'Assomption de la Très-Sainte Vierge, et le 2 août, fête de Notre-Dame-des-Anges ; 10° les fêtes de S. Michel, des SS. Anges gardiens, de S. Jean-Baptiste, de S. Joseph, des SS. apôtres Pierre et Paul, de S. Augustin, de Ste. Thérèse, la Toussaint ; 11° le 7 août, fête de S. Gaëtan, et les fêtes des autres Saints de l'ordre des Théatins ; 12° un jour à volonté dans l'année, et de plus en faisant la retraite annuelle.—En outre, *deux fois par mois*, en priant dans une église des Théatins, ou, à défaut de celle-ci, dans une autre église où se trouve un autel de la Sainte Vierge, on peut gagner les indulgences du S. Sépulcre et des autres Lieux-saints de la Palestine, etc., etc.

De plus, *chaque fois* que les associés récitent six fois le Pater, l'Ave et le Gloria, dans quelque lieu et en quelque temps que ce soit, en l'honneur de la Très-Sainte Trinité et de la B. Vierge Marie conçue sans péché, pour le triomphe de l'Eglise, l'extinction des hé-

résies et la concorde entre les princes chrétiens, ils gagnent toutes les indulgences des sept Basiliques de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem et de St-Jacques de Compostelle.

Ces dernières indulgences sont très-considérables ; selon saint Liguori, les plénières s'élèvent à plus de cinq cents et les partielles sont innombrables. La confession et la communion ne sont pas requises.

III. INDULGENCES PARTIELLES.

60 ans en faisant demi-heure de méditation.—20 ans : 1° Pour la visite et l'assistance corporelle ou spirituelle des malades, ou, ne le pouvant pas, en récitant pour eux cinq Pater, Ave et Gloria ; 2° à toutes les octaves des fêtes de N.-S., etc., etc.—7 ans et 7 quarantaines : 1° à toutes les petites fêtes de la Sainte Vierge ; 2° chaque fois qu'on se confesse et qu'on communie ; 3° en accompagnant le Saint Viatique, etc.—5 ans et 5 quarantaines en visitant une église et en y récitant cinq Pater, Ave et Gloria.—200 jours en assistant au sermon.—60 jours pour chaque œuvre pie.—30 jours en invoquant les saints Noms de Jésus et de Marie, etc.

Toutes ces indulgences, les plénières comme les partielles, sont applicables aux âmes du purgatoire. De plus, quand on offre le Saint Sacrifice pour une personne défunte qui a porté le Scapulaire de l'Immaculée Conception, l'autel est privilégié, c'est-à-dire qu'il y a une indulgence plénière en sa faveur, attachée à la messe que l'on dit pour elle.

Les Souverains Pontifes ont accordé au Scapulaire bleu un grand nombre d'autres indulgences dont le

détail serait trop long ; pour les gagner il suffit, le matin, d'offrir à Dieu l'intention de gagner toutes celles qui y sont attachées.

§ IIIo. SCAPULAIRE ROUGE,

ou de la Passion.

I. PROMESSES ET INTENTIONS.

Notre Seigneur, en donnant ce Scapulaire à une sœur de Saint Vincent de Paul, le 26 juillet 1846, lui exprima le désir que tous ceux qui le porteraient se revêtissent de lui et de son amour pour les souffrances, et il promit qu'ils recevraient tous les vendredis une grande augmentation de foi, d'espérance et de charité.

I. INDULGENCES PLÉNIÈRES : 1° *le jour de la réception du Scapulaire*, aux conditions ordinaires et en priant dans une église ou chapelle publique aux intentions du Saint Père (Pie IX, 19 juillet 1850) ; 2° *tous les vendredis*, pourvu qu'après avoir rempli les conditions ordinaires, on médite pendant quelque temps sur la Passion de Notre Seigneur. Les associés qui ne peuvent faire la communion le vendredi, pourront gagner cette indulgence le dimanche ; 3° *à l'article de la mort*, pourvu qu'on invoque de cœur, si on ne peut le faire de bouche, le Saint Nom de Jésus.

II. INDULGENCES PARTIELLES : 1° *trois ans et trois quarantaines*, quelque jour que ce soit où, du moins contrits, les associés méditeront une demi-heure sur la Passion ; 2° *Enfin deux cents jours* à tous ceux qui baisseront avec compassion le Scapulaire en récitant ce verset : *Te ergo quæsumus tuis famulis subveni, quos pretioso sanguine redemisti.* " Nous vous supplions de

secourir vos serviteurs que vous avez rachetés de votre sang.”

Les associés de l'*Apostolat de la Prière* seront heureux de se revêtir de ces différents Scapulaires, comme de puissantes armures pour triompher plus sûrement dans la généreuse lutte qu'ils ont entreprise. Appuyés sur l'intercession de Marie, sur les promesses attachées à la définition de sa Conception Immaculée, forts surtout des mérites infinis du Sang du Sauveur, aidés d'ailleurs du secours des âmes saintes du purgatoire, auxquelles les nombreuses indulgences accordées à ces Scapulaires auront ouverts les portes du ciel, ils prieront avec bien plus de confiance et d'efficacité pour la conversion des pécheurs et le triomphe de l'Eglise.

CHAPITRE VII.

RÈGLEMENT DE VIE POUR LES ASSOCIÉS DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

§ 10. CHAQUE JOUR.

1. LEVER. Ayez, s'il se peut, une heure fixe pour votre lever. Que votre première action soit le signe de la croix, et vos premières paroles : *Jésus, Marie, Joseph.*

2. PRIÈRE. Après vous être habillé modestement, récitez aux pieds de votre crucifix la prière du matin.

Ajoutez au *Pater*, à l'*Ave Maria* et au *Credo* l'invocation : *Doux Cœur de Jésus, faites que je vous aime de plus en plus*, et unissez, par la récitation de ces prières, toutes les œuvres de la journée aux intentions du Cœur de Jésus, en le priant d'appliquer aux âmes du purgatoire qui lui sont le plus agréables, toutes les indulgences attachées à ces œuvres.

3. MÉDITATION. Si vous avez à cœur votre perfection, consacrez au moins un quart-d'heure à la méditation, immédiatement après votre prière, ou au premier moment libre, ou même en travaillant.

4. MESSE. Ne vous privez pas, par votre faute, du bonheur d'entendre la Messe toutes les fois que vous le pourrez, et appliquez-vous moins à lire les prières de la Messe dans un livre qu'à vous unir au Cœur de votre Dieu s'immolant pour le salut des hommes.

5. TRAVAIL. Occupez-vous constamment, selon votre condition, vous souvenant que l'oisiveté est la mère de tous les vices. A Nazareth, Jésus travaillait et obéissait. Sanctifiez votre travail en l'offrant aussi souvent que vous le pourrez pour toutes les intentions du Cœur de votre Dieu.

6. TENTATIONS. Dans la tentation, repoussez brusquement l'ennemi du salut ; humiliez-vous profondément devant Dieu ; dites avec confiance : *Marie conçue sans péché, priez pour nous qui recourons à vous.*

7. ANGELUS. Soyez fidèle à dire l'*Angelus* trois fois par jour, au son de la cloche, le matin, à midi et le soir. Offrez le premier *Ave Maria* pour la conversion des infidèles ; le second pour la conversion des hérétiques ; le troisième pour la conversion des pécheurs. Ajoutez-y la petite prière pour les agonisants.

8. REPAS. Dites toujours le *Benedicite* avant vos repas, et les *Grâces* après.—Évitez la sensualité, et ne refusez pas quelques petites mortifications à votre Dieu abreuvé de fiel pour votre amour.

9. LECTURE. Dans l'après-dîner ou avant votre coucher, lisez la Vie du Saint du jour.

Il est bon que vous ayez *l'Imitation*, le *Combat spirituel*, *l'Introduction à la vie dévote*, et la *Perfection chrétienne de Rodriguez*.

10. VISITE AU SAINT-SACREMENT. Quand vous en aurez le loisir, faites, sur le soir, au nom de toute la maison, une visite au Saint-Sacrement. Vous pouvez, dans cette visite, réciter le chapelet et vous acquitter de votre pénitence.

11. PRIÈRE EN FAMILLE. Terminez la journée par la prière du soir, en famille, autant que possible. N'oubliez pas vos parents défunts.

12. EXAMEN. Avant de prendre votre repos, recherchez avec soin toutes vos fautes, celles en particulier où vous porte la passion dominante, et dites du fond de votre cœur l'acte de contrition.

Après les chutes, ne jamais se décourager, mais se relever aussitôt et continuer ses exercices.

13. COUCHER. Déshabillez-vous avec la plus grande décence, faites avec l'eau bénite le signe de la croix sur vous et sur votre lit, recommandez-vous à l'ange gardien, et endormez-vous en pensant au sujet de votre méditation du lendemain.

Il importe de se coucher de bonne heure, afin de se lever plus matin ; au moins faut-il avoir pour l'un et pour l'autre une heure réglée.

§ IIo. CHAQUE SEMAINE.

1. OFFICES DU DIMANCHE. Souvenez-vous de sanctifier le dimanche, en cessant toute œuvre servile, et en assistant aux offices et aux instructions de la paroisse. Faites-vous un plaisir d'assister au catéchisme, qui n'est pas utile seulement aux enfants.

2. OCCASIONS. Fuyez les compagnies dangereuses et les assemblées mondaines. *C'est là, dit un Père de l'Eglise, que le démon livre les plus violents assauts et fait les plus grandes conquêtes.* — En voulant se produire, on se fait mépriser.

3. ROMANS. Ayez en horreur les romans et les feuilletons : ils pervertissent l'esprit, gâtent le cœur, ruinent la foi, désolent les familles. Jetez-les au feu et propagez les bons livres.

4. CONFRÉRIES. Si vous avez l'honneur d'appartenir à quelque confrérie, soyez exact à en remplir les pratiques.

Travaillez à faire aimer et honorer Marie, recrutant des associés à ses congrégations, contribuant à la décoration de son autel, répandant son image et sa médaille, apprenant aux petits enfants à invoquer son nom, etc. Ayez surtout une vive dévotion au Cœur sacré de Jésus ; efforcez-vous de propager son culte et de devenir sa vivante image.

5. ŒUVRES DE CHARITÉ, N'omettez pas d'exercer, dans l'occasion, les œuvres de charité spirituelle et corporelle, comme : consoler les affligés, secourir les pauvres. instruire les ignorants, rétablir la bonne intelligence dans les familles, donner un avis salulaire, retirer ou préserver du désordre, etc.

Voulez-vous mériter pour vous-même la grâce d'une bonne mort ? visitez les malades et ne négligez rien pour les empêcher de mourir sans sacrements.

§ IIIo. CHAQUE MOIS.

1. SACREMENTS. Confessez-vous régulièrement tous les mois, où plus souvent, selon l'avis de votre directeur,

Il faut faire chaque confession comme si c'était la dernière, et une communion doit servir, par sa ferveur, de préparation à l'autre.

2. RETRAITE DU MOIS. Choisissez le dimanche qui vous sera le plus commode, pour faire la petite retraite du mois.

La veille, Veni Creator. Le matin, méditation sur une des grandes vérités. Vers le milieu du jour, lecture réfléchie de ce règlement. Le soir, prières des Agonisants, et acte de résignation à la mort. Le lendemain, vous proposez dans la méditation de travailler généreusement à l'acquisition de la vertu dont vous avez un plus pressant besoin, ou à l'extirpation du vice qui s'oppose le plus à votre avancement; Te Deum.

3. DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR. Le premier vendredi du mois, passez la journée dans une douce union au Cœur de Jésus, ce Cœur si aimant et pourtant si peu aimé; faites l'acte de consécration et l'amende honorable; imposez-vous quelque légère privation.

4. CHEMIN DE LA CROIX. Au moins une fois par mois, faites le Chemin de la Croix, vous efforçant de gagner pour les âmes du purgatoire, les nombreuses indulgences qui y sont attachées.

§ IV CHAQUE ANNÉE

1. FÊTES. Célébrez l'anniversaire de votre baptême, de votre première communion, de votre confirmation, comme aussi la fête de votre patron et de votre bon ange : ces jours-là, tâchez de vous approcher des Sacrements.

2. MOIS SANCTIFIÉS. Consacrez le mois de Mars à saint Joseph, celui de Mai à la Sainte Vierge, et celui

de Juin au Sacré-Cœur de Jésus. Ne craignez même pas d'adopter pour chacun des autres mois une dévotion spéciale qui ranimera votre ferveur.

3. RETRAITE ANNUELLE. Quand vous ne participerez pas au bienfait d'une retraite publique, ménagez-vous en particulier quelques jours de récollection, pour faire une revue de votre conscience et vous retremper dans la ferveur.

4. ŒUVRES DE ZÈLE. Donnez, si vous le pouvez, l'obole de la Propagation de la foi, et celle plus légère encore de la Sainte-Enfance ; c'est à bien peu de frais, conquérir des âmes à Jésus Christ. Lisez et faites circuler les annales de ces œuvres.

5. APOSTOLAT DE LA PRIÈRE. Usez de votre influence pour propager cette association, et pour procurer au Cœur de votre Dieu des auxiliaires dévoués qui prient et travaillent avec lui pour la conversion des pécheurs et le triomphe de l'Église. Lisez et faites lire le *Messenger du Sacré-Cœur*.

CHAPITRE VIII.

MÉTHODE POUR L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

Pensez que Dieu vous voit, et regarde ce que vous allez faire. Actes de respect intérieur et extérieur.

I. ACTE DE REMERCIMENT.

Remerciez Dieu de ses bienfaits *dans l'ordre de la nature*, création, conservation, soins paternels de la Providence ; *dans l'ordre de la grâce*, rédemption, sanctification, Sacrements, patience et miséricorde toutes

divines, vocation à la foi, à la vie parfaite, grâces nouvelles qu'il vous a faites en ce jour ; *dans l'ordre de la gloire*, la vie bienheureuse à laquelle il vous destine.

II. ACTE DE DEMANDE.

Demandez à Dieu sa *lumière* pour *connaître* vos péchés, vos défauts, vos imperfections ; sa *grâce* pour les *pleurer* et les *déraciner* de votre cœur.

III. EXAMEN.

Examen particulier. Demandez-vous à vous-même, heure par heure, un compte exacte des fautes où vous aurait entraîné le vice, le défaut particulier que vous voulez détruire en vous ; examinez si, dès votre reveil et en terminant l'examen du matin, vous avez pris la résolution de vous tenir soigneusement en garde contre ce vice ou ce défaut ; si, à chaque manquement nouveau, mettant la main sur votre cœur, vous avez déploré devant Dieu votre faiblesse.— Marquez le nombre de ces fautes, et comparez les deux examens de ce jour avec ceux du jour précédent ; la semaine actuelle avec la semaine dernière.

Examen général. Rappelez dans votre mémoire, en parcourant de même chaque heure de la journée, toutes les fautes que vous auriez commises en pensées, en paroles, en actions contre les vertus et les devoirs propres à votre état, contre la charité, la douceur, l'humilité, le renoncement.

Examinez en particulier les actions suivantes :

Le matin. Lever, offrande de vos actions, méditation, Messe, déjeuner, devoirs de l'état, prières, visites au Saint-Sacrement.

Le soir. Diner, récréation, devoirs de l'état, chape-

let, lecture spirituelle, visites au Saint Sacrement. Angelus, souper, récréation, prière, préparation de la méditation.

IV. ACTES DE CONTRITION.

Demandez à Dieu le pardon de vos fautes.

Motifs de la contrition. Peines du purgatoire ; degrés de gloire perdus pour l'éternité ; péril auquel on s'expose de faire de plus grandes chutes, de ne s'élever jamais à la perfection ; de se rendre incapable de procurer le salut de bien des âmes ; l'Esprit Saint que vous contristez ; le plus tendre des pères qu'offense votre ingratitude ; la perfection du divin Modèle que vous êtes si loin de retracer en vous ; la bonté, la beauté, la majesté infinie de Dieu.

Sentiments. Crainte, confusion, douleur, haine du péché, amour, confiance.

Sollicitez ce pardon au nom du Cœur sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, du Cœur immaculé de la Bienheureuse Vierge Marie, des saints Anges, de vos saints Patrons, du Saint dont on célèbre en ce jour la fête.

V. ACTES DE BON PROPOS.

Faites le ferme propos de vous corriger avec le secours de la grâce. Recherchez les sources, les occasions, les remèdes de vos péchés et de vos défauts ; formez la résolution de vous combattre avec le plus de générosité. Appelez en témoignage et en aide de vos saintes résolutions Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Bienheureuse Vierge Marie, les saints Anges, vos saints Patrons, — *Notre Père, etc.*

ment.
de la

degrés
s'ex-
élever
le pro-
t que
offense
le que
ocauté,

ine du

Notre-
Bien-
saints
fête.

secours
ons, les
z la ré-
rosité.
s réso-
ureuse
ons, —

TABLE DES MATIERES.

APPROBATION DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE
MONTRÉAL..... III

TRE PARTIE.

BUT, ESPRIT, ORGANISATION, AVANTAGES DE L'APOSTOLAT DE LA
PRIÈRE.

Chap. I—But de l'Apostolat de la Prière.	2
Chap. II—Esprit de l'Apostolat de la Prière.....	4
Chap. III—Avantages de l'Apostolat de la Prière.....	5
Chap. IV—Conditions à remplir pour jouir des avantages de l'Apostolat de la Prière	9
Chap. V—Pratique de l'Apostolat.....	11
Chap. VI—Organisation de l'Apostolat.....	14
Article I Premier moyen d'organisation : <i>Le</i> <i>Messager du Sacré Cœur de Jésus</i>	17
Article II—Deuxième moyen : <i>Le Rosaire de l'A-</i> <i>postolat</i>	19
Article III—Autres moyens d'organisation	22
Article IV—Organisation de l'Apostolat dans les paroisses	23
Article V—Organisation dans les Séminaires...	25
Article VI—Organisation dans les Maisons d'é- ducation.....	27
Article VII—Moyen universel et principal, d'or- ganisation de l'Apostolat de la Prière, <i>les Zéloteurs et Zélatrices</i>	29
Chap. VIII—Indulgences que peuvent gagner les Associés de l'Apostolat de la Prière.....	32
Article I—Indulgences accordées à tous les As- sociés.....	32

Article II—Indulgences propres aux zélateurs et zélatrices.....	33
Chap. VIII—Invitation pressante à tous les Chrétiens de s'enrôler dans les rangs de l'Apostolat de la Prière.....	34

IIe PARTIE.

PRIERES A L'USAGE DES ASSOCIÉS DE L'APOSTOLAT DE LA PRIERE.....	40
Chap. I—Prières liturgiques, consacrées par la Sainte Eglise Catholique, à l'Apostolat de la Prière.. <i>Id.</i>	
Article Ier—Prières récitées dans l'Office du Vendredi-Saint.....	<i>Id.</i>
Article II—Oraisons extraites de la Messe pour la Propagation de la Foi.....	44
Chap. II—Autres prières que les associés pourront réciter.	45
Chap. III—Méthode d'entendre la Sainte Messe en l'honneur du Sacré-Cœur.....	49
Chap. IV—Chemin de Croix à l'usage des Associés de l'Apostolat de la Prière.....	60
Chap. V—Rosaire de l'Apostolat.....	69
Chap. VI—Le Trésor spirituel des Associés de l'Apostolat, ou Recueil de prières enrichies d'Indulgences.....	92

IIIe PARTIE.

NOTICE ABRÉGÉE SUR DIVERSES ASSOCIATIONS. ET PRATIQUES DE PIÉTÉ, RECOMMANDÉES AUX ASSOCIÉS DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.....	97
Chap. I—Article I—Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Jésus, établie à Rome dans l'église Sainte Marie <i>della Pace</i>	97
Article II—Culte Perpétuel du Sacré Cœur de Jésus.....	100
Article III—L'union au Sacrifice Perpétuel de Jésus-Christ.....	101

rs et 33	Article IV—Promesse ou vœu de zèle envers le Sacré Cœur de Jésus..... 104
ns de de la 34	Article V—Dévotion au Cœur agonisant de Jésus..... 106
T DE LA 40	Chap. II—Article I—Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs..... 111
Sainte rière.. <i>Id.</i>	Article II—Pieuse association de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie appelée <i>Couronne d'Or</i> 112
Ven- <i>Id.</i>	Article III—Offrande du Saint Sacrifice de la Messe aux intentions de la Très-Sainte Vierge..... 113
pour 44	Article IV—Dévotion aux douleurs de la Très-Sainte Vierge..... 118
éciter. 45	Chap. III—Article I—Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Ste. Enfance..... 122
l'hon- 49	Article II—Du Catéchisme..... 123
és de 60	Chap. IV—Acte héroïque de charité, ou Cession de toutes les Indulgences et Œuvres satisfactoires en faveur des saintes Ames du Purgatoire..... 125
..... 69	Chap. V—Union de Prières et Culte Perpétuel de St. Joseph..... 128
Apos- ndul- 92	Chap. VI—Indulgences des Scapulaires spécialement recommandés aux Associés de l'Apostolat de la Prière..... 132
	§ I ^o . Scapulaire du Mont Carmel..... 131
	§ II ^o . Scapulaire Bleu ou de l'Immaculée Conception..... 132
	§ III ^o . Scapulaire Rouge ou de la Passion..... 135
RIQUES DE CSTOLAT 97	Chap. VII—Règlement de vie pour les Associés de l'Apostolat de la Prière..... 136
Jé- inte ... 97	Chap. VIII—Méthode pour l'Examen de conscience..... 142
de ... 100	
de ... 101	

JÉSUS ! MARIE ! JOSEPH !

